

QUE CHOISIR

EXPERT · INDÉPENDANT
· SANS PUBLICITÉ

TESTS LABO QC

- LESSIVES
- FRIGOS COMBINÉS
- MATELAS

Habits made
in France
Chers et
de qualité ?



DROM-COM : 6,20 € / 740 XPF

L 12260 - 646 - F: 5,00 € - RD



Électroménager
Les vraies
durées de vie



TEST

LES ALLÉGÉS *Bourrés d'additifs !*



**20 BEURRES
DOUX ET DEMI-SEL**



POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ACCESSIBLE À TOUS

Nos combats sont d'abord les vôtres

L'Union fédérale des consommateurs-Que Choisir est la première association de consommateurs de France, **100 % indépendante** depuis sa création en 1951.

Nos missions : vous informer, vous conseiller et vous défendre.

À cette fin, nos experts – journalistes, économistes, ingénieurs – vous aident à choisir de façon éclairée. Nos juristes saisissent les autorités compétentes pour faire respecter vos droits, sanctionner les agissements illicites et obtenir l'indemnisation des consommateurs lésés. Nos lobbyistes exercent une pression au niveau national et européen pour que **la législation** et les fabricants évoluent.

Quant à nos **4 100 bénévoles**, ils sont à votre service dans les 135 associations locales UFC-Que Choisir, réparties dans tout le territoire, et s'engagent dans la **défense individuelle et collective des consommateurs**.



Votre financement est le garant de notre indépendance

Votre contribution financière est un soutien essentiel à notre association, qui **n'accepte aucune subvention du monde économique**. Cela nous permet de **financer librement nos combats, nos informations**, loin des lobbies et des pressions politiques.

Vous pouvez contribuer en adhérant auprès de nos associations locales, en vous abonnant à nos médias ou en faisant un don sur [Consolidons.org](https://www.Consolidons.org) pour soutenir nos actions d'intérêt général.



Rejoignez notre mouvement de défense des consommateurs sur Quechoisir.org

L'UFC-Que Choisir et *Que Choisir* sont également présents sur :



UFC-QUECHOISIR

233, boulevard Voltaire, 75555 Paris Cedex 11
0143 48 55 48.

Yves Martin, Élisa Oudin, Fabrice Pouliquen, Anne-Sophie Starmane, Pierre Thieulin-Pardo, Audrey Vaugrenet • **Présidente et directrice des publications** : Marie-Amandine Stévenin • **Relations presse/communication** : Christelle Leduc, Lauren Nelson, Candice Tchoumjeu, Anne Vesque • **Directeur général délégué** : Jérôme Franck **RÉDACTION** • **Rédacteurs en chef** : Arnaud de Blaive (QC mensuel), Franck Attia (QC en ligne), Pascale Barlet (QC Budgets et QC Pratique), Perrine Vennetier (QC Santé) • **Assistante** : Chloé Carré • **Secrétaire général de la rédaction** : Laurent Suchowiecki • **Enquêtes, reportages** : Elsa Abdoun, Cyril Brosset, Elsa Casalegno, Boris Cassel, Camille Gruhier (cheffe de rubrique tests), Fabienne Maleysson, Frédérique Vidal (**responsable**), Audrey Berbach, Véronique Le Verge, Stéphanie Renaudin **QUE CHOISIR ÉDITION** • Laure Sassiér **ESSAIS COMPARATIFS** • Éric Bonneff (**directeur**), Karima Amziane, Laurent Baubeste, Ozkan Calisir, Éric Ébran, Vincent Erepelding, Aissam Haddad, Soraya Hamimi, Gaëlle Landry, Abygaëlle Le Palabe, Lars Ly, Neil McPherson, Mélanie Marchais, Mickaël Marques De Oliveira, François Palemon, Sélia Redjadj, Gabrielle Théry, Domitille Vey **OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION** • Grégory Caret (**directeur**), Noé Bauduin, Isabelle Bourcier, Ingrid Stiemer, Juliette Vacant **ADMINISTRATION** • Florence Thomassin (**directrice administrative et financière**), Sandrine Flagel, Audrey Saint-Dizier • **Ressources humaines** : Véronique Couesnon (**directrice**), Aude Dauchy, Toutou Gassama, Anne Hamadou • **Gestion de projets** : Régis Ghozlan (**directeur**) • **Informatique** : Jean-Baptiste Goupille (**directeur technique**), Damien Bidault, Rémy Ebbo, Clément Gaal, Andy Griffit, Gilles Jean, Willy Julian, Nicolas Lavergne, Christophe Marti, Zohra Souria, Alexis Ulrich • **Logistique** : Philippe Ballon (**responsable**), Sarah Bouzella, Franck Delhomel **MARKETING/DIVERSIFICATION** • Laurence Rossilhol (**directrice**), Delphine Blanc-Rouchosse, Justine Boduch, Jean-Louis Bourghol, Marie-Noëlle Decaulne, Jean-Philippe Machanovitch, Francine Manguelle, Steven Phommarinh, Dior Sarr, Nicolas Schaller, Ibrahim Sissoko • **Courrier** : Brigitte Boutht **DIRECTION DE L'INFORMATION JURIDIQUE** • Sophie Herbretau (**directrice**), Murielle Baily, Christina Bamba, Magali Berthe, Lucas Bilton, Clémantine Chervin, Emmanuel Eslin, Rachelle François, Rayane Karam, Ruth Kinouani, Julia Le Roux, Laure Littardi, Patricia Lorineau, Justina Marendra, Krystèle Mensah, Samir Victor • **Service abonnements** : *Que Choisir*, 45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly Cedex. Tél. : 01 55 56 71 09 • **Inspection des ventes et réassorts diffuseurs** : MP Conseil • **Tarifs** : 1 an, soit 11 numéros : 49 € ; 1 an + 4 hors-séries : 67 € ; 1 an + 4 hors-séries + 4 pratiques : 94 € **UFC-QUE CHOISIR** • Association à but non lucratif • Bureau du conseil • **Présidente** : Marie-Amandine Stévenin • **Vice-présidents** : Daniel Bideau, Arnaud Lajugie • **Tresorier** : Jean-Pierre Jokiel • **Tresorier adjoint** : Marina Seccal-Bersinger • **Secrétaire** : Ludivine Payraud • **Conseil d'administration** : Anne-Marie Abinal-Longo, Christian Baily, Philippe Balbastre, Michel Debialis, Xavier Kruger, Jean-Christophe Lampe, Jean-Pierre Lhermite, Anne Morin, Michel Namy ; et pour le personnel : Arnaud de Blaive, Patricia Lorineau **ACTION POLITIQUE** • Cédric Musso (**directeur**) • **Études et Lobby** : Antoine Autier (**responsable**), Olivier Andrault, Clarisse Berger, Théau Brigand, Lucile Buisson, Fritjof Michaelsen, Benjamin Recher, Juliette Woods • **Juridique** : Magali Buttard (**responsable**), Brune Blanc-Durand, Gwenaëlle Le Jeune, Véronique Louis-Arcène, Candice Meric, Mélanie Saldaña • **Relations associatives** : Myriam Bos, Marion Calmette, Christine Chaton, Catherine Guillerm, Cléo Leyrat, Nadia Mamri, Karina Novelli, Jean-Philippe Randriambelson **IMPRESSION** • RotoFrance, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes. Distribué par MLP. Dépôt légal n° 14.4. Commission paritaire n° 0727 G 82318. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés. Ce numéro comporte un encart « Carte d'information juridique » sur une partie du tirage, un encart sous enveloppe collé en 4^e de couverture sur une partie du tirage et un encart enveloppe « Édition » déposé sur une partie du tirage. Numéro imprimé avec des encres blanches sur papier certifié FSC Holmen XLNT. 1580 kg CO₂/T papier. Origine papier : Norrköping, Suède. Pas de fibres recyclées. CoC inspecta 2177. ISSN 0033-5932.



SOMMAIRE

N° 646 – MAI 2025

10

Vêtements
made
in France
Faut-il
y mettre
le prix ?

ZONE ROUGE



ALERTE



26

Beurs
Doux,
demi-sel
ou bourrés
d'additifs

LABO QC



DÉCRYPTAGE



44

Gros électro-
ménager
Dur, dur de
s'y retrouver

Le numéro 645
de *Que Choisir* a été
tiré à 436 700
exemplaires.

CRÉDITS DE COUVERTURE
STUDIO/PHOTOCUISINE ;
TEDDY HENIN/ANDIA

INFO EXPRESS

Toute la consommation en bref

4

ZONE ROUGE

Vêtements made in France • Faut-il y mettre le prix ? **10**

ÇA POURRAIT VOUS ARRIVER

Érosion côtière • Régler des travaux non souhaités

16

ALERTE

Ehpad privés • Dans les coulisses du lobbying **18**

21

Bubble tea • Une mode jetable **22**

22

Pots de yaourt • Un recyclage à la peine **23**

Installations photovoltaïques • L'État réduit ses aides **24**

24

LABO QC

Beurres • Doux, demi-seul ou bourrés d'additifs **26**

26

Réfrigérateurs combinés • L'association gagnante **32**

32

Réfrigérateurs gros volume **34**

34

Lessives • Les capsules, meilleur compromis **35**

35

Matelas • Le retour réussi d'Emma **38**

38

Tondeuses robots • Trois technos sans câble **40**

40

Pneus été **42**

42

Testé ailleurs **43**

43

DÉCRYPTAGE

Gros électroménager • Dur, dur de s'y retrouver **44**

44

Fin du réseau cuivre • Des couacs qui questionnent **48**

48

Logement neuf • Le PTZ accessible partout **52**

52

Grande distribution • Lidl champion des prix bas **53**

53

Livraison de fleurs • On veut connaître l'origine **54**

54

FORUM

Vos courriers, vos questions et nos réponses **56**

56

TOUT S'EXPLIQUE

Chiens • Gérer une rencontre en liberté **60**

60

Alimentation • Ces oignons qui ne font pas pleurer **61**

61

PFAS • Résultats rassurants pour les air fryers **61**

61

QUE AUSSI UNE ASSOCIATION

Le billet de Marie-Amandine Stévenin **62**

62

et les actions nationales

Les associations locales et leurs actions **64**

64

DROIT DE RÉPONSE

Une réaction du groupe Dartagnans **66**

66

Les oubliés du numérique

Que Choisir reçoit régulièrement des témoignages de lecteurs qui peinent à accomplir diverses démarches administratives aujourd'hui dématérialisées. Tout se passe sur Internet ! Près d'un Français sur trois serait concerné. Certes, État, collectivités locales et associations ont mis en place des services et des moyens pour venir en aide aux « naufragés du numérique ». Mais la tâche est immense. On pense à tort que l'illectronisme (la maîtrise insuffisante des outils informatiques ou l'incapacité à les utiliser) ne touche que les personnes âgées, précaires ou étrangères. Bien sûr, c'est parmi ces populations que l'on trouve le plus de gens en « détresse ». D'ailleurs, dans son rapport annuel 2024, au chapitre des difficultés d'accès aux services publics, la Défenseure des droits, Claire Hédon, note « *qu'une réclamation sur trois reçues par l'institution a trait aux demandes d'octroi et, surtout, de renouvellement des titres de séjour* ». Le mal est cependant plus profond. Le Forum digital qui s'est tenu à Bordeaux⁽¹⁾ en avril a apporté un autre éclairage. L'enquête « Regards sur la souffrance numérique » révèle, selon le quotidien *La Croix* (édition du 03/04), que « *contrairement à ce que pourrait laisser croire "le mythe des natifs du numérique", le facteur de l'âge ne semble plus déterminant* ».

Et le journal de poursuivre : « *Si l'utilisation d'Internet est plus intensive chez les jeunes, elle n'est pas "experte", se limitant souvent aux médias sociaux et audiovisuels. En 2023, un individu de moins de 25 ans sur cinq était considéré comme éloigné du numérique.* » Avec ce risque pointé par les participants au colloque : comme ces jeunes sont enfermés dans leurs communautés, ce manque de formation favoriserait aussi la désinformation ou les ingérences politiques sur les plateformes sociales. Un constat qui, dans le contexte international (suivez mon regard vers les États-Unis notamment !), prend tout son sens. ♦

(1) Il regroupe une trentaine de villes européennes.

ARNAUD DE BLAUWE
RÉDACTEUR EN CHEF



L'UFC-Que Choisir a interrogé des particuliers possédant une pompe à chaleur.

POMPES À CHALEUR

Qu'en pensent leurs propriétaires ?

Dans le cadre d'une enquête européenne sur l'expérience de la pose d'une pompe à chaleur (PAC) pilotée par le Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc), l'UFC-Que Choisir a contacté huit propriétaires de maison en France qui en avaient récemment acheté une (six air-eau, deux air-air). Un travail de terrain poussé (questionnaire détaillé, visite d'experts) permet de conclure à une forte satisfaction des particuliers, que ce soit au niveau du confort ou des économies réalisées, pour tous types de PAC. Les témoignages positifs ne trompent pas : « *C'est avant tout une économie financière à l'usage. Notre facture d'énergie est passée de 1900 à 1450 €* » ; « *Ma pompe à chaleur est idéale en matière de confort, surtout l'été* » ; ou encore « *Ça n'a rien à voir avec notre chauffage par radiateurs électriques. Nous n'avons plus ni points chauds ni points froids, la chaleur est parfaitement répartie dans tout le logement* ». Et lorsque certains désagréments se manifestent (bruit, problèmes de chauffage), les experts mobilisés soulignent qu'il

est possible de les corriger en adaptant l'installation, par exemple en mettant un isolant phonique sous l'unité extérieure ou, tout simplement, en procédant à un meilleur réglage de l'appareil. Autre enseignement, la rentabilité immédiate de l'investissement que représente une pompe à chaleur (qui coûte trois fois et demie plus cher qu'une chaudière gaz à condensation) ne constitue pas une préoccupation pour tous les consommateurs (même si la PAC peut valoriser un bien dans l'hypothèse de sa revente). Certains privilient les critères environnementaux (« *Les énergies nucléaire et renouvelable sont plus écologiques que le gaz* »).

Les sondés sont satisfaits

À la lumière de cette enquête, l'UFC-Que Choisir émet plusieurs recommandations au moment de s'équiper : recourir, si possible, au bouche-à-oreille afin de trouver des professionnels compétents, demander plusieurs devis, en exigeant qu'ils soient accompagnés de l'étude thermique de dimensionnement, et faire réaliser un audit énergétique par un tiers indépendant « *avant tout changement de système de chauffage* ». ♦

URGENCES

Fréquentation et temps d'attente en hausse

A lors que l'on avait comptabilisé 51 800 passages sur une période de 24 heures en 2013, 10 ans plus tard, on en a enregistré 58 500. La hausse de la fréquentation des urgences est le premier constat de l'enquête réalisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère de la Santé en isolant une journée type, celle du 13 juin 2023. Autre point saillant : l'augmentation du temps d'attente. Plus de la moitié des usagers qui y ont été soignés ce jour-là sont restés plus de trois heures, entre leur enregistrement à l'accueil et leur sortie. Soit 45 minutes de plus qu'il y a 10 ans. Le nombre de patients venant de leur

propre initiative recule, toutefois ils demeurent majoritaires. Sans surprise, les nourrissons et les personnes âgées sont les populations les plus représentées aux urgences. Pour les premiers, infections et problèmes digestifs arrivent en tête des motifs de consultation. Au-delà de l'âge d'un an, c'est la traumatologie qui domine. Enfin, quand les malades doivent être hospitalisés, le sort qui leur est réservé varie. En unité d'hospitalisation



45 min de plus qu'il y a 10 ans!

de courte durée, au sein même des urgences, pas de quoi pavoiser : un sur quatre n'obtient pas de lit. En situation classique, dans un autre service hospitalier, c'est un peu mieux, puisqu'on leur trouve un lit dans le quart d'heure le plus souvent. Cependant, il faut quand même plus de 6 heures dans 1 cas sur 10. ♦

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

L'Anses enfonce le clou

Récemment, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a réitéré sa mise en garde contre la banalisation des compléments alimentaires, souvent perçus comme des produits utiles et forcément anodins. Non seulement les cas où ils présentent un intérêt s'avèrent rares, mais leur sécurité d'usage n'est pas garantie. La faute à une réglementation trop lâche qui n'exige pas d'autorisation préalable à leur mise sur le marché et admet l'utilisation de principes actifs dont on ne sait pas grand-chose. « *Sur Internet en particulier, on découvre le côté obscur de ce marché : on vend absolument tout et n'importe quoi !* », alerte l'Anses. Les

cas d'effets indésirables lui étant signalés⁽¹⁾, elle recense les différents types de causes. D'abord, certains ingrédients se révèlent dangereux. Par exemple, des gummies supposées rendre les cheveux brillants ont occasionné des atteintes hépatiques sévères, une femme ayant même dû subir une greffe de foie. La levure de riz rouge, elle, peut présenter une toxicité hépatique et musculaire. Quant au *Garcinia cambogia*, il a même provoqué un décès. Autre explication possible : les nombreuses interactions avec les médicaments. Parfois, enfin, les principes actifs sont falsifiés, ou bien les consommateurs se trompent de dosage. Des bébés se sont ainsi retrouvés avec des pathologies rénales irréversibles. Même de banals minéraux et vitamines, pris en excès, sont potentiellement nocifs. ♦

(1) Il faut les déclarer soi-même ou via un professionnel de santé sur www.nutriviligilance-anse.fr.



DIABÈTE

Attention aux lecteurs de glycémie

Pour beaucoup de diabétiques, le contrôle de la glycémie (taux de sucre dans le sang) est indispensable, notamment afin d'ajuster la dose d'insuline. Comme il s'agit d'une contrainte, la promesse d'une mesure par simple contact avec la peau est séduisante... mais trompeuse !, alertent la répression des fraudes et l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Les montres connectées, bagues ou moniteurs à placer sur un doigt, y compris ceux arborant le logo de l'ANSM ou de la Fédération française des diabétiques, n'ont pas fait la preuve de leur fiabilité. En donnant de fausses indications, ils exposent leurs utilisateurs à une hyper ou hypoglycémie, et mettent leur santé en danger. À ce jour, seuls les dispositifs d'autosurveillance par recueil d'une goutte de sang ou ceux dotés d'un capteur permanent et d'un filament souple sous la peau fournissent des valeurs exactes.

RÉGIMES SANS VIANDE

Ils sont bons pour la santé

Un rapport d'expertise suggère que les végétariens et les véganes sont moins sujets aux maladies chroniques. Il s'accompagne d'un second document proposant des régimes végétaux optimisés.

— Par ELSA ABDOUN

Les conclusions de ces travaux étaient très attendues. En mars dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a révélé le bilan de cinq années d'étude des régimes dits végétaux, c'est-à-dire excluant toute chair animale (végétarisme) ou tout produit d'origine animale (végétalisme). « *Dans les travaux que l'on a recensés, nous voyons que les végétariens sont, en moyenne, en meilleure santé* », résume Perrine Nadaud, adjointe au chef d'unité d'évaluation des risques à l'Anses. Les alim-
entations végétalisées s'avèrent en effet associées à une moindre probabilité de diabète de type 2, et semblent également limiter le risque de certaines pathologies cardiovasculaires, troubles ovulatoires, cancers ou encore maladies gastro-intestinales et ophthalmodiabétiques. Des bénéfices qui pourraient en partie s'expliquer par de plus grands apports en certains nutriments (notamment les fibres) dans ces populations.

De tels régimes peuvent également présenter des risques. Il apparaît en effet que les végétaliens sont, en moyenne,

plus sujets aux fractures osseuses, mais aussi que les fils de femmes végétariennes semblent souffrir plus fréquemment d'hypospadias (une malformation de l'urètre). Le nombre plus important de fractures pourrait être causé « *par des apports moins élevés en calcium et en vitamine D* », avance Perrine Nadaud. Quant au surrisque d'hypospadias, il trouve, lui, une piste d'explication dans les isoflavones du soja (lire l'encadré ci-dessous). Bonne nouvelle : il est très probablement possible d'éviter de tels soucis en équilibrant son alimentation. Il suffit, pour cela, de se référer à la seconde partie du travail réalisé par l'Anses : l'élaboration de régimes végétariens et végétaliens « optimisés », à destination des adultes en bonne santé (hors femmes enceintes et allaitantes).

Supplémentation inévitable ?

Le résultat obtenu, s'agissant des régimes végétaliens (lire également le tableau p. 7), s'avère étonnamment simple. Il implique la consommation



quotidienne de fruits, de légumes, de légumineuses, de céréales complètes, de fruits à coque et d'huiles végétales, comme les autorités sanitaires le conseillent déjà à l'ensemble de la population. Les quantités sont juste un peu plus importantes en l'absence de chair animale... Quant aux produits laitiers, l'Anses invite à les remplacer

SOJA De nouvelles analyses... insuffisantes

Deux autres rapports, publiés en mars par l'Anses intéresseront les végétariens et flexitariens.

Dans le premier, les auteurs ont calculé des limites de sécurité à la consommation d'isoflavones (composés du soja pouvant mimer les hormones)

en recherchant, parmi les études disponibles, la dose la plus faible à laquelle apparaissaient des effets indésirables (augmentation du volume de la glande mammaire chez des rats mâles, par exemple), puis en divisant la dose juste inférieure plusieurs dizaines de fois.

Dans le second, les experts ont comparé cette dose « sans risque » aux quantités présentes dans les aliments, et observé que la consommation quotidienne d'un seul produit à base de soja pouvait suffire à la dépasser. Inquiétant ? Sans aucun doute. Mais « *il est important de garder à l'esprit*

que [...] les études faisant état des éventuels effets bénéfiques des isoflavones sur la santé humaine n'ont pas été considérées », écrivent-ils. Car oui, ces molécules pourraient aussi protéger de maladies. À la question « *Est-il bénéfique ou délétère de manger régulièrement du soja ?* »,



COMMENT ÉQUILIBRER UNE ALIMENTATION VÉGÉTALIENNE SELON L'ANSES

LÉGUMES ET FRUITS	700 grammes/jour Par exemple, 3 portions de fruits et 2 autres, grosses, de légumes
LÉGUMES SECS Lentilles, pois chiches... en limitant le soja	120 grammes/jour 1 portion
FÉCULENTS ET PAINS Principalement complets	250 grammes/jour 2 portions
OLÉAGINEUX Noix, amandes...	50 grammes/jour Une grosse poignée
HUILES Essentiellement colza, noix et lin	30 grammes/jour 3 cuillères à soupe
« YAOURTS » ET « LAITS » VÉGÉTAUX enrichis en calcium (varier les sources végétales)	270 grammes/jour 2 à 3 portions par jour
LEVURE DE BIÈRE Ou extrait de levure	15 grammes/jour 3 cuillères à soupe
COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES Après avis médical	Vitamine D et B12 Oméga-3

par des alternatives végétales enrichies en calcium, en veillant à « varier [leurs] sources » (lait d'amande, d'avoine...), afin de limiter l'exposition aux isoflavones du soja. Il ne reste plus qu'à saupoudrer les plats de levure de bière, un produit naturellement riche en nutriments, souvent rangé au rayon diététique des supermarchés. Puis à

se supplémenter (en sollicitant au préalable les conseils d'un professionnel de santé) en oméga-3, vitamine B12 et vitamine D. L'Anses conclut en effet qu'il est impossible d'atteindre des apports satisfaisants en ces trois micronutriments si l'on ne consomme aucun produit d'origine animale.

Produits laitiers, fruits de mer et poissons gras

Précisons toutefois, pour ceux qui souhaitent végétaliser leur alimentation sans avoir à se supplémenter, qu'une autre option existe. D'après une étude française publiée en 2023, ingérer chaque jour trois belles portions de produits laitiers et leur ajouter, toutes les semaines, une portion de fruits de mer ainsi qu'une à deux autres de poisson gras permettrait de couvrir tous les besoins en micronutriments sans manger ni viande, ni œufs, ni levure de bière, et sans recourir aux compléments alimentaires. ♦

HSYNCOBAN/ISTOCK

ce rapport ne permet donc pas de répondre. Ce qui n'empêche pas l'Anses de recommander d'ores et déjà de « varier les sources végétales », par précaution. Santé publique France conseille toujours, elle, d'éviter le soja en cas de grossesse ou d'allaitement, et chez les moins de trois ans.



BOUCHONS SOLIDAIRES

Le recyclage amélioré

Ces bouchons désormais solidement fixés aux bouteilles en plastique ont tendance à vous agacer, vos courriers en témoignent. Leur généralisation depuis l'été dernier répond à deux objectifs. D'une part, éviter qu'ils polluent les milieux marins – les bouteilles figurent parmi les déchets les plus abandonnés sur les plages –, d'autant que leur petite taille contribue à leur ingestion par les animaux. D'autre part, favoriser le recyclage. Le fait que bouteilles et bouchons soient composés de deux plastiques différents ne l'empêche pas. Lors du traitement, tout est broyé et plongé dans un bain dans lequel les différents types de résines sont séparés. Or, le processus est mieux maîtrisé si les capuchons sont attachés. En effet, au cours du tri des matières, les objets jusqu'à 4 ou 5 cm passent entre les mailles du filet, rejoignent le tout-venant et sont incinérés ou mis en décharge. Reste la manipulation des bouchons, parfois difficile, surtout pour les personnes âgées. Entre respect de l'environnement et considération envers l'ensemble de la clientèle, la solution reste à trouver.



Appel à témoignages

CORRUPTION DU QUOTIDIEN

Vous avez été confronté à des faits de corruption dans le cadre de vos activités et démarches quotidiennes ? Votre témoignage (que nous pouvons rendre anonyme) nous intéresse pour une enquête à paraître dans *Que Choisir*.

Adressez-le à Arnaud de Blauwe, par courrier (Rédaction de *Que Choisir*, 233, bd Voltaire, 75011 Paris) ou par e-mail (adeblauwe@quechoisir.org).

CENTRES DENTAIRES

Plainte collective contre Dentexia

Toujours aucune perspective de procès pour les victimes de Dentexia, près de 10 ans après la liquidation judiciaire de ce réseau de cabinets dentaires low cost qui ont escroqué, mutilé et abandonné en cours de traitement plusieurs centaines de patients. L'association La dent bleue, qui en regroupe une bonne partie, a décidé, début mars, de porter une plainte collective devant les tribunaux. « *Il ne peut pas y avoir d'action de groupe dans ce dossier, car il ne s'agit pas d'une fourniture défectueuse ou d'un médicament*

toxique, précise le vice-président de l'association, Abdel Aouacheria. *Notre démarche vise à relancer les juges et à les aider à catégoriser les victimes de Dentexia. Le dépôt massif de plaintes individuelles (1589 à ce jour) a, en effet, engorgé le traitement judiciaire.* » Or, le scandale est non seulement d'une ampleur considérable, en raison du nombre de victimes, mais aussi d'une complexité rare, qui ralentit la justice. De fait, en plus



Scandale de grande ampleur

du volet sanitaire, les magistrats doivent composer avec un montage financier des plus tortueux – Dentexia dissimulait une nébuleuse de sociétés commerciales – ainsi qu'un volet bancaire – des crédits abusifs ont été octroyés à beaucoup d'usagers. Tout cela ne facilite pas l'enquête. ◆

ALLERGIES

Le système de veille change de tête

En pleine offensive pollinique printanière, c'en est fini des bulletins allergo-polliniques, des cartes du risque d'allergie et autres alertes personnalisées en fonction des allergènes. Le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), en charge depuis 30 ans du suivi des pollens dans l'air, vient d'être placé en liquidation judiciaire, et toute son expertise

passe à la trappe. Toutefois, depuis le 2 avril, Atmo France, la fédération des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, a repris à son compte la diffusion de l'information sur le risque allergique. L'organisme publie désormais un indice pollen, avec l'état de la pollution du jour même et des prévisions jusqu'au surlendemain. Un plus comparé aux estimations du RNSA, qui étaient basées sur les relevés de capteurs manuels des jours précédents. Cet indicateur intègre, en plus des données en provenance des stations de comptage, des variables météorologiques qui influent beaucoup sur l'exposition aux particules: la pluie la diminue en les plaquant au sol, alors que le vent l'aggrave en les maintenant suspendus dans l'air et en les éparpillant. Les territoires d'outre-mer ne seront pas couverts dans un premier temps.

Le RNSA en liquidation judiciaire

seront pris en considération l'an prochain, assure Atmo France. C'est d'autant moins gênant que leur période de dissémination est terminée ou touche à sa fin pour 2025. La débâcle du RNSA fait suite à un rapport conjoint de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (Igedd) rendu en janvier. Très négatif, il a incité les autorités à suspendre la majeure partie des financements publics, empêchant le RNSA de fonctionner. Il lui est reproché un manque de transparence vis-à-vis des autres acteurs de la surveillance de la qualité de l'air, mais également un réseau de capteurs insuffisant et des méthodes de comptage ne permettant pas une évaluation du risque en temps réel. La détection d'anomalies de gestion a aussi entraîné l'ouverture d'une enquête judiciaire pour détournements de fonds publics. Le rapport conclut à la nécessité d'intégrer la surveillance des pollens à celle, globale, de l'air ambiant, des études montrant de probables interactions entre pollens, moisissures et pollution chimique. Qu'Atmo France prenne en charge l'information sur le risque allergique paraît donc logique. ◆



Six niveaux d'évaluation

L'indice pollen comporte six niveaux, de « très faible » à « extrêmement élevé », et concerne six espèces de pollen: aulne, bouleau, graminées, ambroisie, armoise et olivier. Manquent deux types d'allergènes majeurs, ceux de cyprès et de noisetier, qui



Voiture du mois

Chaque mois, **Que Choisir** braque les projecteurs sur un modèle récent, pris en main par un de nos journalistes. Ses premières impressions.

La nouvelle Audi A3 hybride rechargeable

Dans la catégorie des compactes hybrides rechargeables, l'Audi A3 est l'une des mieux placées au niveau des finitions et de l'agrément de conduite, malgré son petit coffre et ses suspensions un peu fermes. C'est aussi l'une des meilleures sur le plan de l'autonomie en mode 100 % électrique : au volant d'une Audi A3 40 TFSIe de 204 ch, nous avons avalé un peu plus de 100 km. Une fois la batterie vide, le moteur thermique a consommé, en moyenne, 6 l/100 km sur un parcours composé de routes de campagne et d'autoroute urbaine. C'est raisonnable. Pour les longs trajets, mieux vaut rouler en mode « auto ». Il gère les phases de fonctionnement (soit thermique, soit électrique seul, ou une combinaison des deux).

Dans ce cas, la consommation peut chuter à 5 l/100 km. Bien que chère (47 900 € minimum), l'A3 TFSIe tire son épingle du jeu côté prix : elle est plus abordable que la Volkswagen Golf (dès 48 800 €), sa cousine, ou que la Mercedes Classe A, proposée à 49 050 € avec 86 km d'autonomie électrique annoncée. Par contre, elle s'avère plus onéreuse qu'une DS Automobiles DS4, vendue à partir de 46 700 € pour une autonomie de 62 km.



Les plus

- Motorisation
- Finition
- Niveau d'équipement



Les moins

- Prix
- Suspensions fermes
- Volume de coffre

**Son atout majeur
L'autonomie en mode électrique**

BRUIT

Des transports assourdisants

L'exposition au bruit et ses effets sanitaires sur les populations sont insuffisamment pris en compte (QC n° 639), et on en sait assez peu sur les circonstances dans lesquelles notre organisme est mis à rude épreuve par le niveau sonore. Une étude menée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur des habitants du Grand Paris éclaire le sujet. Les participants, qui étaient équipés d'un sonomètre, ont été soumis pendant près des deux tiers du temps à un volume dépassant les 55 décibels, seuil à partir duquel des conséquences néfastes sur la santé peuvent apparaître. Les déplacements, en voiture ou en transports en commun souterrains, comme le métro, occupent une part démesurée dans l'exposition. Les personnes étudiées y ont subi 37 % de leur « dose » quotidienne de bruit, alors qu'elles y ont passé moins

de 10 % du temps. C'est dire la nécessité, pour les gestionnaires de transports, de prendre cette question à bras-le-corps. Ce n'est pas gagné, à voir (ou plutôt à entendre !) le bruit assourdisant que font les rames flambant neuves lorsqu'elles arrivent dans les nouvelles stations dotées de portes palières. ♦



E. SOUDAN/ALPACA-ANDIA

Précision DOSSIER EHPAD

Deux petites erreurs se sont glissées dans l'enquête sur les Ehpad publiée dans le n° 178 de *Que Choisir Budget(s)*.

➤ Ehpad est l'acronyme correspondant à établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, et non établissement hospitalier comme indiqué au début de l'article (p. 8).

➤ C'est la grille Aggir et non Gir (p. 19) qui évalue le degré de dépendance d'une personne (échelle de Gir 1 à Gir 6).



VÊTEMENTS MADE IN FRANCE

Faut-il y mettre le prix ?

Les habits fabriqués dans l'Hexagone sont parfois délaissés car considérés comme trop chers. Si des raisons objectives expliquent leurs prix, leur durabilité supposée, elle, mérite encore d'être démontrée. Un étiquetage dédié, à l'étude, pourrait nous éclairer.

— Par **FABIENNE MALEYSSON** - Reportage photo **TEDDY HENIN/ANDIA**

Acheter français ? Nos concitoyens ne demandent pas mieux. Selon un sondage mené en octobre 2023 par OpinionWay, 9 sur 10 souhaiteraient même le faire davantage. Oui mais voilà, côté budget, ça coince. Le prix trop élevé constitue le principal frein à la consommation : il décourage 70 % des sondés. Au rayon prêt-à-porter, la différence avec certains vêtements importés saute aux yeux. Les tee-shirts et les boxers à 40 € ou les jeans à 140 € ont du mal à rivaliser avec ceux venus de l'autre bout du monde, et vendus 10 fois moins cher par la grande surface du coin ou les sites d'e-commerce. Le travail des enfants, les ouvrières surexploitées, la pollution des rivières ou les tonnes de CO₂ émises lors de la confection et du transport ont tendance à être occultés quand l'inflation oblige à faire des arbitrages... Et puis, une certaine méfiance pointe parfois : toutes ces marques qui disent fabriquer bleu-blanc-rouge ne profiteraient-elles pas de la vogue du patriotisme économique pour s'en mettre plein les poches ?

En réalité, l'écart de prix est justifié par des raisons objectives, au premier rang desquelles le coût du travail. «*Nous avons mené une étude, en 2017, dont les ordres de grandeur sont toujours valables*, expose Gildas Minvielle, directeur de l'Observatoire économique de l'Institut français de la mode. *Elle montre que la part de la main-d'œuvre atteint 72 % dans le coût de revient d'un jean basique fabriqué en France. Alors que s'il a été produit au Bangladesh, elle tombe à environ 20 %.*» Même s'agissant de pièces moins complexes à confectionner, le salaire du personnel compte pour beaucoup.

→ UNE PRODUCTION PEU AUTOMATISÉE

Car, étonnamment, l'industrie du prêt-à-porter est, encore de nos jours, très peu automatisée (lire p. 12-13). «*La main-d'œuvre représente 50 à 60 % de notre coût de revient*, indique Guillaume Gibault, fondateur et directeur du Slip français. *Du coup, le choix de fabriquer dans l'Hexagone pèse énormément. Ne serait-ce qu'en optant pour le Portugal, à quelques centaines de kilomètres, nous pourrions réaliser d'énormes économies sur ce poste.*» Dans ce pays, le salaire minimum est environ deux fois moins élevé que chez nous, où il atteint quelque 1 800 € brut mensuels. Et ne parlons pas des rémunérations courantes en Asie, d'où proviennent la majorité de nos habits : avec des employés payés l'équivalent de 100 € par mois au Bangladesh et 150 € au Vietnam, pour (théoriquement) 48 heures hebdomadaires, la rentabilité explose, et l'on peut pratiquer des tarifs sacrifiés tout en s'octroyant de confortables marges.

Si la différence est frappante, cela ne suffit pas à convaincre certains consommateurs. À leurs yeux, le made in France serait exclusivement un «*truc de bobos*», inabordable pour le client moyen. Le reproche agace visiblement Thomas Huriez, fondateur de la marque de jeans 1083. Il estime que notre frénésie d'achat colle mal avec l'idée que nous chercherions à économiser. En 2023, à l'exclusion des sous-vêtements et des chaussettes, les femmes se sont offert, en moyenne, 22 pièces, les hommes, 14. En ce qui concerne les enfants, le chiffre grimpe à 45 ! Dans près des trois quarts des cas, il s'agit d'articles d'entrée de gamme⁽¹⁾.

>>>

425 000



Des forces vives laminées

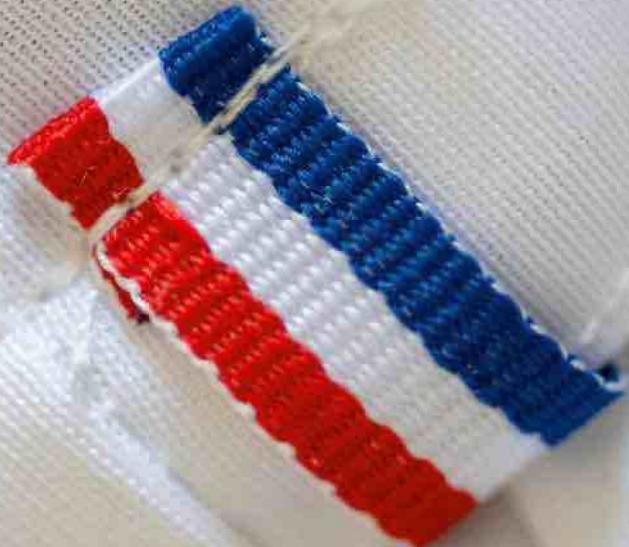
ÉVOLUTION DES EMPLOIS
DANS L'INDUSTRIE
TEXTILE EN FRANCE

59 300

1990

2023

Sources: Insee,
Union des industries
textiles.



MENTIONS D'ORIGINE Ce qu'elles signifient

L'étiquette « Made in France » ou « Fabriqué en France » En dépit d'une rumeur selon laquelle cela ne veut rien dire, il faut à minima que la confection – découpe de l'étoffe et assemblage – ait lieu sur notre sol. Et même, parfois, l'étape précédente, la transformation du fil en tissu. Tout dépend du classement du vêtement dans la nomenclature douanière, dont les ressorts sont obscurs. Car la déclaration d'origine n'est pas conçue pour informer les consommateurs, mais pour

calculer les droits de douane. D'ailleurs, la faire figurer sur les vêtements est facultatif. Doit-on s'y fier ? En tout cas, la fraude n'est pas massive, d'après la répression des fraudes, qui contrôle quelques centaines d'établissements chaque année. En complément, un coup d'œil avisé sur les sites internet des marques peut aussi aider à se faire une idée de leur transparence. Attention aux mentions « Designed in France » ou « Conçu en France », qui n'empêchent pas une fabrication lointaine.



Le label Origine France Garantie Il comporte deux exigences : les caractéristiques essentielles de l'article et la moitié de son prix de revient doivent être acquises dans notre pays. En pratique, il faut que les opérations s'y déroulent à partir de l'étape de la confection. Cependant, les cahiers des charges évoluent. Pour les jeans, le tissage lui aussi est désormais concerné. L'intérêt premier de la certification est le contrôle annuel par des organismes tiers agréés. Ils attribuent le label non à l'entreprise, mais à une ou plusieurs gammes de produits.

>>> «Le plus souvent, ces dépenses ne sont pourtant pas indispensables: lorsqu'on s'achète un vêtement, c'est rarement parce qu'on risque de se retrouver tout nu!», constate-t-il, avant de se lancer dans une comparaison parlante. «Si je vous donnais le choix entre 20 bouteilles de vin à 1 € et une seule à 20 €, vous sélectionneriez probablement cette dernière, sauf si vous êtes alcoolique. Eh bien, avec la mode, c'est comme si nous étions alcooliques», déplore-t-il. Autre objet de son courroux: «Une entreprise comme Levi's commercialise ses jeans à peu près au même prix que nous. Or, les acheteurs l'acceptent. Ils croient que ses méthodes diffèrent de celles de la fast fashion, alors que ce n'est pas le cas! Son coût de revient sortie d'usine est très bas. Mais son image de marque transcende les réticences et explique le consentement à payer.» De fait, dès que notre apparence est en jeu, la décision d'achat répond à des motivations multiples, parfois irrationnelles. Et certains, qui n'hésitent pas à sortir un gros billet pour un look et un logo à la mode, rechignent à faire de même lorsqu'il s'agit de favoriser l'économie nationale.

→ DES COMPÉTENCES QUI DISPARAISSENT

La filière française a pourtant sacrément besoin de soutien. Laminée depuis les années 1980 par la levée progressive des quotas d'importation, puis par l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce, elle a perdu au fil du temps des centaines de milliers d'emplois. La matière première, essentiellement du coton et du polyester, est toujours venue d'ailleurs. Cependant, en aval, le secteur était jadis prospère. Il a souffert d'un manque de volonté politique et s'est peu à peu délité, tandis qu'au Portugal, par exemple, on a su préserver tout un écosystème industriel textile. Ce pays offre d'ailleurs aujourd'hui une issue satisfaisante aux marques qui reculent devant le coût de la main-d'œuvre française, mais qui refusent de faire fabriquer en Asie à cause des dérives sociales et environnementales que cela implique.

Chez nous, les filatures, qui transformaient la matière première en fil, ont mis la clé sous la porte les unes après les autres. Il n'en reste qu'une poignée. Des sociétés de tricotage, de tissage et de confection subsistent grâce aux quelques fabricants qui se positionnent sur le made in France. Néanmoins, leur situation est bien fragile. Plus grave, les compétences sont en train de disparaître, avec les professionnels qui les détenaient, alors que leur transmission est indispensable à la survie du secteur. «Nos clients en sont conscients. Ils sont fiers de soutenir notre économie, de promouvoir la préservation du savoir-faire et de l'emploi de leurs voisins, assure Christèle Merter, fondatrice et présidente de La Gentle Factory qui, comme son nom ne l'indique pas, est une marque de prêt-à-porter tricolore. Mais, ajoute-t-elle dans le jargon du marketing, même les plus engagés sont "promophiles".»

>>>



DU FIL AU TEE Une indust

Reportage dans deux usines picardes qui travaillent pour la marque La Gentle Factory.

Passée de 300 salariés pendant les Trente Glorieuses à une dizaine aujourd'hui, l'entreprise Malterre, implantée à Moreuil, dans la Somme, offre un exemple frappant de la vague de désindustrialisation qui a emporté le secteur textile français depuis 50 ans. Laurent Malterre, actuel gérant de la société, se souvient du fatalisme qui régnait dans les années 1980: «La préfecture a réuni les chefs d'entreprise de la filière, et on nous a dit: "On va vous accompagner jusqu'à la mort."» Peu séduit par cette proposition de soins palliatifs, il recentre l'activité sur le tricotage, opération qui transforme le fil en tissu souple, dont sont faits les tee-shirts, sweats ou articles de bonneterie. Et déploie une énergie et une créativité peu communes pour faire vivre son usine. Parmi ses spécialités, des bandes élastiques destinées aux acrobates de cirque, ou des tapis d'escrime qu'il vend dans le monde entier.

La grande surface décline

Voilà une quinzaine d'années, Laurent Malterre propose une collaboration à E.Leclerc, qui décline au motif que le made in France n'intéresse

Aux Ateliers français de la sellerie (Aisne), 15 couches de tissu sont superposées avant d'être découpées.



-SHIRT rie artisanale

personne... C'est pourtant pour des marques qui se sont lancées sur ce créneau que sa société travaille à présent: La Gentle Factory, Le T-shirt propre ou encore Le Slip français. Dans l'atelier où résonne un «tac-tac» assourdissant, les employés alimentent régulièrement les métiers circulaires en bobines de fils, qui se transformeront en tissus plus ou moins doux, plus ou moins épais, avec plus ou moins de tenue, selon les choix opérés sur la grosseur du fil, son mode de production (coton peigné ou non), le tricotage serré ou plus lâche, etc. Autant d'options faisant varier le coût de revient de l'étoffe de 50% environ.

Le savoir-faire des ouvrières

Après un passage dans des unités d'ennoblissement (stabilisation, teinture, etc.), les rouleaux seront expédiés chez les confectionneurs, notamment aux Ateliers français de la sellerie, à Épagny (Aisne). Installée dans une magnifique ferme réhabilitée, cette entreprise, spécialisée dans le cuir, comprend aussi un atelier textile. Quatre employées seulement travaillent ce jour-là dans une pièce d'à peine 200 m². D'emblée, on est frappé par le caractère artisanal du procédé de fabrication et le savoir-faire des ouvrières.



L'usine Malterre, dans la Somme, s'est recentrée sur le tricotage, soit la fabrication de tissu souple.

Première étape, le matelassage. Deux d'entre elles superposent 15 couches de tissu avec le plus grand soin, afin d'éviter le moindre faux pli. Avec une concentration digne d'une chirurgienne, leur collègue coupe ensuite ce «matelas» en suivant au millimètre les lignes du patron dessinées sur la couche du haut. Puis chacune, devant sa machine, assemble

les différentes parties des tee-shirts et coud les ourlets, le col et l'étiquette. Entre le déballage du rouleau et le repassage du vêtement, l'ensemble du processus prend une demi-heure. Si c'est un sweat zippé, cela nécessite environ une heure. Comme pour un jean, selon la marque 1083. Une des explications de la différence de prix entre fabrication française et asiatique. ♦



Entre le déballage du tissu, la découpe, l'assemblage et le repassage, confectionner un sweat prend environ une heure.

>>> CHANGEMENT DE STRATÉGIE

Envolées, les bonnes résolutions de privilégier les produits tricolores prises pendant la crise du covid ! Une parenthèse paradoxalement enchantée pour toutes les marques interrogées, avant le retour de bâton de la période d'incertitude politique et de difficultés économiques qui a suivi. L'ensemble de la filière en a souffert, y compris les magasins : selon Christèle Merter, 80 boutiques partenaires ont fermé au cours des 18 derniers mois. Côté fabricants, ça tangue fort : «*Nous avons perdu 10% de chiffre d'affaires en 2022, et également en 2023. Il fallait changer, sinon on allait dans le mur*», retrace Guillaume Gibault, du Slip français. Avec comme objectif une baisse sensible des prix (25 € au lieu de 40 € pour un boxer), l'entreprise a construit une usine et rapatrié la confection, alors qu'elle la sous-traitait. Elle a aussi recentré ses gammes sur une seule matière, une palette de coloris moins large, adopté un patronage plus facile à monter et, surtout, rendant possible l'automatisation sans toucher à la qualité, aux dires de l'entrepreneur. Quand on lui fait remarquer que cela entraîne la disparition d'emplois, il a une réponse toute trouvée : «*Si en divisant le tarif par deux, on multiplie les ventes par quatre ou cinq, ce qu'on espère, on en créera plusieurs dizaines.*»

La Gentle Factory, elle aussi, a réagi en proposant une gamme de hauts et de jeans à tarifs plus resserrés. «*Pour prendre l'exemple des tee-shirts [25 € au lieu de 35 à 50 €], on a notamment utilisé un fil un peu plus gros, ce qui donne une matière un peu moins douce, travaillé avec des stocks de bobines existantes, sur des couleurs basiques – bleu, noir, gris chiné, blanc – et changé le montage du col. On n'a gardé que l'essentiel, en misant sur une augmentation des quantités, et on ne vend qu'en direct sur notre site.*»



ITALIE Confection à la mode asiatique

Chine, Bangladesh, Turquie, Vietnam, Inde... les pays d'où proviennent la majorité de nos vêtements sont tous asiatiques. Il y a une exception : l'Italie. Elle occupe même la troisième place de la liste (en valeur). Pour qui se soucie des conditions de travail des employés et de l'impact environnemental de ce qu'il porte, l'étiquette « Made in Italy » semble a priori rassurante. Pourtant,

les droits des ouvriers y sont régulièrement bafoués, notamment dans plus de 4000 ateliers... appartenant à des entrepreneurs chinois. Ils engagent de préférence des compatriotes, mais aussi d'autres immigrés, en particulier bangladais ou africains, souvent sans papiers. Une précarité qui les dissuade de protester quand on leur impose des conditions de travail indignes. Il n'y a pas de salaire minimum en Italie.



Pour abaisser les coûts de production du made in France, les industriels optimisent chaque étape de la fabrication.

Ces changements de braquets sont peut-être aussi dus à l'entrée en scène de la marque Cocorico, qui veut proposer du made in France accessible (25 € le tee-shirt, 50 € le sweat). D'après le cofondateur et directeur général, Arthur Charle, c'est possible notamment grâce à l'internalisation de la logistique, qui permet de travailler en flux tendu et d'éviter les coûts liés aux stocks. Le même souligne que chaque étape de la confection a été scrutée afin d'économiser des heures de travail sur des détails n'en valant pas la peine. Il donne l'exemple de la «bande de propreté» qui recouvre la couture au niveau du col des tee-shirts. Soit. En revanche, nous sommes peu convaincus par l'absence de double fond sur les boxers, alors qu'il est présent même chez des marques bon marché.



Seules les conventions collectives en prévoient, toutefois la loi laisse la possibilité d'y déroger avec des accords locaux. Ces derniers se sont multipliés, permettant aux usines chinoises d'acquérir une réputation flatteuse. Elles sont en effet connues pour leurs prix bas et leurs délais de livraison raccourcis... mais c'est aux dépens des salariés. Certains sont payés à la pièce, d'autres

ont un salaire horaire inférieur à 3 €, et les journées de 12 heures sans repos hebdomadaire ne sont pas rares. Bref, impossible de se donner bonne conscience avec le « Made in Italy ».



Comme ses concurrents, la société promet pourtant une qualité à la hauteur de la réputation du made in France: un vêtement fabriqué sur notre sol serait forcément de bonne facture. C'est une conviction largement partagée. Selon le sondage OpinionWay de 2023 évoqué plus haut, c'est même une des premières raisons d'acheter français, après le fait de soutenir notre économie. Or, tous les experts que nous avons interrogés, sans exception, tiennent à démentir cette idée reçue. «*Rien n'empêche de produire du made in France bas de gamme ni du made in Asia de qualité*» est sans doute, en substance, la phrase que nous avons le plus souvent entendue lors de cette enquête.

→ BIENTÔT UN ÉTIQUETAGE ENVIRONNEMENTAL

Comment, dans ce cas, savoir à quoi s'attendre quand on convoite telle chemise, robe ou marinère? L'exercice est difficile car, sauf pour décrire la composition – ce qui est obligatoire –, la plupart des fabricants sont bien chiches en détails. Et même s'ils se montraient plus prolixes, les profanes que nous sommes auraient sans doute du mal à se faire une idée de la qualité des articles. Car le tissage (on parle plutôt de tricotage pour les étoffes souples) est une technique complexe, et de nombreux paramètres interagissent, du diamètre et de l'homogénéité du fil au type de maille en passant par la distance entre les aiguilles sur les métiers. La tenue des teintures ou des coutures relève également des choix de fabrication propres à chaque entreprise. Une visite à l'Institut français de la mode avec, dans nos bagages, plusieurs tee-shirts, jeans et boxers confectionnés en France ou en Asie ne nous a pas permis de tirer des conclusions tranchées sur d'éventuels liens entre origine et qualité.

Heureusement, l'étiquetage environnemental – qui est censé apparaître cette année de façon volontaire si l'Union européenne ne lui met pas trop de bâtons dans les roues – pourrait nous apporter une aide précieuse. Dans un premier temps, il tiendra compte seulement des conditions de fabrication (pays, distances parcourues, etc.), mais il devrait intégrer à terme l'espérance de vie attendue. L'idée étant de répondre à la question «combien d'années puis-je espérer garder intacte cette pièce qui me tente?».

Comme dans la vraie vie

Pour calculer cet indice de durabilité et aboutir à une norme, l'Institut français du textile et de l'habillement (IFTH) a élaboré un référentiel technique extrêmement précis portant sur 12 catégories, entre vêtements et linge de maison. Sa particularité, et l'un de ses intérêts majeurs: intégrer l'usage «dans la vraie vie». Pas moins de 47 000 personnes ont été interrogées. En plus des questions sur les habitudes d'utilisation et d'entretien, on leur a demandé pour quelles raisons elles se débarrassaient de leurs habits. Les résultats s'avèrent instructifs: d'abord, dans 80% des cas, c'est parce qu'ils sont usés ou abîmés, non par caprice ou pour suivre la mode. Et cette échéance arrive vite; par exemple, les trois quarts des tee-shirts résistent moins de quatre ans. En général, la déformation et les trous constituent les principaux problèmes rencontrés – avec en plus le boulochage, s'agissant des pulls, et les accessoires hors d'usage (fermeture éclair...), pour les manteaux et les parkas. «*Ces réponses nous ont permis de pondérer les différents critères de durabilité. Ainsi, si les consommateurs nous déclarent que le boulochage est un motif majeur pour jeter un pull, on lui attribue un coefficient important, et si ce défaut est présent, il pénalisera fortement la référence concernée*», explique Gaëlle Courage, responsable du projet.

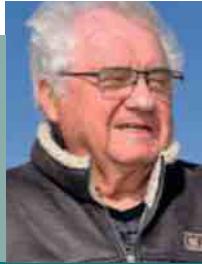
Afin de mesurer tous les paramètres, et de savoir comment les tester au mieux, les laboratoires de l'IFTH ont carburé à plein régime. Par exemple, les essais de déformation ne sont pas les mêmes sur un pull (dont le col, les bas de manches ou la taille s'élargissent) que sur un tee-shirt (qui vrille et dont les coutures tournent) ou sur un pantalon (qui poche au niveau des fesses ou des genoux). «*En revanche, pour un même type de pièce, nous proposons le même référentiel*, affirme l'experte. *Je n'ai pas envie que mon petit pantalon en soie se trouve plus vite que mon gros velours côtelé, donc il ne sera pas jugé différemment. Il sera probablement plus mal noté, mais au moins, les choses seront claires, et cela incitera à en prendre davantage soin.*»

Après 70 000 tests passant à la moulinette 10 000 vêtements, l'indice de durabilité est prêt à être mis en œuvre. Il donnera une idée de «l'espérance de vie» des articles, offrant un point de repère et de comparaison objectif et utile aux acheteurs. Espérons qu'il sera largement adopté par les professionnels, qu'ils donnent ou non dans le made in France. ♦

(1) Source: Refashion, l'éco-organisme de la filière.

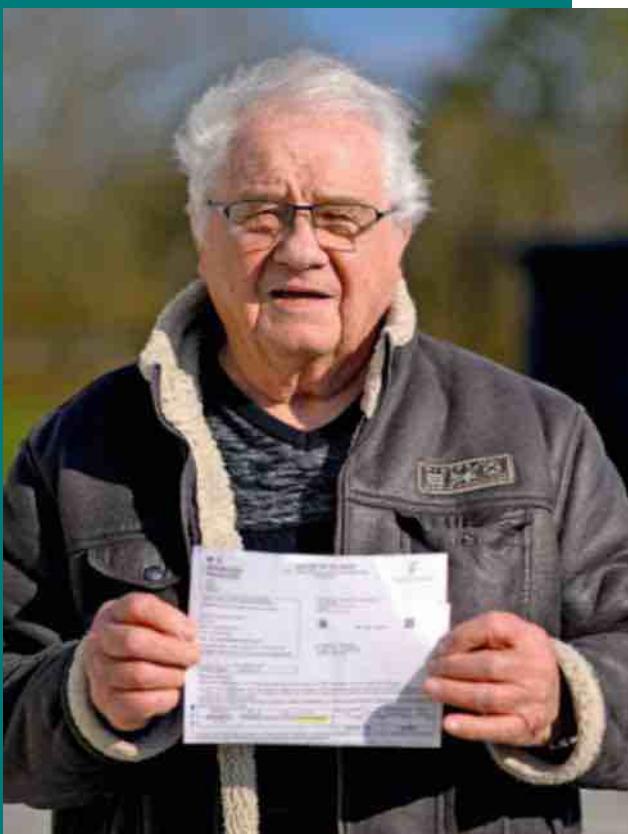


GÉRARD BUNOUF, qui habite à 400 mètres de la côte, ne veut pas payer pour des infrastructures visant à protéger le littoral des assauts de la mer.



Quand des propriétaires de biens éloignés du front de mer doivent acquitter la facture pour des ouvrages contre l'érosion côtière, ils ont du mal à avaler la pilule.

— Par **BORIS CASSEL**



Gérard craint que la redevance annuelle qu'il paie n'augmente un jour pour financer des aménagements ne le concernant pas directement, puisque sa maison ne se trouve pas en face de la plage.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne, heureuses ou malheureuses
Adressez vos courriers au 233, bd Voltaire,
75555 Paris cedex 11

Par e-mail courrierdeslecteurs@quechoisir.org

A. SOUBIGOU/ANDIA

ÉROSION CÔTIÈRE

Régler des travaux non souhaités

En cette journée ensoleillée de la mi-mars, le vent souffle fort à Port-Bail-sur-Mer (50). Emmitouflé dans son blouson, Gérard Bunouf avance prudemment sur la plage de Denneville. Ce retraité, «né ici il y a 84 ans», a tenu à braver les bourrasques pour nous montrer ce qui le met en rogne: la dune, qui sépare la mer des premières résidences secondaires, renforcée à certains endroits par des rochers. «*Ce sont les propriétaires des maisons situées à quelques mètres de là qui ont réalisé les travaux à leurs frais, pour stabiliser le sable devant chez eux*», souligne-t-il. L'enrochement est discontinu, en pointillé; il est lié à leurs efforts financiers. Aujourd'hui, une partie des riverains estiment que ce dispositif ne résistera pas aux assauts de la mer, rendus plus violents par le réchauffement climatique. À Denneville, des travaux d'ampleur sont donc envisagés, pour un budget prévisionnel de plus de 1 million d'euros au cours des prochaines années. Qui va payer? L'État, les collectivités? Ça n'en prend pas le chemin...

Tout un quartier concerné

Afin d'être certains de voir le chantier débuter, les propriétaires inquiets projettent de faire régler la facture à tous les habitants du quartier. Et c'est ce qui chagrine Gérard Bunouf, car sa maison se situe à plus de 400 mètres de la plage. Une distance qui, juge-t-il, la protège. Il n'a donc aucune envie de payer pour «*les gens qui ont bâti sur le trait de côte*». Toutefois, Gérard n'aura pas trop le choix, car il est membre de l'entité qui prévoit ces aménagements, et sera solidaire de cette dépense. Si l'on veut bien comprendre, remontons un peu dans le temps. «*En 2014, les 70 propriétaires du front de mer s'étaient réunis en association pour effectuer les travaux de protection de leurs habitations. Ça les regardait, les autres habitants du quartier ne s'en préoccupaient pas trop*», se remémore-t-il. Tout change en 2022. L'association syndicale libre (constituée, donc, de propriétaires volontaires) sollicite sa transformation en association syndicale autorisée (ASA) auprès de la préfecture de la Manche.

Ce changement de vocabulaire a des conséquences juridiques importantes; la structure devient un établissement public à caractère administratif, chargé d'une mission de service public (lire l'encadré p. 17). Avec, au passage, un élargissement du périmètre des propriétés qui en relèvent: outre celles du front de mer

Un chantier d'ampleur est envisagé, pour un budget de plus de 1 million d'euros



La dune, qui sépare la mer des premières résidences, a été renforcée à certains endroits par des rochers.

(70 environ), il englobe désormais 1 279 parcelles, certaines à quasiment un kilomètre du littoral. Problème, lorsque votre bien se retrouve dans la zone d'une ASA, vous en devenez membre automatiquement, sans possibilité d'en sortir, sauf à le revendre. Et vous devez, chaque année, vous acquitter d'une redevance.

Les habitants « réputés favorables »

Tout à fait légale, la demande de nouveau statut s'est accompagnée d'une enquête publique. Puis, comme le prévoit le législateur, elle a été soumise à l'approbation des personnes concernées, en septembre 2022. «Sur les 1 279 propriétaires qui avaient le droit de participer à ce vote, seuls 136 ont dit "oui" et 235, "non"», indique Gérard Bunouf. Fin de l'histoire, le changement est rejeté? C'est tout l'inverse qui s'est passé: la création de l'ASA est validée. «La préfecture a considéré que les 908 personnes qui ne s'étaient pas exprimées étaient "réputées favorables" au projet, et que leur absence de vote comptait comme un oui», s'agace l'octogénaire. Un mode de calcul inscrit dans la loi. Voilà comment Gérard Bunouf est devenu futur payeur d'aménagements qui ne le touchent pas directement... Alors, combien sera-t-il obligé de débourser exactement?

Le montant de la redevance à l'ASA dépend de la localisation du logement: plus il est près de la mer, plus la somme est élevée – 30 € par an pour les plus éloignés, 50 € pour ceux plus proches et 200 € pour ceux en face. «On appelle ça la "taxe syndicale". C'est le fisc qui vous l'envoie. J'en ai pour 30 € cette année, mais demain, lorsqu'il faudra financer les travaux, cela augmentera très vite. Et aucun maximum n'est mentionné», s'inquiète Gérard Bunouf. La facture sera votée lors d'une assemblée des propriétaires, au cours de laquelle il aura la possibilité d'exprimer son opposition s'il le souhaite. «Sauf que les gens du bord de mer ont des droits de vote beaucoup plus importants que les nôtres», glisse-t-il.

«Dire que l'association syndicale autorisée de Demenville-plage a été créée pour faire payer la protection des maisons en première ligne aux autres habitants, c'est ne rien avoir compris [au problème]», s'énerve Denis Lefebvre, son président. Pourquoi? «Le cordon dunaire, qui préserve les résidences, dont certaines sont au-dessous du niveau de la mer, est érodé. S'il venait à rompre, on se retrouverait dans une situation à la Xynthia [les ruptures de digues causées par cette tempête, en février 2010, ont provoqué la mort de 47 personnes en Vendée].

L'association syndicale de propriétaires

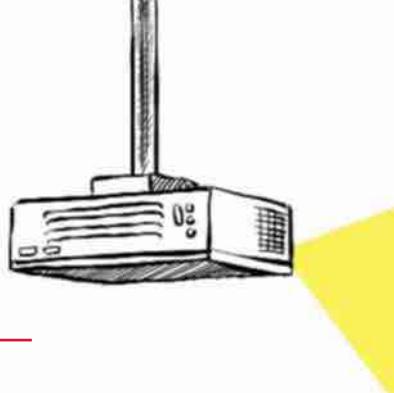
Cette structure juridique est chargée de construire, d'entretenir et de gérer des ouvrages.

OBJECTIF Régie par l'ordonnance n° 2004-632 du 1/07/2004, l'association syndicale de propriétaires a pour but de «prévenir les risques naturels ou sanitaires, les pollutions et les nuisances; de préserver, de restaurer ou d'exploiter des ressources naturelles; d'aménager ou d'entretenir des cours d'eau, lacs ou plans d'eau, voies et réseaux divers; de mettre en valeur des propriétés».

STATUT Il ne s'agit pas d'une association loi de 1901, mais d'un regroupement de propriétaires fonciers (particuliers, entreprises...). On en devient membre dès lors que l'on possède des biens immobiliers dans son périmètre.

ASL ET ASA L'association syndicale libre (ASL) est une personne morale de droit privé. Ses membres fondateurs sont volontaires et doivent donner leur consentement écrit. Ses statuts sont libres. Un an après sa création, elle peut demander à la préfecture sa transformation en association syndicale autorisée (ASA), soit un établissement public sous contrôle de l'État. Cette structure est composée d'une assemblée de propriétaires, d'un syndicat et d'un président. Une ASA se finance par les redevances collectées auprès de ses membres et, éventuellement, par des subventions.

Le risque auquel nous faisons face n'est donc pas limité au phénomène d'érosion, c'est également celui de la submersion et des inondations», estime-t-il. Et d'assurer qu'en cas de brèche dans la dune, les propriétés du front de mer ne seraient pas les seules touchées, et que celles plus en recul seraient submergées par l'océan ou par une remontée des eaux salées. «Si les gens ne veulent pas payer 30 € par an pour leur propre protection, qu'ils ne se plaignent pas demain s'ils ont les pieds dans l'eau!», tempête Denis Lefebvre. S'agissant des inondations, Gérard Bunouf a une réponse simple: «Nous réglons déjà la taxe gemapi.» Cette dernière, qui s'ajoute aux impôts fonciers et est destinée aux collectivités locales, sert à financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Bref, Gérard a un peu l'impression d'être contraint de payer deux fois pour un même enjeu. ♦



EHPAD PRIVÉS

Dans les coulisses du lobbying

Des responsables de cercles de réflexion et des personnalités ayant travaillé dans les sphères publiques se mettent au service des réseaux privés d'Ehpad... pour défendre leurs intérêts. Enquête et révélations.

— Par **ÉLISA OUDIN**



Nous sommes le 11 mars. Dans un petit salon privé de la Maison de l'Amérique latine, à Paris, se déroule le dîner annuel du cercle de réflexion Matières grises. Les patrons des plus grands groupes privés d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), adhérents du think-tank, y participent. À l'une des tables, cette année, deux invitées d'honneur: la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Catherine Vautrin, et la ministre déléguée en charge de l'Autonomie et du Handicap, Charlotte Parmentier-Lecocq. Cette dernière a du pain sur la planche; elle doit annoncer, dans quelques jours, les résultats du grand plan de contrôle des Ehpad, diligenté en 2022 par l'État après les révélations de maltraitance dans les maisons de retraite. Les conclusions de l'enquête sont tombées pendant que nous écrivions cet article... et, de l'avis même de plusieurs syndicats d'inspecteurs du secteur, il semblerait que la montagne ait accouché d'une souris (lire l'encadré p. 20). Ce soir-là, le maître de cérémonie est Luc Broussy, cofondateur du laboratoire d'idées Matières grises. Ce cadre et ancien élu du PS, proche du premier secrétaire du parti, Olivier Faure, a beaucoup mis en avant le concept de «silver économie» (ou économie des séniors). Il est souvent considéré comme l'un des principaux experts des problématiques d'accueil des personnes âgées. Plusieurs propositions de son rapport «Adaptation de la société au vieillissement de sa population» ont d'ailleurs été reprises dans la loi du 28 décembre 2015 sur le même thème. L'homme a aussi occupé, de 1993 à 2005, la fonction de délégué général du syndicat Uneppa, devenu ensuite Synerpa, l'organisme

de lobbying des Ehpad privés. Il achève actuellement une mission de conseil pour le groupe d'Ehpad privé Bridge. «Le think-tank est financé par 23 groupes privés et associatifs pour publier des études qui ont vocation à éclairer le débat public sur des thèmes dépassant de loin l'intérêt à court terme de ces opérateurs», affirme Luc Broussy.

➔ CRÉER UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE

«Le rôle d'influence, de communication et de lobbying des promoteurs de la silver économie est clairement assumé», estime José Polard, psychologue, psychanalyste et président de l'association Ehpad de côté. La silver économie est une expression créée de toutes pièces dans les années 1990, dont la finalité est d'organiser une filière industrielle de biens et de services destinés à nos aînés. «Ses «penseurs» ont également inventé le «bien vieillir». Une pure manipulation! Car qui a envie de mal vieillir? Cette notion n'est là que pour pousser les gens à «bien se comporter», et à acheter les produits que la silver économie met à leur disposition», analyse, quant à lui, Michel Billé, sociologue, spécialiste des questions relatives aux handicaps et à la vieillesse, également membre d'Ehpad de côté.

Les études et les rapports des promoteurs de la silver économie font notamment passer le message que le secteur privé reste une réponse indispensable pour accueillir les séniors

LE FUTUR DE L'EHPAD C'EST ICI !



dépendants, dont le nombre va croître fortement. «*La demande porte non pas sur une illusoire et impossible suppression des Ehpad, mais sur leur mutation et leur ouverture*», est-il ainsi écrit dans le rapport «*L'Ehpad du futur commence aujourd'hui*», que le cercle Matières grises a fait paraître en 2021. «*Les personnes doivent pouvoir choisir elles-mêmes le parcours qu'elles souhaitent suivre grâce à une offre riche et adaptée au bien vieillir*», souligne encore, en 2020, la note «*Pour une politique du grand âge dynamique et audacieuse*». Celle-ci a été élaborée par un autre groupe de réflexion, le Club ensemble pour bien vieillir, animé, cette fois, par le cabinet de stratégie Com'Publics.

→ FINANCER SOI-MÊME DES ÉTUDES

Pour un néophyte, il n'est pas toujours évident de faire la distinction entre ces nombreuses «expertises» et les travaux consacrés aux mêmes thématiques, mais menés par les enseignants-chercheurs. Leur nature est pourtant différente: les documents des think-tanks sont souvent écrits par des personnalités intéressées, ou associées à la défense d'intérêts privés; les seconds sont des études réalisées par des professionnels indépendants du secteur public. Ainsi, l'Institut de la longévité, des vieillesses et du vieillissement (ILVV), groupement d'intérêt scientifique (GIS) fondé par neuf institutions publiques – dont le Centre

national de la recherche scientifique (CNRS) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) –, soutient les travaux en sciences humaines et sociales. Il est possible de trouver leur liste, et le nom de tous les chercheurs, sur le site de l'ILVV. À l'instar de celui d'Emmauelle Puissant, maîtresse de conférence en sciences économiques à l'université de Grenoble-Alpes (38). En 2022, avec sa consœur Anne Le Roy, elle a produit une étude intitulée «*Vers une perte de sens du travail médico-social*», dans laquelle elles expliquent que «*deux conceptions du travail et du service coexistent [...] dans les activités sociales et médico-sociales: une (première), autour de la dimension relationnelle des activités, et une (autre), plus récente [...], autour des actes réalisés, dans un registre d'efficience [...]. Ces tensions génèrent une dégradation des conditions de travail des salariées, une perte de sens*».

Une autre étude, conduite par Anne Penneau et Zeynep Or, respectivement chargée et directrice de recherche à l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irides), révèle, quant à elle, que «*[les] Ehpad les plus chers ne sont pas les meilleurs*». De tels travaux apportent une base scientifique au champ du grand âge... du moins, tant que leurs auteurs continuent à percevoir des subsides publics. «*On commence à voir apparaître des offres de financement de thèses de doctorat émanant du secteur privé... qui énoncent, dès le départ, les conclusions à démontrer!*», déplore un universitaire.

>>>

>>> ORGANISER DISCUSSIONS INFORMELLES ET TÊTE-À-TÊTE

Le lobbying des maisons de retraite privées peut utiliser des voies plus directes. La Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) mentionne, par exemple, le lancement par Clariane (ex-Korian), en 2021, d'actions «*de représentation d'intérêts*» qui ciblaient la proposition de loi «grand âge» et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Le but: obtenir plus de moyens pour les services médico-sociaux en charge des personnes dépendantes contre l'instauration de «*critères de qualité*». À cette occasion, le numéro 1 des réseaux d'Ehpad privés en France a décliné toute la palette du lobbyiste: discussions informelles et tête-à-tête, production d'«expertises» afin de convaincre les décideurs publics, invitations à des événements et à des opérations promotionnelles... Le groupe a également eu recours aux bons services de plusieurs cabinets de stratégie et de lobbying, tels Bain & Company, Roland Berger ou Bona Fidé. Il a d'ailleurs chargé cette dernière agence, en 2021, d'une mission de «sensibilisation» auprès des parlementaires, en leur présentant les projets et les enjeux territoriaux du groupe. Bona Fidé vante ainsi son savoir-faire: «*Nous délivrons un conseil de haut niveau à des entreprises et des institutions qui sont au cœur du débat public pour les accompagner dans leurs stratégies d'opinion, de narration et d'influence.*»

RECRUTER DES POLITIQUES OU DES HAUTS FONCTIONNAIRES

De son côté, après le scandale révélé par le livre *Les fossoyeurs*, de Victor Castanet, Orpea, qui s'appelle désormais Emeis, a demandé au cabinet ESL Rivington de promouvoir sa nouvelle organisation et de redorer son image auprès des pouvoirs publics. Principales cibles de cette opération: les députés, les sénateurs ainsi que les membres de l'exécutif, en particulier le ministre de la Santé et ses collaborateurs. ESL Rivington, qui se félicite de «*conseiller les États et les gouvernements*» sur son site, est dirigé par Alexandre Medvedowsky, énarque, conseiller d'État et ancien membre du cabinet de Laurent Fabius à l'époque où celui-ci présidait l'Assemblée nationale. L'homme, ex-conseiller départemental des Bouches-du-Rhône (PS) et ex-candidat à la mairie d'Aix-en-Provence (13), a par ailleurs été le patron du Syndicat français de l'intelligence économique (Synfie) de 2014 à 2022. Orpea peut ainsi espérer bénéficier de ses relations et de celles de ses consultants séniors au sein des cercles du pouvoir. Un épais carnet d'adresses dans ces milieux est en effet particulièrement apprécié du monde du lobbying, qui recrute de plus en plus de personnes issues des rangs des politiques ou de la haute fonction publique. Ainsi, l'actuelle déléguée générale du Synerpa (syndicat professionnel des établissements privés pour personnes âgées), Elsa Ptakhine, est une ex-conseillère de Marisol Touraine, en charge du ministère de la Santé entre 2012 et 2014.

PLAN DE CONTRÔLE Des moyens suffisants ?

Le bilan du plan national de contrôle des 7 500 Ehpad privés et publics, lancé en 2022 par le gouvernement à la suite de l'affaire Orpea, a été publié le 27 mars dernier. Au total, 55 structures ont été mises sous administration provisoire ou fermées, et 40 signalements, adressés au procureur de la République. Une proportion assez faible, qui serait rassurante si des doutes ne planaient pas sur les moyens mis en œuvre pour l'opération de grande ampleur. Selon les Agences régionales de santé (ARS), «*ce plan a exigé une mobilisation sans précédent des équipes d'inspection pour garantir un contrôle exhaustif du secteur*». Or, le son de cloche est différent du côté des représentants des inspecteurs: «*Les deux tiers des établissements ont été vérifiés sur pièces [à partir de documents], et non sur place; c'est incompatible avec l'objectif de lutte contre la maltraitance*», affirme Stéphane Bernard, secrétaire général adjoint du Syndicat national des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale, le Sniass-Unsa. Il alerte sur «*le sous-dimensionnement des moyens de contrôle sur les établissements de santé publics et privés. En 2025, environ 250 postes, sur 8 000, ont encore été supprimés dans les 18 ARS.*» Le Sniass-Unsa souligne, en outre, que l'arsenal des sanctions renforcées, adopté par le décret du 9 août 2023, ne serait pas opérationnel... faute d'instruction technique ministérielle suffisante.

En 2007, c'est Agnès Audier (ex-collaboratrice de Simone Veil au ministère des Affaires sociales et de la Santé, puis de Jean-Pierre Raffarin au Commerce comme directrice de cabinet) qui a été nommée associée à l'agence de conseil BCG, après avoir travaillé chez Havas et Vivendi et passé un an à la direction de l'Inspection des finances. La consultante s'avère, par ailleurs, présidente bénévole depuis 2018 du groupe SOS Séniors, qui compte alors une soixantaine d'Ehpad. De fait, les grands groupes privés d'Ehpad sont aussi friands de hauts fonctionnaires ou de conseillers ministériels. Sophie Boissard, énarque, ancienne rapportrice au Conseil d'État, plusieurs fois conseillère ministérielle (de Gérard Larcher et de Christine Lagarde, notamment), ex-directrice du Commissariat général au plan, où elle a planché sur la politique publique dans le secteur de la santé, occupe ainsi, depuis 2016, le poste de directrice générale chez Korian/Clariane. Grégory Emery, l'ex-conseiller sécurité sanitaire au cabinet d'Olivier Véran, devait l'y rejoindre en tant que directeur des affaires publiques... mais, comme les médias l'ont alors dévoilé, l'HATVP en a décidé autrement. Dans un avis rendu en mars 2021, elle a estimé les deux fonctions incompatibles, et tout bonnement interdit le transfert! ♦

BUBBLE TEA

Une mode jetable

Du thé, du lait ou du jus de fruits; des billes de tapioca ou de sirop encapsulé; de couleur verte, orange ou bleue... les bubble tea ont conquis la France. Une mode regrettable, surtout pour la santé.

— Par **ELSA ABDOUN**

Vous avez sans doute entendu parler de cette mode fulgurante, qui nous vient de Taïwan: les bubble tea. Ces boissons de couleurs et saveurs variées, à base de thé ou de lait aromatisés, ou encore de sirops ou jus de fruits, présentent une particularité qui les rend bien plus amusantes à siroter qu'une simple canette de soda: elles contiennent soit des perles de tapioca sucrées, que l'on aspire à travers une large paille et que l'on mâchouille après chaque gorgée, soit des billes gélatineuses appelées *popping boba*, qui éclatent dans la bouche en libérant un sirop très sucré. Depuis quelques années, les enseignes spécialisées dans la vente de ces breuvages poussent comme des champignons dans toutes les grandes villes de France. Récemment, des rayons dédiés sont même apparus en supermarchés. Et ce malgré un prix dépassant fréquemment les 10 € par litre, et des listes d'ingrédients qui donnent franchement des sueurs froides.

Produits ultratransformés

Qu'en juge: la vingtaine de références que nous avons trouvées en grande distribution comportaient toutes entre 10 et 25 marqueurs d'ultratransformation (additifs, arômes et autres ingrédients industriels). Parmi ces derniers, des colorants comme le rouge allura (E129), la tartrazine (E102), le jaune soleil (E110) ou le bleu brillant (E133), qui peuvent engendrer une hyperactivité chez les enfants. Sont aussi présents le caramel ammoniacal (E150c) et le caramel au sulfite d'ammonium (E150d), susceptibles de renfermer des substances immunotoxiques et cancérogènes.

Des additifs renfermant des phosphates, dont l'excès semble favoriser les maladies cardio-vasculaires, apparaissent – tels l'amidon modifié (E1414 ou E1442), les polyphosphates (E452) et le phosphate de potassium (E340). Tout comme des édulcorants, dont la consommation est associée à un risque plus élevé de cancer.

Des substances délétères interdites dans plusieurs pays

L'inventaire ne s'arrête pas là: du dioxyde de silicium (E551), suspecté de causer la maladie cœliaque, ainsi que de la gomme de cellulose (E466) et des mono- et diglycérides d'acides gras (E471), qui entraîneraient prise de poids, cancers, pathologies cardiovasculaires, diabète ou encore inflammation chronique de l'intestin, font partie des composés.

Dans certaines références, il y a même des huiles de coco ou de palme hydrogénées, pourtant interdites dans plusieurs pays européens car pourvoyeuses des fameux acides gras trans qui bouchent les artères.

Pas mieux en boutiques ?

À la rédaction de *Que Choisir*, on n'avait jamais vu des listes d'ingrédients aussi rebutantes ! Et, malheureusement, les mêmes additifs se retrouvent sur les sites de fournisseurs professionnels,



il est peu probable qu'une meilleure qualité soit proposée dans les boutiques spécialisées... Ne reste donc qu'une solution, pour les adeptes du bubble tea qui tiennent à leur santé: le faire soi-même. De grosses pailles réutilisables spécifiquement prévues à cet effet sont disponibles dans le commerce, et les perles de tapioca peuvent être préparées à la maison puis congelées. Il n'y a plus qu'à ajouter du thé, du lait, du jus de fruits ou tout autre ingrédient de son choix. Une option bien plus saine, mais également plus économique et plus écologique, que les versions industrielles. ♦

POTS DE YAOURT

Un recyclage à la peine

« Je vais dans le bac jaune avec mon opercule détaché », peut-on lire actuellement sur des milliers de pots de yaourt, dans le cadre d'une campagne de tri de ces emballages. Mais est-ce vraiment utile ?

— Par **ELSA ABDOUN**

Ce sont 60 000 tonnes de petits pots de yaourt et de compote qui sont jetés chaque année, en France. Et malgré la simplification récente des consignes de tri, qui invitent à présent à jeter tous les conditionnements, sans distinction, dans la poubelle jaune, seules 5 000 tonnes de ces contenants en polystyrène arrivent dans les centres de tri, d'après Citeo, l'un des éco-organismes en charge de la gestion des déchets d'emballages en France. En effet, 55 000 tonnes de pots finissent, chaque année, « enfouies » ou incinérées. Un véritable fléau écologique, selon Pauline Debrabandere, chargée de plaidoyer au sein de l'association Zero Waste France: « Les centres d'enfouissement sont en fait des décharges à ciel ouvert. Les ordures émettent un tas de gaz, notamment du méthane. Certes, au niveau du sol, des membranes sont censées faire barrière. Cependant, dans les faits, il peut y avoir des fuites, jusqu'à dans les nappes phréatiques. » L'incinération ne trouve pas plus grâce à ses yeux. « Il faut, dit-elle, faire chauffer en permanence des fours à plus de 800 °C pour que finalement des polluants, tels que des PFAS ou des dioxines, soient relargués dans l'air. Sur une tonne de déchets brûlés, on récupère encore 370 kg de matière ultra-concentrée en contaminants, qui sera soit employée comme remblai sur les routes (et, donc, diffusera dans les sols), soit enterrée dans des mines de fer. »

Afin de diminuer le nombre d'emballages finissant ainsi, Syndifrais, le syndicat regroupant les principaux fabricants de produits laitiers frais, a lancé une grande campagne de communication en février dernier. Jusqu'à la fin de l'été, des messages seront imprimés sur les opércoles de 500 millions de petits pots de yaourt, comme « Je vais dans le bac jaune avec mon opercule détaché », « Moi aussi, je vais au tri » ou encore « Si je vais au tri, je serai recyclé ». Mais recyclables, le sont-ils réellement ?

Deux versions des faits

Beaucoup, en tout cas, se posent la question, ce qui freine probablement en partie l'adoption du geste de tri. La première réserve tient dans la capacité des centres de tri (qui séparent l'ensemble des déchets du bac jaune) et de surtri (qui classent ensuite les différents types de plastiques) à isoler la totalité du polystyrène des autres matériaux pour le destiner au recyclage. « Il n'y a



que trois centres de surtri en France. Ils ne peuvent gérer que 70 000 tonnes de déchets en plastique par an, soit bien moins que ce qui est jeté. C'est impossible que tout le polystyrène atterrissant dans la poubelle jaune soit pris en charge », souligne Pauline Debrabandere. Elle témoigne avoir « vu récemment, dans un centre de tri, des balles de plastiques [des blocs compactés de divers plastiques mélangés] qui n'étaient pas destinées au surtri, et qui allaient finir incinérées ». Citeo certifie, au contraire, que « 95 % des petits pots en polystyrène triés dans le bac jaune sont envoyés au recyclage » aujourd'hui... sans toutefois livrer des preuves à l'appui de ce chiffre. Difficile d'être affirmatif, donc. Une seule chose est sûre: au moins une partie des pots déposés dans le bac jaune est recyclée, alors qu'aucun ne l'est s'ils sont mis dans la poubelle tout-venant.

Deuxième élément de doute: l'intérêt du recyclage tel qu'il est pratiqué avec le polystyrène. Ce dernier fait, à l'heure actuelle, l'objet d'une transformation uniquement mécanique, en cintres, pots de fleurs ou pare-chocs. Ainsi, la production de ce plastique et la pollution qu'elle engendre ne servent pas qu'à contenir 125 grammes de yaourt pendant quelques jours, mais aussi à suspendre une jupe ou à accueillir un cactus durant plusieurs années. Néanmoins, une fois le cintre ou le pot de fleurs cassé, le résultat est le même: enfouissement





Pour réduire notre consommation de plastique, mieux vaut acheter du yaourt en gros pot familial qu'en petites portions individuelles.

ou incinération. Le gain se révèle donc modeste. Sur ce plan, la situation devrait heureusement bientôt changer. Dans quelques mois, la première usine européenne de recyclage chimique du polystyrène ouvrira en Belgique. Elle permettra enfin de transformer les pots de yaourt usagés... en nouveaux pots de yaourt. «Techniquement, il n'y a aucune limite au nombre de cycles [de réemploi]», indique Indaver, l'entreprise qui possède l'installation. Elle assure également que le matériau issu du polystyrène recyclé dispose «des mêmes propriétés que la version vierge».

Le tri ne règle pas tout

Si l'on en croit un rapport de 2023 du Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne, cette nouvelle technologie de valorisation présente des bénéfices environnementaux très nets par rapport à une absence

de recyclage, mais aussi au regard de la transformation mécanique. Citeo s'est engagé à fournir à Indaver un minimum de 8 000 tonnes par an de polystyrène, tout en assurant que «*si le nombre de pots de yaourt jetés dans le bac jaune augmentait, ce que l'on espère, la quantité de plastique recyclé pourrait aussi être rehaussée*». Une information confirmée par Indaver.

Bref, il y a toutes les raisons de jeter ses pots de yaourt dans le bac jaune (sans les laver ni les empiler). Bien sûr, ce tri ne règle pas tous les problèmes, loin de là... les taux de tri, et donc de recyclage, s'avérant pour l'instant très faibles, la plupart des pots de yaourt risquent d'être encore longtemps fabriqués à partir de polystyrène vierge. Résultat, du plastique supplémentaire circule sur la Terre, avec tous les effets sanitaires qu'on connaît... et ceux qui restent à découvrir. Sans compter que Citeo prévoit de continuer à dédier

quelque 20% du polystyrène collecté au recyclage mécanique, dont les avantages sont bien plus restreints. «*On préfère ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier*», se justifie l'organisme sans plus de détails.

Enfin, si produire du polystyrène neuf est évité grâce à la valorisation chimique, la nouvelle matière obtenue n'est certainement pas dénuée d'impacts environnementaux. Quelles seront les consommations d'eau et d'énergie de l'usine d'Indaver, ou encore les pollutions qu'elle générera? La société n'a pas souhaité nous répondre.

Le recyclage chimique présente lui aussi un coût environnemental

Limiter sa consommation d'emballages, même recyclables, est donc utile. On peut déjà réaliser ses compotes, desserts et yaourts soi-même ou, quand c'est possible, privilégier les produits consignés, conditionnés dans des contenants en verre à rapporter en magasin. Certaines enseignes, notamment celles spécialisées en bio, commencent à proposer ce service, à l'instar du réseau Biocoop (600 points de vente). Une expérimentation devrait, en outre, débuter en mai dans plus de 1 000 supermarchés des Pays de la Loire, de Bretagne, de Normandie et des Hauts-de-France.

«*La consigne pour le réemploi est meilleure sur le plan environnemental. Elle est aussi plus économique et crée de l'emploi local. On investit énormément d'argent public dans le développement d'usines de recyclage, mais on ferait mieux de le consacrer à celui des filières de réemploi*», commente Pauline Debrabandere. Précisons enfin que si l'on n'a pas d'autre choix que d'acheter ses yaourts dans des emballages jetables, mieux vaut privilégier ceux vendus en format familial, car cela réduit, à quantité de produit égal, la masse de plastique utilisée. ♦

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

L'État réduit ses aides

Fin mars, l'exécutif a dévoilé les nouveaux tarifs d'achat du surplus d'électricité et les montants des primes à l'autoconsommation. Les baisses sont drastiques, mais l'impact reste à nuancer.

— Par **FABRICE POULIQUEN**

Avec la hausse des coûts de l'énergie, le nombre de particuliers s'équipant de panneaux photovoltaïques a fortement augmenté en France. Fin 2024, on comptait 677 411 installations en consommation individuelle raccordées au réseau, soit environ 240 000 de plus que l'année précédente. Mais la baisse des subventions publiques dédiées à ces dispositifs pourrait freiner cet essor.

Les installations solaires résidentielles n'excèdent pas 9 kilowatts-crête (kWc) de puissance. Elles bénéficient d'un soutien qui se concrétise par l'obligation d'achat de l'électricité produite. En clair, l'État, par l'intermédiaire de sa filiale EDF OA ou d'un autre opérateur agréé, acquiert le surplus d'électricité que vous n'êtes pas parvenu à autoconsommer. S'ajoute à cela une prime à l'autoconsommation, versée un an après la pose des panneaux photovoltaïques. Son montant dépend de la puissance qui a été installée.

Ce sont ces aides que le gouvernement a ratibosées dans son arrêté du 27 mars. Divisé par trois, le tarif d'achat de l'électricité passe de 12,7 centimes (cts) le kilowattheure (kWh) à 4 cts. La prime à l'autoconsommation, elle, tombe à 80 € par kWc, alors qu'elle s'élevait à 220 € par kWc pour les installations inférieures ou égales à 3 kWc, et à 160 € pour celles inférieures ou égales à 9 kWc.

Bientôt une TVA à 5,5% en guise de consolation

Le coup de rabot paraît brutal. Mais, en contrepartie, la TVA s'allègera. À ce jour, les taux sont différenciés: 10% quand il s'agit de systèmes en dessous des 3 kWc, et 20% au-dessus. Au 1^{er} octobre, ce taux sera de 5,5% pour tous ceux en autoconsommation en dessous de 9 kWc, sous certaines conditions. «*Cette diminution de la TVA va plus que contrebalancer celle de la prime à l'autoconsommation*», observe Sylvain Guérin, du Syndicat des énergies renouvelables (SER).



De plus en plus de particuliers s'équipent.

Reste que la chute du prix d'achat du surplus d'électricité solaire n'est, elle, pas compensée. À 12,7 cts d'euro le kWh, il était déjà très en deçà du coût du kWh d'électricité consommée facturé aux Français (20,16 cts en option base au tarif bleu d'EDF). En somme, les foyers fabriquant leur électricité solaire avaient tout intérêt à l'autoconsommer pour réduire leur note énergétique plutôt qu'à la vendre.

Les ménages ont d'autant plus intérêt à autoconsommer

Ce recul du tarif d'achat accentue cet impératif. Pour les ménages, tout l'enjeu est de décaler au maximum leurs consommations aux moments où leurs panneaux produisent de l'électricité. Dans ce domaine, il y a une grande marge de progression en France. À peine 32% des possesseurs de voitures électriques pilotent la recharge de leurs véhicules en programmant l'heure de déclenchement, relevait ainsi Enedis en septembre dernier. Cette mesure pousse aussi à s'intéresser aux solutions de stockage, notamment aux batteries domestiques (lire QC n° 644 de février 2025).

Un trou noir de plusieurs mois

In fine, cette réduction des aides de l'État écorne peu l'intérêt d'un investissement dans le photovoltaïque. Toutefois, il y a un sacré décalage entre la baisse de la prime à l'autoconsommation, effective depuis fin mars, et l'application de la TVA à 5,5% qui, elle, n'entrera en vigueur qu'au 1^{er} octobre. Sur ce point, le gouvernement n'a pas écouté les professionnels, qui demandaient que ces deux évolutions coïncident, afin d'éviter un arrêt brutal des projets solaires dans l'Hexagone. ♦



Les **tests** du mois

26 | BEURRES DOUX ET DEMI-SEL

Goût, arômes, teneur en matière grasse, additifs... 20 beurres doux et demi-sel testés, dont des allégés.

32 | RÉFRIGÉRATEURS COMBINÉS ET GROS VOLUME

35 | LESSIVES POUDRES, LIQUIDES ET CAPSULES

38 | MATELAS

40 | TONDEUSES ROBOTS

42 | PNEUS ÉTÉ

43 | TESTÉ AILLEURS

101 produits
achetés,
10 laboratoires
sollicités,
259 300 €
investis pour guider
vos choix vers
une consommation
responsable.

NOTRE EXPERTISE

LES PRODUITS CHOISIS

Tous ceux que nous analysons sont achetés anonymement dans le commerce, en plusieurs exemplaires selon les besoins. Nous les payons comme vous le feriez vous-même.

NOS ESSAIS COMPARATIFS

Nous testons tous les articles à partir d'un protocole établi par les ingénieurs de notre service essais comparatifs, dans des laboratoires indépendants et qualifiés, en partenariat avec nos homologues européens. Les références sont évaluées selon leur aptitude à la fonction, leur ergonomie et leur sécurité.

AUCUNE PUBLICITÉ N'EST ACCEPTÉE

Les résultats de nos tests et les informations que nous publions ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire, à l'exception de « La Note Que Choisir », délivrée et contrôlée par le Bureau Veritas Certification.

LES DISTINCTIONS

Les produits accompagnés de ces logos se distinguent des autres.



LE MIEUX NOTÉ

C'est le meilleur article de la sélection, tous critères confondus, sauf le prix qui n'est pas pris en considération dans la note globale.



BON CHOIX Sans être le meilleur de la sélection, c'est un bon produit qui mérite votre attention.



QUALITÉ / PRIX La référence présente le meilleur compromis entre qualité et prix.



MOINS IMPACTANT Aucun produit n'est irréprochable, mais celui-ci s'avère plus écoresponsable que les autres, tout en affichant de bonnes performances.



À ÉVITER Disqualifié ! Les résultats de nos tests nous amènent à déconseiller l'achat du produit.

BEURRES

Doux, demi-sel ou bourrés d'additifs

Ce produit laitier indispensable à la cuisine française se décline de nombreuses façons: doux, demi-sel, de baratte, allégé, labellisé... Pour vous aider à faire le tri, nous avons testé 20 références vendues en supermarché, dont des produits ultratransformés.

— Par ELSA CASALEGNO avec ABYGAËLLE LE PALABE



Nous raffolons du beurre. En France, chaque habitant en mange 8 kg par an (champions du monde!). Les linéaires des supermarchés regorgent de références, entre beurres doux, demi-sel ou salés, élaborés à partir de crème crue ou de lait pasteurisé, sous signe de qualité ou allégés. Difficile de faire un choix...

Pour séparer le bon grain de l'ivraie, nous avons acheté 20 produits (10 doux et 10 demi-sel), de marque nationale ou de distributeur. Qualités gustatives, présence de contaminants, respect de la réglementation, origine mentionnée sur les emballages (lire p. 30)... tout a été scruté à la loupe.

Dans une enquête de 2019, les services de la répression des fraudes relevaient de nombreuses anomalies (30% des usines) et non-conformités (18% des beurres). Disons-le tout net, lors de ce test, il y a eu peu de mauvaises surprises; par contre, nous avons tiqué sur la composition des beurres allégés. Aujourd'hui prisés pour leur prix, lui aussi plus light (environ 25% moins cher), ils avaient été développés dans les années 1980 afin de répondre à une demande de produits plus pauvres en graisses. Au lieu des 82% de matière grasse (MG) laitière contenus dans les beurres classiques, ils n'en revendiquent que 60% (Eco+ doux, Bridel demi-sel et Montfleuri demi-sel) ou 40% (Auchan doux, Les croisés demi-sel). Voire 20% pour Elle & Vire doux, ce dernier ne pouvant être dénommé «beurre» bien qu'il soit vendu dans ce rayon: il s'agit de «matière grasse laitière» à tartiner. Dans les faits, Eco+ et Bridel comportent 10% de MG de plus que les 60% qu'ils affichent; pour les consommateurs en quête

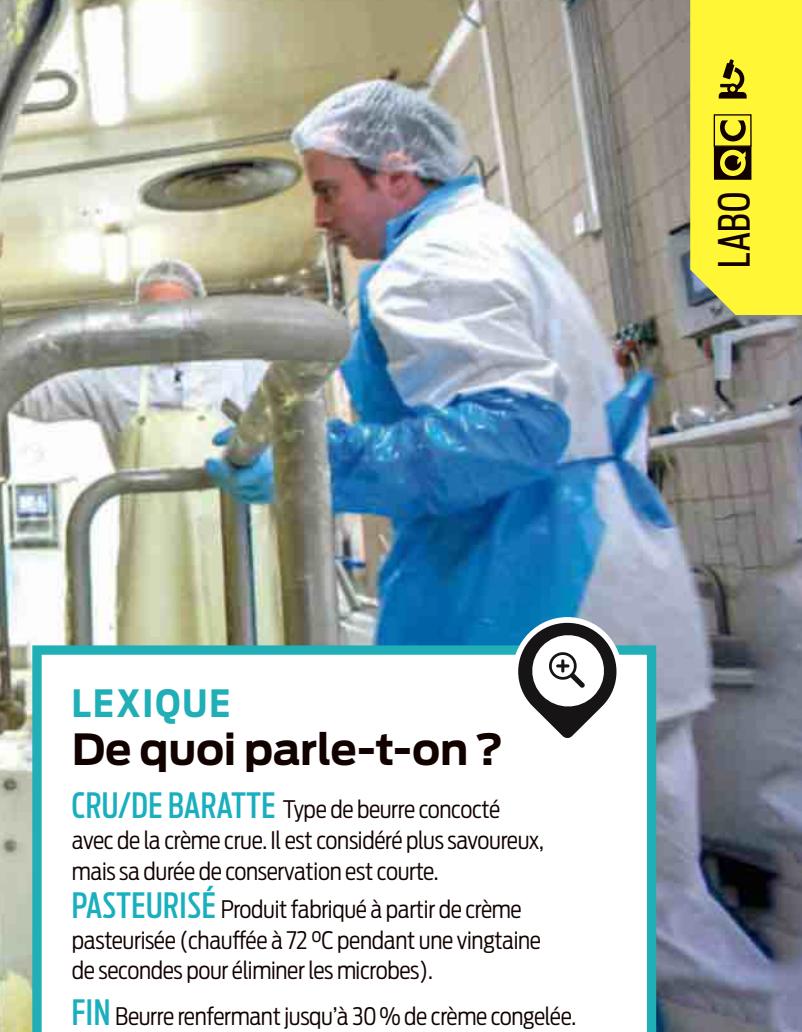
En usine, la crème est pasteurisée, maturée et barattée pour obtenir le beurre, lui-même malaxé selon la texture voulue.

d'une alimentation moins grasse, c'est dommage ! Cependant, le vrai problème concerne les beurres à 40% de MG, dits «légers», et ceux à 20% de MG: trois recettes de notre échantillon sont ultratransformées, regorgeant d'additifs et d'arômes... Il faut bien remplacer la matière grasse qui a été retirée ! Ainsi, qui dit 20% de lipides, dit 80% d'autre chose – de l'eau, en majorité, mais pas seulement. «*Dans ces beurres, on a substitué une bonne partie de la matière grasse à de l'eau*, explique Françoise Nau, enseignante-chercheuse

DU SEL Avec modération

Le sel augmente le risque de maladies cardiovasculaires, d'hypertension artérielle, d'ostéoporose et de cancer de l'estomac. L'OMS recommande de se limiter à 5 g maximum par jour pour les adultes et à 2 g pour les enfants. Dans notre test, tous les beurres sont conformes à la réglementation. Toutefois,

nous avons tenu compte du risque en pénalisant les plus salés – Champré (Aldi), Montfleuri et Isigny Ste Mère affichent en effet plus de 2 g de sel pour 100 g de beurre. Ce qui leur a aussi coûté des points à la dégustation, le panel jugeant leur goût trop salé. À l'inverse, Paysan breton et Bridel sont les plus modérés.



LEXIQUE

De quoi parle-t-on ?



CRU/DE BARATTE Type de beurre concocté avec de la crème crue. Il est considéré plus savoureux, mais sa durée de conservation est courte.

PASTEURISÉ Produit fabriqué à partir de crème pasteurisée (chauffée à 72 °C pendant une vingtaine de secondes pour éliminer les microbes).

FIN Beurre renfermant jusqu'à 30 % de crème congelée.

EXTRA-FIN Élaboré exclusivement à partir de crème pasteurisée, ni congelée ni surgelée, il exclut les mélanges de beurres.

TENDRE Rendu plus tartinable par l'ajout d'acides gras saturés de beurre, sous forme liquide.

TARTINABLE Beurre foisonné, c'est-à-dire contenant de l'air pour une texture souple.

ALLÉGÉ Comporte de 41 à 65 % de matières grasses.

LÉGER Comprend de 39 à 41 % de matières grasses.

DOUX, DEMI-SEL OU SALÉ Pas de sel ajouté dans le beurre doux. Le demi-sel en comporte entre 0,5 et 3 %, le beurre salé, au moins 3 %.

APPELATION D'ORIGINE PROTÉGÉE (AOP)

Cela concerne les beurres d'Isigny, de Charentes Poitou et de Bresse. Ils doivent respecter des exigences strictes de production afin de garantir leur origine et leur qualité.

BIO Beurre fabriqué à partir de lait bio, dont la production respecte un cahier des charges strict (vaches nourries avec des aliments bios, sans OGM, traitements vétérinaires limités, etc.).

> À noter « Traditionnel » et « gastronomique » sont des termes commerciaux sans définition légale. Quant aux différents formats, ils se répartissent entre le moulé, la plaquette, la motte et le beurrier.

à l'Institut Agro Rennes-Angers, au sein de l'unité de recherche Science et technologie du lait et de l'œuf. *«Comme il y en a trop, ils ne se tiendraient pas du tout si on n'ajoutait rien d'autre.»* Les deux références à 40 % de MG (Les croisés et Auchan) et celle à 20 % (Elle & Vire) renferment donc entre quatre et six additifs selon la marque.

Épaississants et émulsifiants au menu

« Certains, comme les mono- et diglycérides d'acides gras [E471], jouent le rôle d'émulsifiant. Ils mèlent intimement l'eau et les matières grasses. D'autres, tels que l'amidon modifié [E14XX] ou la gomme cellulosique [E466], sont des épaississants. Ils donnent de la texture et du corps au produit », indique l'experte. Sans parler du polyricinoléate de polyglycérol, un texturant dérivé de l'huile de ricin. Or, ces composés (classés « peu recommandables » dans notre évaluation des additifs, en accès libre sur notre site internet) sont entre autres soupçonnés de favoriser les maladies inflammatoires de l'intestin et de perturber la flore intestinale. « Ils restent autorisés par la réglementation européenne », insistent E.Leclerc (Les croisés), Auchan et Savencia (Elle & Vire, Laiterie de Surgères, Montfleuri) – qui reconnaissent néanmoins travailler à simplifier ces listes d'ingrédients pour réduire la quantité d'additifs utilisés. Autre souci, « la présence d'eau accroît le risque de développement microbien, d'où l'usage de conservateurs, à l'instar du sorbate de potassium, un antilevure et antimoisissure, précise Françoise Nau. Par ailleurs, >>>

>>> *à cause de leur grande quantité d'eau, les beurres sont moins jaunes et ont moins de goût. Les industriels compensent en intégrant des colorants (caroténoïdes, en particulier bêtacarotènes). Pour la saveur, ils fabriquent depuis longtemps des arômes qui sont parfaitement au point.*» Et qui font illusion, puisque ces produits n'écopent pas de scores catastrophiques sur le critère de la dégustation. Toutefois, au classement général, les trois beurres light doux (Eco+, Auchan et Elle & Vire) et deux des trois allégés demi-sel (Les croisés et Montfleuri) finissent en queue de peloton. Nous nous sommes également penchés sur les contaminants potentiellement présents dans les beurres: des plastifiants (phtalates) et des huiles minérales (Mosh/Posh et Moah). Ces substances peuvent provenir d'emballages en plastique (pour les premiers) et en papier ou carton recyclé (pour les secondes), ou encore de l'équipement industriel (tuyaux, lubrifiants...). Les phtalates sont reprotoxiques, les Moah, suspectées d'être cancérogènes et perturbateurs endocriniens, et les Mosh, réputées néfastes pour le foie et la rate. Bonne nouvelle, toute la sélection est exempte de Moah, les molécules les plus nocives. En ce qui concerne les Mosh/Posh, nous avons légèrement pénalisé quatre produits qui dépassaient les 10 mg/kg (Isigny Ste Mère, Président, Eco+ et Laiterie de Surgères), sachant que l'Europe n'impose aucune limite. Côté plastifiants, nous avons décelé 2 phtalates sur les 7 recherchés dans 14 produits. Leurs teneurs demeurent en dessous des seuils réglementaires, mais vu qu'ils sont solubles dans les graisses animales, mieux vaut éviter de recourir à des emballages en contenant.

Le bon goût du gras

Autre agréable surprise: à la dégustation, les notes attribuées par un jury de 30 consommateurs oscillent de 12/20 à presque 17/20. Il n'y a pas de hiérarchie nette liée à la crème utilisée (crue, pasteurisée), à condition qu'il s'agisse de références à 82% de matière grasse. Celles sous signe de qualité (AOP et bio) ne se distinguent pas particulièrement, et c'est dommage. Le produit le plus apprécié est l'Envia de Lidl, issu d'un mélange de beurres (lire le reportage p. 30), suivi du Grand cru doux de Le Gall, élaboré à partir de crème maturée non pasteurisée – le haut de gamme de la matière première –, et du Président demi-sel, issu d'un procédé industriel classique. Belle couleur, goût et facilité à être tartinés: ils cochent tous les critères. À l'opposé, les beurres les moins plébiscités par notre panel sont pauvres en matière grasse: le Montfleuri demi-sel (60% de MG), suivi par Les croisés demi-sel (40% de MG) et Elle & Vire (20% de MG). En cause, leur couleur (trop claire pour les deux premiers, trop foncée pour le troisième) et leur manque de goût (trop peu intense et trop salé pour les deux demi-sel). Pour fabriquer du beurre, un seul ingrédient suffit, le lait (et le sel, le cas échéant). Pourquoi compliquer la recette, si ce n'est pour des intérêts industriels? Alors, autant acheter un produit sans additifs et, si besoin, en mettre moins sur ses tartines... ♦

Le Gall GRAND CRU À LA CRÈME MATUREE NON PASTEURISEE

14 €/kg

16,6/20 | ★★

Facile à tartiner, ce beurre doux, élaboré à partir de crème maturée crue (non pasteurisée) – soit le haut de gamme des recettes –, décroche l'une des meilleures notes à la dégustation, après la référence Envia (Lidl). Notre jury de consommateurs a largement apprécié sa teinte et son goût. Exempt d'additifs et d'arômes, il n'est pas non plus contaminé par des plastifiants (phtalates) et affiche des taux d'huiles minérales très faibles. Le lait est indiqué « origine France ».



Paysan breton LE BEURRE MOULÉ, POINTE DE SEL, SEL RÉDUIT - 25%

12,28 €/kg

14,2/20 | ★

Rien à redire pour ce beurre demi-sel, dont le lait est français. Son goût a plu à notre panel de dégustateurs, tout comme sa couleur et sa « tartinabilité ».



Le fait que la quantité de sel ait été abaissée de 25% n'a pas rebuté une large moitié de nos testeurs, les autres regrettant un léger manque de saveur. En raison de l'impact délétère du sel sur la santé, cette teneur réduite lui vaut un avantage dans notre appréciation globale. Ce produit ne renferme ni additifs, ni arômes, ni phtalates, et contient peu d'huiles minérales.

Pas vraiment du beurre !

Pour la réglementation, le Léger doux d'Elle & Vire n'est pas un beurre, car il ne contient que 20% de matière grasse (MG) laitière. Quant aux 80% restants, il s'agit d'eau et d'additifs destinés à donner une cohésion à l'ensemble et à compenser le manque de goût et de couleur. Dommage d'aboutir à un produit ultratransformé, alors



que le client pense acheter un aliment basique. Chez Auchan et Les croisés, ce n'est guère mieux: les références n'ont que 40% de MG et intègrent les mêmes types d'additifs, avec, en sus, un arôme naturel non spécifié. Aucun souci, en revanche, côté contaminants.

LES MOINS GRAS SONT AUSSI LES MOINS APPRÉCIÉS



10 BEURRES DOUX

	DÉGUSTATION	CONTAMINANTS	COMPOSITION	APPÉCIATION GLOBALE	PRIX	€/kg	Pays d'origine indiqué(s) sur l'emballage			
	Tartinabilité	Gout du beurre	Appréciation	Plastifiants	Huiles minérales	Conformité de la teneur en matières grasses	Additifs	Arômes	Note sur 20	
1	LE GALL GRAND CRU À LA CRÈME MATUREE NON PASTEURISÉE DOUX	★★★ ★★ ★★	★★★ ★★ ★★★ ★★★ ★★★	16,6 ★★★	14		France			
2	LAITERIE DE SURGÈRES BEURRE TRADITIONNEL DOUX	★★ ★★ ★★	★★★ ★ ★★★ ★★★ ★★★	15,9 ★★	11,20		France			
3	ENVIA (LIDL) BEURRE MOULÉ DOUX	★★★ ★★★ ★★★	★★ ★★ ★★★ ★★★ ★★★	15,7 ★★	9,80	France, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Irlande, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne				
4	NOISY LE BEURRE GOURMAND DOUX	★★ ★★ ★★	★★ ★★ ★★★ ★★★ ★★★	14,9 ★★	12,76		France et UE			
5	TANTE HÉLÈNE BEURRE DE BARATTE DOUX, LAIT LOCAL & ÉQUITABLE	★★★ ★★ ★★	★★ ★★ ★★★ ★★★ ★★★	14,7 ★★	14,20		France			
6	PRÉSIDENT LA MOTTE BARATTÉE À ISIGNY-LE-BUAT, BEURE DOUX	★★★ ★★ ★★	★★ ★★ ★★★ ★★★ ★★★	14,7 ★★	13,60		France			
7	USAVEURS BEURRE D'ISIGNY AOP DOUX	★★ ★★ ★★	★★ ★★ ★★★ ★★★ ★★★	14,1 ★★	11,96		France			
8	AUCHAN BEURRE LÉGER DOUX 40% MATIÈRE GRASSE	★★★ ★★ ★★	★★ ★★ ★ ★ ■ ■ ■	13 ★★	7,56		France			
9	ECO+ (E.LECLERC) BEURRE DOUX À TENEUR RÉDUITE EN MATIÈRE GRASSE, 60% MATIÈRES GRASSES	★★★ ★★ ★★	★★ ★★ ■ ★★★ ★★★	12,8 ★★	6,95		UE			
10	ELLE & VIRE LÉGER DOUX 20 % MG, VITAMINES A, D, E ET CALCIUM	★★★ ★★ ★★	★★ ★★ ■ ■ ★★★	12,6 ★★	7,40		Non renseigné			

★★★ très bon ★★ bon
★ moyen ■ médiocre
■■ mauvais

10 BEURRES DEMI-SEL

	DÉGUSTATION	CONTAMINANTS	COMPOSITION	APPÉCIATION GLOBALE	PRIX	€/kg	Pays d'origine indiqué(s) sur l'emballage			
	Tartinabilité	Gout du beurre	Appréciation du goût salé	Plastifiants	Huiles minérales	Conformité de la teneur en matières grasses	Teneur en sel	Additifs	Arômes	Note sur 20
1	PAYSAN BRETON LE BEURRE MOULÉ, POINTE DE SEL, SEL RÉDUIT -25%	★★★ ★★ ★ ★★	★★★ ★★ ★★★ ★★★ ★★★	14,2 ★★	12,28		France			
2	GRAND FERMAGE BEURRE CHARENTES POITOU AOP DEMI-SEL	★★★ ★★ ★ ★★	★★★ ★★ ★★★ ■ ★★★ ★★★	14 ★★	12,40		France			
3	PRÉSIDENT BEURRIER SAVEUR GASTRONOMIQUE DEMI-SEL	★★★ ★★★ ★★★ ★★	★★★ ★ ★★★ ■ ★★★ ★★★	13,7 ★★	11,36		France et UE			
4	BRIDEL MOULÉ BRETON DEMI-SEL, BEURRE À TENEUR RÉDUITE EN MG (60%)	★★★ ★★ ★ ★★	★★★ ★★ ■ ★ ★★★ ★★★	13,7 ★★	9,32		France			
5	PÂTURAGES (INTERMARCHÉ) BEURRE MOULÉ DEMI-SEL	★★ ★★ ★★ ★★	★★ ★★ ★★★ ■ ★★★ ★★★	13,5 ★★	9,60		France			
6	CHAMPRÉ (ALDI) BEURRE MOULÉ DE BRETAGNE DEMI-SEL	★ ★★★ ★★ ★★	★★ ★★ ★★★ ■ ■ ★★★ ★★★	12,9 ★★	9,58		France			
7	BIOCOOP BEURRE DE BARATTE DEMI-SEL AU SEL DE GUÉRANDE	★★★ ★★ ★★ ★★	★★ ★★ ★★★ ■ ★★★ ★★★	12,5 ★★	13,40		France			
8	MONTFLEURI BEURRE DEMI-SEL À TENEUR RÉDUITE EN MG (60%)	★★★ ★ ■ ★	★★ ★★ ★ ★ ■ ■ ★★★ ★★★	10,6 ★	8,04		UE			
9	ISIGNY STE MÈRE BEURRE DE BARATTE FABRIQUÉ EN NORMANDIE, AUX CRISTAUX DE SEL DE GUÉRANDE	★★ ★★ ★ ★★	★★ ★ ★★★ ■ ■ ★★★ ★★★	10,5 ★	12,96		France			
10	LES CROISÉS (E.LECLERC) BEURRE LÉGER DEMI-SEL, 40% MAT. GR., TENDRE, FACILE À TARTINER	★★★ ★★ ★ ★★	★★ ★★ ★ ★ ■ ■ ■	10,4 ★	8,48		France			

>>>

ORIGINE DU LAIT

Étiquetage facultatif

Notre pays ne dispose pas d'assez de matière grasse laitière, ce qui constraint les industriels à importer de la crème ou du beurre. Mais est-ce un problème ?

La star de l'usine Briois, située à Lievin (62), c'est elle: la conditionneuse – son nom officiel. Cette imposante machine bourdonnante avale le beurre qui arrive par divers tuyaux d'inox, et le régurgite soigneusement emballé dans du papier doré. Les plaquettes qui en sortent sans répit tombent sur un tapis roulant, pour être ensuite rassemblées, par des bras robotisés, en groupes de 20, et placées dans des cartons automatiquement fermés. Puis direction une autre salle, où elles seront stockées au frais avant leur livraison en supermarchés.

Assemblage de plusieurs lots

Aujourd'hui, ce sont des produits siglés Envia, la marque de Lidl, qui défilent. Cette référence a décroché la meilleure note à notre test de dégustation, ce qui ne surprend pas Pierre-Luc Briois. À la tête de l'entreprise familiale avec son frère Édouard, l'homme fournit le hard-discounteur allemand. En vérifiant la traçabilité dans ses documents, il fait remarquer que le lot analysé par *Que Choisir* était composé en majorité de beurre irlandais, le reste venant de laiteries sélectionnées en Belgique et aux Pays-Bas.

«*L'assemblage de diverses origines permet d'obtenir un produit stable dans le temps, en jouant sur les propriétés gustatives et les différentes textures et couleurs des beurres*», détaille-t-il. Une part est issue d'usines françaises, une autre, de producteurs situés donc en Irlande, en Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark – voire en Suède et, plus rarement, en Allemagne ou en Espagne. Une longue liste, qui figure sur l'emballage, à la

demande expresse de Lidl. Le distributeur signale à *Que Choisir* «une volonté d'indiquer les pays plutôt que seulement "Union européenne" (UE)».

Selon les aléas climatiques

Une politique de transparence louable... et risquée, qui pousse inévitablement à s'interroger: pourquoi autant de provenances? Parce que, dans notre pays, nous sommes globalement déficitaires en matières grasses, que ce soit en beurre ou en crème – à partir de laquelle est confctionné le beurre après barattage puis malaxage. Une large partie de notre consommation dépend donc de l'étranger. «*La France produit 350000 tonnes de beurre. En 2024, elle en a importé 210000*», précise l'interprofession laitière (Cniel). Les plus gros clients sont des industriels de la viennoiserie, des plats préparés et

La matière grasse importée est à 95% européenne

de la restauration collective. Et, plus marginalement, les fabricants de beurres dédiés au commerce de détail.

Pour nous procurer ce qui nous manque, pas besoin d'aller très loin: nous sommes entourés de contrées «laitières». Thomas Croguennec, enseignant-chercheur à l'Institut Agro de Rennes-Angers, souligne que «*cette matière grasse est d'origine européenne à 95%. Elle vient principalement des États producteurs de lait, mais qui consomment peu de beurre, tels que l'Irlande ou les Pays-Bas*».



L'assemblage de beurres issus de France et d'Europe permet de combler un déficit hexagonal en matière grasse.

L'approvisionnement fluctue au gré des aléas climatiques qui peuvent peser sur un fournisseur. Ainsi, l'année 2024, excessivement pluvieuse dans le nord-ouest de l'Europe, a mis à mal la filière hexagonale, mais aussi celle des îles britanniques, et constraint Envia à panaucher avec du beurre allemand.

Certains acteurs confirment cette pénurie, à l'instar de Lactalis: «*Ce déficit nous impacte régulièrement dans le cadre de la fabrication de beurre, expose le numéro 1 mondial à *Que Choisir*. Près de 80% de notre crème provient de notre collecte laitière française, et 20% environ, du lait récolté par le groupe dans d'autres pays de l'UE où il est implanté. La qualité de cette crème, issue d'États voisins, est identique à celle des crèmes hexagonales.*» L'emballage du beurre Président, la marque phare de Lactalis, mentionne effectivement une origine «France et UE». Un peu vague, tout de même... De leur côté, Auchan dit faire appel à du beurre irlandais, et Savencia (Elle & Vire, Surgères, Montfleuri), importer 7% de ses besoins en lait.



Pour autant, ces beurres fabriqués avec de la matière achetée en Europe sont-ils moins bons? Pas forcément, comme le montrent les résultats de notre dégustation, qui placent Envia et son origine irlandaise sur la première marche du podium. «Nous sélectionnons les laiteries en fonction des garanties de qualité sanitaire présentées par le fournisseur, du goût, de la texture et de la couleur du beurre», affirme Pierre-Luc Briois.

Même niveau de qualité

Les trois derniers points dépendent de l'alimentation des vaches laitières: nourries à l'herbe, elles produisent un lait plus riche en acides gras poly-insaturés (le «bon» gras tartinable) et en bêta-carotène (le pigment jaune). C'est en majorité le cas en Irlande, aux Pays-Bas, en Suède et, globalement, dans les pays de la côte atlantique au climat océanique, même si, au fur et à mesure, de moins en



moins de bêtes pâturent à cause de l'agrandissement des troupeaux. À l'inverse, l'Allemagne et l'Espagne, où la plupart des bovins mangent de l'ensilage de maïs et du tourteau de soja, livrent un beurre blanc et dur, plus apprécié du secteur de la viennoiserie/biscuiterie que des particuliers, mais qui dépanne en cas de rupture de stock des autres fournisseurs. Cela dit, c'est oublier qu'un certain nombre de consommateurs souhaitent acheter des produits élaborés à partir de lait français afin de soutenir les éleveurs. Ces derniers, plongés dans des crises récurrentes depuis des années, en ont

bien besoin – à condition d'être correctement rémunérés. Alors, comment connaître l'origine d'un beurre? Quand seule celle de la crème ou du beurre lui-même est mentionnée, il est impossible de savoir d'où provient le lait. Et si rien n'est écrit (comme pour le Elle & Vire Léger doux 20% MG), cela ne constitue pas une infraction. «L'étiquetage de l'origine du lait utilisé comme ingrédient dans les produits laitiers n'est pas obligatoire, que ce soit au niveau français ou européen. Cette information ne peut qu'être donnée volontairement», précise le Cniel. Et à ce jeu, toutes les marques n'affichent pas la même transparence! ♦

EXEMPTION de la mention « décongelé »

S'il est obligatoire, en Europe, d'afficher « décongelé » sur les aliments ayant été congelés avant leur mise en vente, cela ne concerne pas le beurre. « Composé de matières grasses en majorité, il se congèle et se décongèle sans perdre ses propriétés ni

poser de problèmes sanitaires, les micro-organismes pathogènes s'y développant mal », assure la chercheuse Françoise Nau. Les fabricants congèlent donc une partie du beurre fait avec du lait d'été pour l'utiliser en hiver, afin de contrebalancer

la baisse saisonnière des volumes de lait, mais aussi d'atténuer la blancheur et le manque de tartinabilité du beurre d'hiver. Cette pratique est courante et ancienne. Seuls quelques cahiers des charges (extra-fin...) l'interdisent.

RÉFRIGÉRATEURS COMBINÉS

Dotés d'un large espace de congélation, les modèles avec le congélateur situé en bas offrent un bon compromis.

— Par **BORIS CASSEL** avec **AISSAM HADDAD**



L'association gagnante

Avec l'arrivée du printemps, les projets de déménagement ressortent des cartons. C'est donc l'heure des grands choix concernant l'équipement de votre future maison: vous faut-il un congélateur et un réfrigérateur, ou un modèle «deux en un»? Dans ce dernier cas, affinons la réflexion: l'espace dédié à la congélation des aliments doit-il être en haut de l'appareil (top) ou en bas (combiné)? Voici quelques éléments pour vous aider à trancher.

DEUX EN UN OU DEUX APPAREILS ?

Tout dépend de la place disponible et de vos finances. Si vous disposez d'un cellier ou d'une pièce permettant d'accueillir deux armoires dédiées au froid (un congélateur et un réfrigérateur), vous pourrez profiter d'un très bel espace de rangement des produits frais. Bien utile lorsque l'on a des ados! Mais encore faut-il pouvoir y mettre le prix. Cette option est de loin celle qui coûte le plus cher, comptez environ 1 500 € pour vous équiper honnêtement.

Comment ranger ses aliments dans le frigo

Le rangement des aliments dépend de la technologie de refroidissement utilisée. Les réfrigérateurs à froid brassé ou ventilé conservant des températures homogènes, vous pourriez vous passer d'un plan de charge stricte. Nous vous conseillons toutefois de suivre les préconisations applicables aux appareils à froid statique, dont la température varie d'un compartiment à l'autre.



Viandes et poissons crus

Rangez-les à l'endroit le plus froid de l'appareil (en bas), souvent au-dessus du bac à légumes.

Plats cuisinés

Placez-les au milieu du frigo.

Beurre et fromages

Conservez-les dans la partie supérieure du réfrigérateur.

Sauces et conserves

Répartissez-les dans l'encadrement haut de la porte, la partie souvent la plus chaude.

QUEL MODÈLE: AMÉRICAIN, TOP OU COMBINÉ ?

Dans le même ordre de budget, vous pouvez aussi craquer pour un frigo américain. L'intérêt? Disposer d'un large meuble de cuisine design. Avec, en bonus, une machine à produire des glaçons à la demande (lire p. 34). Le hic, c'est qu'elle ampute le volume dédié à la congélation. Les bourses plus modestes (sous les 1 000 €) se tourneront plutôt vers la famille des réfrigérateurs-congélateurs top (congélation en haut) ou combinés (en bas). Ces modèles ont le bon goût d'être passe-partout (60 cm de largeur).

ESPACE CONGÉLATION EN HAUT OU EN BAS ?

Tout est une question de besoins. S'agissant des top, le volume dédié à la congélation est plus limité (très souvent moins de 70 litres). Il conviendra donc mieux aux familles qui ne congèlent leurs aliments qu'épisodiquement. À l'inverse, les combinés – objets de notre comparatif – arborent un bel espace de conservation, compris généralement entre 70 et 130 litres. Et ils ont surtout l'avantage de posséder des bacs de rangement amovibles. Pratique pour le chargement et le nettoyage de l'appareil.

COMBIEN ÇA COÛTE VRAIMENT ?

À volume de rangement comparable, les top et les combinés affichent des performances énergétiques similaires. C'est plutôt la manière de les utiliser qui déterminera leur consommation. Plus vous ouvrez les portes, plus votre appareil sera gourmand en électricité. Voilà d'ailleurs pourquoi nous avons fait évoluer notre manière de tester les réfrigérateurs-congélateurs l'année dernière, en y intégrant des ouvertures de portes régulières. Ce changement de protocole nous a permis de réaliser que les consommations réelles d'électricité, dès que l'on prend en considération les ouvertures de portes, sont d'environ 30% plus élevées que celles annoncées sur les étiquettes des fabricants... ♦



13 RÉFRIGÉRATEURS COMBINÉS

RÉGLAGES RECOMMANDÉS (pour 23 °C)	CONGÉLATION (-18/-100)	OUVERTURES DES PORTES ET CHARGEMENT	CHARGEMENT DES PORTES	STABILITÉ DE TEMPERATURE (dans une pièce à 35 °C)	COÛT ANNUEL EN ÉLECTRICITÉ (passage de -17 à -9 °C)	AUTONOMIE DU CONGÉLATEUR (dans une pièce à 35 °C)	ACCÉSIBILITÉ-CHARGEMENT	FACILITÉ D'UTILISATION	NETTOYAGE	BRUIT	APPRÉCIATION GLOBALE		DIMENSIONS MINIMALES	VOLUME ANNONCÉ				
											Prix	Note sur 20						
1 HAIER HTW5618DNPT	★★★	★★★	★★	★★★	★	★★★	83	11h54	★	★★	■	★★	14,8 ★★	830	185	60	235	125
2 HISENSE FCN300CCDI	★★★	★★	★★	★★	★	★★★	74	11h48	★★	★	★	★★	14,5 ★★	600	186	60	207	97
3 SAMSUNG RB38C600DSA	★★★	★★	★★	★★	★★	★★★	111	13h06	★★	★★	★	★★	13,5 ★★	899	202	60	276	114
4 ESSENTIEL B (BOULANGER) ERCV190-55HIV2	★★	★★	★★	★★	★★	★★★	98	10h24	★	★	★	★★	12,6 ★★	399	180	55	188	67
5 CANDY CNCQ2T620EW	★★★	★★	★	★★	★	★★★	131	13h30	★	★	★	★	12,6 ★★	600	205	60	289	120
6 WHIRLPOOL WNF821EX	★★★	■	★★	★★	■	★★★	95	12h48	★	★	★★	★	12,5 ★★	550	189	60	230	98
7 LG GBV3110EPY	★	★★	★	★	■■	★★★	90	12h06	★	★	★	★	12,2 ★★	799	186	60	234	110
8 SAMSUNG RB34C6B2ES9	★★★	★	★	★	■	★★★	103	11h42	★★	★★	★	★★	11,8 ★	849	185	60	230	114
9 BEKO DRCSE287K40MGN	★★★	■■	★	★★	■	★★	78	9h54	★	■	★★★	★★	11,4 ★	540	183	55	168	87
10 PROLINE (DARTY) PLC266WH	■■	■	■	★	■■	★★	66	10h48	★	★	★★	★★	10,5 ★	319	180	55	198	71
11 AYA AFC2703E	★★	■	■	★	■■	■■	74	9h48	★	■	★★	★★	10,4 ★	300	178	54	190	73
12 LIEBHERR CUE331-26	★★	■■	■	★	■	■	91	12h30	★★	★★	★★	★★	10,4 ★	909	181	55	212	84
13 INDESIT LI8S2EFW	★★	■■	■	★	■■	■	90	13h30	★	★	★★	★★	9,4 ★	560	189	60	226	111

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais

Haier HTW5618DNPT
830 € **14,8/20 | ★★**

Appareil à froid ventilé, cet Haier s'est montré particulièrement performant en congélation des aliments. Celle-ci est assurée dans deux compartiments avec, d'un côté, un congélateur classique (-18 °C), et de l'autre, un espace vraiment froid qui maintient les denrées fragiles (viande crue, poisson, etc.) à très basse température (-3 à 5 °C) sans les dessécher. Dommage que ce modèle soit un peu compliqué à programmer et à nettoyer.



Hisense FCN300CCDI
600 € **14,5/20 | ★★**

Équipé de la technologie de froid ventilé, qui procure une température stable et homogène dans le frigo, cet appareil congèle plutôt efficacement les aliments et les conserve bien. Il dessèche, cependant, un peu les produits frais placés dans le bac à légumes. Cet Hisense sait rester discret et économique en énergie. Il est plutôt simple à utiliser même si ses boutons de programmation sont parfois un peu difficiles à actionner.



Essentiel B ERCV190-55HIV2
399 € **12,6/20 | ★★**

Ce réfrigérateur-congélateur silencieux et fin (55 cm) peut se glisser sans souci dans une cuisine aménagée. Ses performances en matière de refroidissement et de congélation des aliments s'avèrent honnêtes, même si nous avons été déçus par sa capacité à garder les denrées au frais en cas de panne de courant. Côté nettoyage, notre bonne impression est entachée par l'absence de façades amovibles sur les tiroirs.



6 produits
à la loupe

Ces modèles américains ou multiportes offrent des compartiments jusqu'à deux fois plus grands que ceux des combinés classiques.

RÉFRIGÉRATEURS GROS VOLUME

— Par **CAMILLE GRUHIER** avec **AISSAM HADDAD**

LG GSM32HSBEH

1099 €

13,4/20 | ★★

LG livre le plus performant des frigos gros volume, mais sans excès côté tarif: à 1099 €, c'est l'un des plus abordables de notre sélection. Avec son distributeur d'eau (à réservoir, pas d'arrivée d'eau nécessaire), de glaçons et de glace pilée, ce modèle confortable et silencieux offre un volume total de 556 l. La température intérieure est stable et le dégivrage du congélateur, automatique.



Bosch KFD96APEA

1915 €

13,2/20 | ★★

Ce multiporte dispose de compartiments spacieux, tant pour le réfrigérateur que pour le congélateur. Le fabricant annonce une température stable, nos tests le confirment. Dommage que certaines touches manquent un peu de réactivité et que les caractères de la signalétique soient petits, ça ne facilite pas les réglages. Mais les performances sont au rendez-vous.



Hisense RS694N4BCE

880 €

12,9/20 | ★★

Congélateur à gauche (185 l), réfrigérateur à droite (369 l)... ce généreux frigo américain possède aussi une trappe d'accès direct aux boissons fraîches. Pratique. Plutôt discret côté bruit, il s'avère assez gourmand en électricité. Autre reproche: en cas de panne de courant, le congélateur remonte de -17 à -9 °C en moins de 13 heures. Pas rédhibitoire, mais un peu moins bien que ses concurrents.



Haier HSW59F18DIMM

1349 €

11,9/20 | ★

Avec près de 600 l de volume total (deux tiers pour le réfrigérateur, un tiers pour le congélateur), ce modèle américain se montre généreux. Bien qu'un peu long à réfrigérer les aliments au retour des courses, il affiche de bonnes performances globales. Un petit bémol sur les réglages: les icônes manquent de contraste et le rétroéclairage s'éteint trop vite.



Siemens KF96NAXEA

1809 €

11,8/20 | ★

Voici un modèle bien conçu, tant par le volume des compartiments (405 et 200 l) que par la facilité d'utilisation et les performances. Le frigo se remplit aisément, la température est stable partout et les bacs à légumes conservent une bonne humidité. Hélas, il est gourmand en électricité. Comme sur de nombreux réfrigérateurs, une alarme retentit si les portes restent ouvertes trop longtemps.



Samsung RS65DG5403S9EF

1499 €

11,5/20 | ★

Ce frigo américain est le plus bruyant de notre sélection, mais le niveau reste acceptable. L'autonomie de son congélateur se révèle aussi la plus faible (9 h 48 pour passer de -17 à -9 °C). De plus, à cause de sa conception, c'est le modèle le plus difficile à nettoyer. Alors, même s'il dispose des plus grands compartiments, cela ne suffit pas à vous conseiller ce Samsung.



★★★ très bon ★★ bon ★ moyen
■ médiocre ■■ mauvais

↗ Performances (avec réglages recommandés) 🔊 Bruit

👉 Facilité d'emploi (chargement, nettoyage, réglages, etc.) ⚡

⚡ Consommation électrique

LESSIVES

Éliminer les taches, préserver le blanc ou l'éclat des couleurs... Même les produits qui répondent le mieux à ces enjeux comportent des bémols.

— Par **FABRICE POULIQUEN** avec **MÉLANIE MARCHAIS**

Les capsules, meilleur compromis

liquide, en capsule, en poudre, voire en tablette: plusieurs options s'offrent à vous au moment de choisir votre lessive. Si les deux dernières ont un peu décroché des ventes, les liquides et les capsules, elles, se suivent de près – les secondes grignotant petit à petit des parts de marché aux premières, qui restent les plus commercialisées à ce jour. Cela reflète-t-il l'efficacité des lessives? C'est l'objet de ce test, pour lequel nous avons comparé au total 21 références sous trois formats – 4 en poudre, 10 liquides et 7 en capsule. Y apparaissent des grandes marques (Ariel, Le Chat, Dash...), des produits distributeurs «classiques» (Apta d'Intermarché, Uni Vert de E.Leclerc, Carrefour...) et d'autres de hard discounters (Formil de Lidl, Tandil d'Aldi, Sentimat chez Action...).

EFFICACITÉ INÉGALE SUR LES TACHES

Forcément, un des critères de poids de ce comparatif est la capacité des produits à venir à bout des souillures, qu'elles soient grasses (huile minérale, maquillage, graisse de bœuf...), enzymatiques (chocolat, pomme de terre, sang...) ou oxydables (herbe, thé, sauce tomate...). Nous avons ainsi lavé à 30 °C des bandes de tissus maculées de ces trois types de saletés. Six essais distincts ont été réalisés pour chaque lessive. Sur le gras, les meilleures figurent parmi les capsules: trois références décrochent ★★★ (Auchan Expert fraîcheur 5 en 1, Formil 5 en 1 Universelle et Ariel 3 in 1 Pods Original). Il y a toutefois un contre-exemple avec Uni Vert Peaux sensibles (E. Leclerc), qui agit à peine plus que l'eau seule (■). Sur les salissures grasses toujours, six marques liquides écopent de la même mauvaise note; seule Dash 2 en 1 Envolée d'air s'en sort honorablement (★★). Sur les taches oxydables, cette fois-ci, les poudres affichent d'excellentes performances. Tandil Fraîcheur (Aldi) se révèle redoutable (★★★), tandis que Xéor Savon de Marseille et Skip Active Clean font le job. La plupart des liquides et des capsules finissent avec ★ – à l'exception de Sentimat Marseille, dont

S. GOLOVCO/ISTOCK



les résultats sont médiocres (■). Enfin, s'agissant des salissures enzymatiques, on trouve, dans chaque catégorie, des lessives qui réussissent à les éliminer, mais aussi des mauvais élèves parmi les liquides: Aptat Ecolabel (Intermarché) reçoit ■, et Sentimat Marseille, encore elle, ■■. En résumé, capsules et poudres s'avèrent les plus efficaces sur les différents types de taches. Chez les premières, quatre des sept références testées récoltent ★★, et les trois autres, ★. Quant aux secondes, trois sont notées ★★ et la quatrième, ★.

LES LIQUIDES PRÉSERVENT LES COULEURS

La majorité des capsules (six sur sept) et des poudres (trois sur quatre) parviennent à lutter contre le grisaillement du blanc du linge au fil des lavages, autre point important >>>

ENVIRONNEMENT Des ingrédients parfois toxiques

C'est était la nouveauté de notre test sur les lessives en février 2023: l'intégration d'une note « environnement ». Reconduite cette année, elle se fonde surtout sur la présence d'ingrédients nocifs pour les milieux aquatiques dans ces détergents évacués dans les eaux usées. Trois références

évaluées ici finissent avec ■■: les capsules Le Chat Discs et X-tra Trio Caps, et la liquide Skip Extra. Elles contiennent entre autres parfums et/ou conservateurs très toxiques pour les organismes marins, avec des effets sur le long terme. Trois lessives récoltent ■: Ariel 3 in 1 Pods Original, Sentimat Marseille et Dash 2 en 1.

>>> de notre évaluation, et obtiennent ★★ sur cet item. Cependant, là encore, Uni Vert Peaux sensibles se voit attribuer ■. Avec les liquides, le rapport s'inverse: sur les 10 références de notre sélection, on n'en compte que 2 bonnes, les autres sont moyennes, voire médiocres pour Maison verte Fraîcheur d'été, Formil Nature aloe vera et Tandil Savon de Marseille Sensitive.

Passons au maintien et au transfert des couleurs: les produits testés les affadissent-ils? Et empêchent-ils qu'elles déteignent? Sur le premier critère, on note des écarts de performances. Cette fois, la plupart des liquides permettent de mieux conserver l'éclat des couleurs. L'Arbre vert Savon végétal décroche même ★★★, et cinq autres références, ★★. Les sept capsules, elles, s'en tirent moins bien et les quatre en poudre sont mauvaises. Sur le second élément, tous les détergents présentent des résultats moyens.

JONGLER ENTRE DEUX LESSIVES POUR ALLIER SÉCURITÉ ET PROPRETÉ

Bref, les lessives liquides préservent bien les couleurs, mais elles ont plus de difficultés à faire disparaître les taches tenaces et à empêcher le blanc de devenir gris. Les capsules et les poudres affichent les résultats inverses – les premières ternissent toutefois un peu moins les couleurs. Dès lors, ce sont elles qui offrent le meilleur compromis en matière d'efficacité... sans être idéales. La majorité contient des parfums allergisants, loin d'être indispensables car sans effet sur la performance des lessives. Autre souci avec cette catégorie de détergents: la question de la sécurité, notamment à l'égard des enfants (lire l'encadré ci-dessous). Des défaillances sont constatées à chacun de nos bancs d'essai sur au moins une référence. Pour les parents qui veulent ne courir aucun risque, la meilleure option est de jongler entre deux types de produits: en poudre pour le linge blanc et, ponctuellement, le très sale, et liquide pour tous les textiles colorés et peu tachés. ♦

DANGER Gare aux capsules avec les enfants!

À vec leurs couleurs vives, les capsules de lessive attirent les tout-petits, qui parfois croquent dedans ! En 2024, l'association des centres antipoison a recensé en France 1301 cas d'intoxication à ces dosettes. Depuis 2015, les fabricants doivent donc appliquer des mesures de prévention: boîte opaque, fermeture renforcée,

pictogrammes, produit amérisant incitant l'enfant à recracher tout de suite, etc. Six des sept références testées les respectent (★★★). Par contre, certaines capsules d'Uni Vert Peaux sensibles ont éclaté trop vite lors du test de résistance à la compression. Risquant de se percer plus facilement dans la bouche d'un enfant, elles obtiennent ■.

INPI

Tandil (ALDI) FRAÎCHEUR

Prix à la dose: 0,15 €

13,1/20 | ★★

Une lessive en poudre parmi les moins chères de notre test (à la dose), qui s'est révélée efficace sur les salissures et même très performante sur les taches



oxydables (café, thé, myrtilles...). Elle sait également bien protéger le blanc du grisaillement (★★). Cependant, elle présente le défaut de toutes les poudres en affadissant les couleurs vives. Autre bémol: nous y avons décelé deux parfums allergisants à plus de 100 mg/kg.

L'Arbre vert SAVON VÉGÉTAL

Prix à la dose: 0,23 €

12,8/20 | ★★



Si elle ne brille pas par son efficacité, voici une lessive liquide qui ne montre pas non plus de défaillances majeures sur les trois types de saletés testées, recevant ★ à chaque fois.

Le maintien du blanc est aussi juste correct. En revanche, cette référence est très peu agressive sur les couleurs (★★★) et ne contient pas non plus d'ingrédients dangereux pour la santé ou l'environnement, ou alors très faiblement. Elle est à privilégier pour le linge coloré ou peu taché.

Auchan EXPERT FRAÎCHEUR 5 EN 1

Prix à la dose: 0,29 €

12,8/20 | ★★

Redoutable sur le gras (★★★) et bonne sur les taches enzymatiques (chocolat, sang...), cette lessive se montre moins efficace sur les oxydables (café, thé, sauce tomate) sans avoir à rougir pour autant (★). Elle préserve l'éclat du blanc (★★), mais moins bien celui des couleurs vives (★). On trouve toutefois des plus mal notées parmi les capsules et les poudres. À noter, ce produit comporte un parfum allergisant qui ne fait pas encore l'objet d'une obligation d'étiquetage.



POUDRES ET CAPSULES PLUS EFFICACES QUE LES LIQUIDES



21 LESSIVES

POUDRES

	EFFICACITÉ DE LAVAGE	COULEURS	MAINTIEN DU BLANC	APPÉCIATION	ENVIRONNEMENT	SÉCURITÉ	PRIX À LA DOSE	Nombre de doses	Prix du bidon	Note sur 20		
											€	€
1 TANDIL (ALDI) FRAÎCHEUR	★★	★★	★★★	★★	★★	■	★	★	★★	n.c.	13,1 ★★	0,15 9,99 65
2 XÉOR (E.LECLERC) SAVON DE MARSEILLE & FLEURS PROVENÇALES	★	★	★★	★★	★★	■	★	★★	★★	n.c.	12,7 ★★	0,12 5,99 50
3 CARREFOUR ESSENTIAL MARSEILLE	★	★	★	★	★★	■	★	★★	★★	n.c.	12,7 ★★	0,13 6,45 50
4 SKIP ACTIVE CLEAN	★	★★	★★	★★	★	■	★	★	★	n.c.	10,9 ★	0,50 16,47 39

LIQUIDES

1 L'ARBRE VERT SAVON VÉGÉTAL	★	★	★	★	★	★★★	★	★★★	★★	n.c.	12,8 ★★	0,23 7,95 34
2 LE CHAT SENSITIVE SAVON DE MARSEILLE & ALOE VERA	★	★	★	★	★	★	★	★★★	★	n.c.	12,4 ★★	0,37 9,49 26
3 APTA (INTERMARCHÉ) ECOLABEL	■	■	★	★	★	★★	★	★★★	★★	n.c.	12,2 ★★	0,15 4,42 30
4 MAISON VERTE FRAÎCHEUR D'ÉTÉ	■	★★	★	★	■	★★	★	★★★	★	n.c.	11,3 ★	0,25 8,29 33
5 U EDELWEISS ET FLEURS DE MONTAGNE	■	★	★	★	★	★	★★	★	★	n.c.	10,2 ★	0,14 4,29 30
6 FORMIL (LIDL) NATURE ALOE VERA, INGRÉDIENTS AUX ACTIFS NATURELS	■	★	★	★	■	★	★	★	★★	n.c.	10,2 ★	0,14 5,48 40
7 DASH 2 EN 1 EN VOLÉE D'AIR ⁽¹⁾	★★	★	★	★	★★	★	★	■	■	n.c.	9,9 ★	0,33 10,61 32
8 TANDIL (ALDI) SAVON DE MARSEILLE SENSITIVE	■	★★	★	★	■	★★	★	■	★	n.c.	9,6 ★	0,12 4,99 40
9 SKIP EXTRA DÉTACHANT	★	★	★	★	★★	★	★	■	■■	n.c.	9,4 ★	0,38 12,77 34
10 SENTIMAT MARSEILLE ⁽²⁾	■	■■	■	■	■	★	★★	★	■	n.c.	7,9 ■	0,06 4,88 80

CAPSULES

1 AUCHAN EXPERT FRAÎCHEUR 5 EN 1	★★★	★★	★	★★	★★	★	★	★	★	★★★	12,8 ★★	0,29 5,82 20
2 FORMIL (LIDL) 5 EN 1 LESSIVE UNIVERSELLE	★★★	★	★	★★	★★	★	★	★	★	★★★	12,1 ★★	0,25 8,89 36
3 LE CHAT L'EXPERT DISCS 4 EN 1 ACTION ANTI-TACHES	★★	★	★	★★	★★	★	★	★★★	■■	★★★	12 ★	0,46 11,59 25
4 ARIEL 3 IN 1 PODS [®] ORIGINAL ⁽¹⁾	★★★	★★	★	★★	★★	★	★	■	■	★★★	11,2 ★	0,45 14,75 33
5 APTA (INTERMARCHÉ) LIQUIDOSES SAVON DE MARSEILLE	★★	★	★	★	★★	★	★	■	★	★★★	10,4 ★	0,19 5,76 30
6 UNI VERT (E.LECLERC) PEAUX SENSIBLES	■	★	★	★	■	★	★	★★★	★★	■	10,1 ★	0,28 5,65 20
7 X-TRA TOTAL 4+1 TRIO CAPS	★	★	★	★	★★	★	★	■	■■	★★★	9,3 ★	0,30 10,30 34

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre
■ mauvais ● Oui - non n.c.: non concerné

● Écolabel européen

(1) Le fabricant annonce que la formulation de ce produit est en cours de changement. (2) Lessive achetée chez Action.

L'EFFICACITÉ DU LAVAGE

■ a été testée à 30 °C (40 °C pour les essais précédents). Ce changement peut avoir un impact sur la performance des produits.

LA NOTE SANTÉ

! La note santé repose sur des dosages d'allergènes et une appréciation des autres ingrédients au regard de leur dangerosité pour la santé.

LA NOTE ENVIRONNEMENT

■ se fonde en particulier sur la nocivité des ingrédients pour les milieux aquatiques, mais intègre également une évaluation de l'emballage.

MATELAS

En 2023, Emma avait été exclue de nos tests à cause des défaillances de son service après-vente. Nous lui avons accordé une seconde chance.

— Par **FABRICE POULIQUEN** avec **NADÈGE MAZERY**



Le retour réussi d'Emma

Revoilà Emma ! Les matelas de la marque allemande, vendus essentiellement en ligne, ont caracolé longtemps en tête de nos comparatifs avant d'en être exclus en mars 2023. La faute à un service après-vente (SAV) plus que défaillant. *Que Choisir* recevait en effet régulièrement des plaintes de consommateurs. Les raisons de leur mécontentement sont multiples: des livraisons incomplètes ou hors délai, ou encore, après le retour du produit, des remboursements très tardifs, voire qui n'arrivent jamais. De l'histoire ancienne ? Les courriers de lecteurs contre la start-up se font désormais plus rares, et cette dernière nous a donné des gages d'amélioration de son SAV en février. Nous lui avons donc accordé une seconde chance.

Ils vieillissent tous bien

Les prix des 20 modèles que nous avons passés au crible font le grand écart. L'Ikea Åfjäll ferme, bien noté (13,4/20), coûte à peine 119 €, tandis que le Dunlopillo Céleste, pourtant mal classé (11,7/20), est vendu à 2000 €. Côté composition, 14 de nos matelas associent des ressorts à une ou plusieurs couches de mousse ou de fibres polyester, 5 sont uniquement en mousse (à mémoire de forme ou non). Enfin, Le Petit Nuage d'Ecomatelas se distingue doublement: il intègre du latex

(synthétique) et, surtout, des matériaux reconditionnés dans une large proportion. Seules la housse et la couche à mémoire de forme sont neuves. Il présente ainsi l'impact environnemental le plus faible de notre sélection.

D'autres petits plus pourraient influer sur votre décision d'achat: couche à mémoire de forme, faces «hiver/été», poignées, fabrication française... Les principaux critères de choix restent toutefois le confort et la résistance au vieillissement. Sur ce dernier point, nos 20 matelas ont réussi haut la main le test d'endurance. Un rouleau de 140 kg leur est passé dessus lors de 30000 cycles allers-retours simulant 8 à 10 ans d'usage. Puis, nous avons observé les éventuelles dégradations, les possibles pertes de hauteur (s'étaient-ils tassés?) ou de fermeté. Treize références ont décroché ★★★, les autres, ★★.

Le soutien, un critère clé

Dès lors, ce sont les performances à l'état neuf qui font la différence, comme le soutien, primordial dans notre notation. Nous évaluons la capacité du matelas à s'adapter à la morphologie des dormeurs et à déformer le moins possible la courbe de la colonne vertébrale, condition pour que les nuits soient réparatrices. La plupart des modèles jugés remplissent leur mission en position dorsale, quelle que soit la stature de l'utilisateur. Mais sur le côté, ça se complique. Deux références (Bultex et AM.PM) n'offrent pas un soutien suffisant aux personnes de petite taille et cinq, aux grands gabarits (Dunlopillo, Bultex, Alinea, Ecomatelas et Ikea Åfjäll).

Gare aussi aux matelas pas assez épais ou trop fermes. Cela risque de générer des douleurs aux points de contact du corps les plus durs et de contraindre la personne à changer régulièrement de position. C'est l'autre point noir de l'Ikea Åfjäll. Nous avons également mesuré une pression globale trop élevée pour le Naturalex (■).

In fine, trois références obtiennent une note globale de 14/20 ou plus. Elles affichent de bonnes performances à l'état neuf (★★) et résistent bien au vieillissement (★★★), sans flancher sur les autres paramètres (impact environnemental, facilité de manipulation, etc.). Sur la plus haute marche de ce podium, on retrouve Emma. ♦

Naturalex : mensonges en série

Carton rouge pour Naturalex, qui multiplie les fausses allégations. Contrairement à ce que son nom sous-entend, il n'y a rien de naturel dans son Perfect Sleep. Pas de latex non plus. Ce matelas est uniquement constitué de mousse. Le fabricant met pourtant en avant l'utilisation de « Blue Latex », qu'il présente

comme un latex bialvéolaire censé apporter plus de confort. Mais celui-ci représente moins de 0,7 % de la composition de la référence testée. Naturalex fait aussi miroiter une face « été » et une autre, « hiver », ou encore sept zones de soutien différencierées. Nous n'avons rien trouvé de tel dans ce modèle.



20 MATELAS 140 X 190 CM

	Fermeté	PERFORMANCES À L'ÉTAT NEUF					DURABILITÉ		APPÉCIATION au vieillissement	Impact environnemental	APPÉCIATION GLOBALE	PRIX	Épaisseur cm	Poids kg	Type	Pays d'origine
		Soutien	Pression	Maintien	Ventilation	Chaleur	TF	★★	★★★	★★★	14,7 ★★	499	23 24	R + M + V	Turquie	
1 EMMA ORIGINAL II ●	E	★★★	★	★★	★	TF	★★	★★★	★★★	14,7 ★★	499	23 24	R + M + V	Turquie		
2 EPÉDA ALLURE RAFFINEMENT ■	E	★★★	★★	★★	★★	F	★★	★★★	★★★	14,2 ★★	1000	23 24	R + M + V	France		
3 TEDIBER L'INCROYABLE MATELAS ●	S	★★	★	★★	★★	N	★★	★★★	★	14 ★★	699	25 24	M + V	France		
4 MERINOS MORNING ROUTINE ■	E	★★★	★★	★★	★	F	★★	★★★	★★★	13,9 ★★	782	22 23	R + M	France		
5 MORPHEA BED VICTORIA⁽¹⁾ ●	S	★★	★	★★★	★★★	N	★★	★★★	★	13,8 ★★	1120	33 33	R + M + V	Chine		
6 HYPNIA HYBRIDE ESSENTIEL ●	S	★★★	★★	★★	★★	F	★★	★★★	■	13,6 ★★	390	24 26	R + M + V	Chine		
7 JYSK WELLPUR GLOMMA GF30 ■	E	★★	★	★	★	N	★	★★★	★★	13,5 ★★	599	18 15	M + V	Chine		
8 YSMÉE (VENTE-UNIQUE.COM) SIVA ●	TS	★★★	★	★★	★	N	★★	★★★	★	13,5 ★★	400	29 29	R + M + V	France		
9 IKÉA ÅFJÄLL FERME 205.698.83 ■	E	★	■	★	★	N	★	★★★	★★★	13,4 ★★	119	13 10	M	Pologne		
10 DREAMEA (BUT) MIRA ■	F	★★★	★	★★	★★	TF	★	★★★	★★★	13,2 ★★	300	19 21	R	France		
11 EPÉDA LE MYSTÉRIEUX ■	F	★★★	★	★★	★★★	F	★★	★★★	★	13 ★★	1159	25 27	R + M	France		
12 ECOMATELAS LE PETIT NUAGE ●	TS	★	★★	★★	★	N	★	★★	★★★	12,6 ★★	429	25 21	M + V + L	France		
13 8 HEURES (CONFORAMA) LE TRIOMPHANT ■	S	★★★	★★	★★	★	F	★★	★★	★	12,6 ★★	1090	30 29	R + M + V	France		
14 AM.PM (LA REDOUTE) MATELAS 1362 RESSORTS ENSACHÉS FERME ●	S	★	★★	★★	★	F	★★	★★★	■	12,5 ★★	849	27 29	R + M	France		
15 IKÉA VESTERÖY MI-FERME 105.375.24 ■	S	★	★	★★	★	TF	★	★★★	★★★	12,5 ★★	179	20 22	R + M	Roumanie		
16 ALINEA RAYOL ■	E	★	★★	★★	★	F	★	★★	★	12,3 ★★	769	29 28	R + M	France		
17 BULTEX AIR FUSION HYBRIDE TONIQUE ■	F	★	★	★★	★	N	★	★★	★	12,2 ★★	1160	26 29	R + M	France		
18 NATURALEX PERFECT SLEEP ●	E	★	■	★★	★	C	★	★★	★	11,8 ★	200	27 17	M + V	Europe		
19 DUNLOPILLO CÉLESTE ■	TS	★	★	★★	★★	N	★	★★	■	11,7 ★	2000	33 42	M	France		
20 JE DORS BIEN (LITRIMARCHÉ) HERMIONE ■	S	★	★	★★	★	N	★	★★	★	10,9 ★	650	31 31	R + M	France		

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen
■ médiocre ■■ mauvais

(1) Une nouvelle version du matelas Victoria, fabriquée en Serbie, est en ligne.

Principal canal de vente
■ En magasin
● Sur Internet

Fermeté mesurée TS: très souple
S: souple E: équilibré F: ferme
TF: Très ferme

Chaleur TF: très froid
F: froid N: neutre
C: chaud

Type M: mousse R: ressorts
L: latex V: viscoélastique
(à mémoire de forme)



Emma ORIGINAL II 499 € 14,7/20 | ★★

Composé d'un cœur en ressorts ensachés associé à des mousse, dont l'une à mémoire de forme, l'Original II est l'un des matelas de notre sélection qui procurent le meilleur soutien général, que l'on dorme sur le dos ou sur le côté. Sa couche à mémoire de forme offre une bonne indépendance de couchage lorsqu'on s'y allonge à deux. Autre point fort: sa housse est amovible et lavable.

Epéda ALLURE RAFFINEMENT 1000 € 14,2/20 | ★★

Avec une face « hiver » et une autre « été », ce modèle se montre dynamique grâce à son cœur en ressorts. Pour autant, il absorbe bien les mouvements et assure une bonne indépendance de couchage. Son empreinte carbone est faible, car il incorpore des matériaux recyclés et sort d'une usine française. Deux bémols: il n'est pas déhoussable et le soutien du corps s'avère moyen en position latérale.

Hypnia HYBRIDE ESSENTIEL 390 € 13,6/20 | ★★

Il s'agit du matelas, avec celui d'Emma, qui fournit le meilleur soutien général, même si le maintien de la colonne vertébrale est un peu moins bon pour les grands gabarits sur le côté. Il s'avère aussi dynamique tout en absorbant bien les mouvements. Son petit plus: sa housse est lavable. Dommage que son empreinte carbone soit assez élevée (fabrication chinoise).

TONDEUSES ROBOTS

Satellite, caméra ou radar: zoom sur les trois alternatives au câble périphérique pour délimiter la zone de travail des robots sur la pelouse.

Trois technos sans câble

— Par **YVES MARTIN** avec **GABRIELLE THÉRY**

TECHNO SATELLITE



Le GPS en guise de pilote

Ici, la tondeuse est guidée par des satellites (GPS). Lors de sa mise en service, l'utilisateur doit arpenter le périmètre du terrain avec l'appareil en le manœuvrant à l'aide de l'application ad hoc pour lui indiquer les limites. Attention, la captation des ondes par le récepteur GPS peut être perturbée par la présence de bâtiments en forme de L ou de U, d'allées étroites et d'arbres de plus de 4 mètres d'envergure, au point de provoquer des arrêts temporaires de l'engin. Contre ces désagréments, il est possible de poser des antennes spécifiques (RTK) dans un endroit dégagé du jardin, afin d'améliorer la précision de la géolocalisation du robot. Enfin, la création d'espaces d'exclusion complique encore le lancement, qui risque d'être un peu long... même si cela reste plus rapide que l'installation d'un fil périphérique.

LES PLUS Création et modification des zones aisées
 ● Programmation avancée (secteurs, temps de travail, synchronisation avec la météo...).
LES MOINS Possible perturbation des ondes
 ● Récepteur du signal GPS à installer en zone dégagée.

TECHNO CAMÉRA



Un œil sur le terrain

Affublé d'une caméra, le robot circule sur la parcelle et repère les aires à traiter. Dès lors, aucune installation n'est nécessaire, et il suffit de déposer l'appareil sur le gazon et de le mettre en marche pour qu'il officie. Il tond tant qu'il roule sur de la pelouse, mais s'arrête et change de direction dès qu'il discerne une surface sans herbe (gravier, dalle...) ou un muret, par exemple. La machine peut rencontrer des difficultés à identifier les zones avec sa caméra par manque de



luminosité (certains modèles disposent d'un miniprojecteur afin de pallier ce défaut). Si les objets abandonnés sont bien contournés, les pissenlits ou les touffes d'herbe sont parfois considérés comme des obstacles, laissant des endroits non tondus. Quand on souhaite circonscrire des secteurs comme les parterres de fleurs, il faut poser des bandes magnétiques au sol. Les modèles les plus modernes utilisent la vision par ordinateur (baptisée AI). Grâce à l'intelligence artificielle, la tondeuse sait interpréter et analyser des données visuelles pour un repérage plus précis de l'environnement.

LES PLUS Mise en route très simple ● Chocs évités.
LES MOINS Besoin d'une limite physique du terrain ● Détection d'obstacles perfectible ● Sensibilité possible à la lumière.

TECHNO RADAR



Navigation laser

Le robot est coiffé d'un LiDAR (technologie de mesure de la distance par la lumière). Cet outil de «navigation» laser lui permet de cartographier le jardin en trois dimensions (3D), de déceler les obstacles sur son parcours et de les éviter. Il a l'avantage de ne pas être gêné par la luminosité et de ne pas nécessiter de signal GPS, et peut donc convenir dans des zones encombrées et boisées. Selon la précision du LiDAR et la rapidité du traitement des données, le robot connaît parfois des difficultés avec de nouveaux éléments présents. Il est possible de programmer, par la suite, des parties interdites depuis l'application du fabricant. À noter, deux contraintes sur ce type de machine de dernière génération: primo, il faut diriger l'appareil sur le terrain pour qu'il mémorise les limites de la surface à traiter; deuzio, sa face avant doit régulièrement être nettoyée, afin de ne pas perturber la «vision» du LiDAR.

LES PLUS Mise en service rapide ● Facilité d'utilisation.
LES MOINS Nettoyage fréquent nécessaire ● Coût élevé
 ● Fragilité du LiDAR.

De 650
à 3098 €

Segway NAVIMOW i105

999 €

17,7/20 | ★★★

Silencieuse, la Segway Navimow i105 a brillamment réussi notre test de tonte. Elle a uniformément coupé une pelouse standard en bandes. L'herbe sauvage ou mouillée n'a pas posé de problème, malgré des résidus visibles. Un bémol : ce robot nécessite l'installation d'une station RTK pour le GPS dans une zone dégagée du jardin, afin de se géolocaliser correctement. Ce qui est simple, mais peut se révéler impossible si la réception satellite est perturbée.



Ecovacs GOAT G1

1099 €

16,8/20 | ★★★

Ce modèle, l'un des plus rapides de notre test, vient à bout de l'herbe haute, même mouillée, mais certaines zones, confondues avec un obstacle par la caméra, sont oubliées. De même, le robot prend ses distances à l'égard des bordures et une large bande de pelouse subsiste. Sinon, le résultat est net et régulier. Son fonctionnement impose l'installation de balises, en fonction de la forme et de la taille de la surface à entretenir, pour une bonne couverture du signal.



Husqvarna AUTOMOWER 310E NERA

1999 €

15,9/20 | ★★

Quasiment parfait quand il traite une pelouse standard, cet appareil remplit moins bien sa mission dès qu'elle est mouillée, et laisse trop de déchets de tonte (dommage qu'il ne dispose pas de capteur de pluie). Un défaut que l'on retrouve si la hauteur de coupe est réglée au minimum. Ce robot fonctionne avec ou sans câble périphérique, offrant ainsi une grande flexibilité d'installation. Les obstacles isolés par le câble sont tondus au plus près.



★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais

Dreame A1

1329 €

17,4/20 | ★★★

Surmonté d'un LiDAR (un type de capteur), ce robot chinois réalise des coupes précises sans laisser de déchets visibles. La finition en bandes parallèles est même très distinguée. L'A1 surmonte toutes les difficultés, que ce soit une pente de 30 % ou l'herbe humide ou haute. En outre, il travaille et se recharge très vite, tout en se montrant discret. On regrette toutefois des espaces laissés à l'abandon le long des bordures ou des contours d'obstacles, ainsi qu'aux angles du terrain.



Husqvarna AUTOMOWER 410XE NERA + EPOS

3 098 €

16/20 | ★★

Destinée aux jardins allant jusqu'à 1000 m², cette tondeuse, très chère, se démarque par sa flexibilité d'installation, permettant un fonctionnement avec ou sans câble périphérique, voire une combinaison des deux. Efficace, elle passe partout, travaille au plus près des bordures et délivre un beau rendu avec des résidus de tonte bien éparpillés, sauf si l'herbe est humide. Par contre, elle assure moins bien lorsque la hauteur de coupe est réglée au minimum.



EN OPTION

Einhell FREELEXO CAM 500

650 €

13,8/20 | ★★

L'engin n'a pas couvert toute la superficie du jardin. Pour quelle raison ? Parce que l'herbe haute et les feuilles, parfois interprétées comme des obstacles par sa caméra, ont été contournées... En revanche, il est parti à l'assaut du gazon mouillé. Comme il est non connecté, son paramétrage s'avère délicat et restreint, les réglages s'effectuant sur le panneau de commande dépourvu d'écran. Enfin, les zones interdites seront délimitées par une bande magnétique fournie.



De 51
à 116 €

PNEUS ÉTÉ

— Par **YVES MARTIN** avec **LARS LY**

En 2023, les ventes de Bridgestone, Continental, Goodyear, Michelin et Pirelli ont reculé, alors que celles des marques budget ont progressé. Mais les premières citées restent les meilleures.



15 PNEUS ÉTÉ
225/40 R18

	SÉCURITÉ			ENVIRONNEMENT			APPÉCIATION	APPÉCIATION	APPÉCIATION	PRIX		
	ROUTE MOUILLÉE	ROUTE SÈCHE	EFFICACITÉ ENÉRGÉTIQUE	DÉVELOPPEMENT FABRICATION	DURÉE DE VIE ESTIMÉE	DÉVELOPPEMENT FABRICATION						
	Tenue de route	Virages	Freinage	Aquaplaning	Stabilité confort	Sécurité	Freinage	EFFICACITÉ ENÉRGÉTIQUE	DURÉE DE VIE ESTIMÉE	DEVELOPPEMENT FABRICATION	NOTRE AVIS	
1 CONTINENTAL SPORTCONTACT 7	★★★	★★	★★★	★	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	15 ★★ 105
2 BRIDGESTONE POTENZA SPORT	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★	14,5 ★★ 98
3 MICHELIN PILOT SPORT 5	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★★	14,5 ★★ 116
4 GOODYEAR EAGLE F1 ASYMMETRIC 6	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★★	14,4 ★★ 96
5 VREDESTEIN ULTRAC PRO	★★	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★	13,1 ★★ 85
6 YOKOHAMA ADVAN SPORT V107	★★	★★	★★	★	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★	★	12,8 ★★ 84
7 FIRESTONE FIREHAWK SPORT	★★	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★★	★★★	★	★	12,5 ★★ 89
8 FALKEN AZENIS FK5020	★	★★	★★	★	★★	★	★★	★★★	★★★	★★	■	12,4 ★★ 87
9 TOYO PROXES SPORT 2	★★	★★	★★	★	★★	★	★★	★★★	★★★	★	★	12,4 ★★ 100
10 NEXEN N'FERA SPORT	★	★★	★★	★	★★	★	★★	★★★	★★★	★	★★	12,4 ★★ 77
11 DUNLOP SPORT MAXX RT2	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★	★	12,4 ★★ 93
12 KUMHO ECSTA PS71	★★★	★★	★★	★★	★	■	★	★★★	★	★	■	11,3 ★ 76
13 NOKIAN POWERPROOF1	★★	★★	★★	★★	★★	■	★	★★	★	■	★	9,9 ★ 75
14 NORAUTO PREVENSYS 4	★★	★	★★	★	★★	■	■	★★	■	★	★★	7,4 ■ 96
15 DOUBLECOIN DC-100	■■	■	■■	■	■■	■	■	■	■■■	★	■■	1,7 ■■ 51



Continental SPORTCONTACT 7
105 € **15/20 | ★★**

Ce pneu de marque premium s'impose facilement, avec un score rarement atteint. C'est le premier modèle du fabricant à obtenir ★★★ en matière de sécurité de conduite sur route sèche ! Il y excelle, et son adhérence est toujours exemplaire. S'il freine le plus court sur chaussée mouillée (3,3 m de moins que ses concurrents), il perd quelques points en raison d'une résistance moyenne à l'aquaplaning en virage.



Bridgestone POTENZA SPORT
98 € **14,5/20 | ★★**

Le Bridgestone offre de très bonnes performances en toutes circonstances sur route sèche et une bonne tenue sur sol humide. Malheureusement, il ne peut prétendre à une meilleure note à cause d'une résistance à l'aquaplaning jugée seulement satisfaisante. Il pêche également par une efficacité énergétique moyenne, en raison d'un poids élevé. Enfin, c'est le modèle le plus bruyant.



Doublecoin DC-100
51 € **1,7/20 | ■■**

Certes très abordable, ce pneu chinois montre des faiblesses prononcées sur terrain sec. Ainsi, au fur et à mesure de sa montée en température, ses capacités diminuent, puis chutent brusquement. Il a aussi tendance à survirer très rapidement lors des manœuvres d'évitement. Sur chaussée mouillée, ses résultats sont tout simplement insuffisants, jusqu'à devenir dangereux. Pour cette raison, il est éliminé.



TESTÉ ailleurs

Pendant ce temps, nos homologues étrangers mènent leurs propres essais comparatifs.

Italie SWIFFER SANS RIVAL

Certaines marques sont devenues synonymes d'un produit – comme Kleenex pour le mouchoir en papier, Scotch pour le ruban adhésif, ou Swiffer... pour les lingettes dépoissierantes ! Le test d'**Altroconsumo** ne changera pas la donne : mis à l'épreuve face à huit autres marques de plumeaux jetables, le Swiffer Duster a tout raflé. Facile à monter, il enlève et retient la poussière mieux que les autres.



Allemagne SALÉS, CES POIVRES

Plus de 20 poivres passés au labo, et seulement 5 références jugées bonnes... Les résultats de l'analyse d'**Öko-Test** sont plutôt salés ! Et ce n'est pas une question de goût : nos confrères se sont concentrés sur la recherche de Mosh et de Moah, deux huiles minérales suspectées d'être cancérogènes. Le magazine met par ailleurs en doute les prétendus bienfaits de cette épice pour la santé (aide à la digestion, antioxydante, anti-inflammatoire, etc.).



Danemark RIVÉS SUR BÉBÉ

Les parents inquiets seront rassurés de garder un œil et une oreille sur leur nourrisson assoupi dans sa chambre. Pour **Tænk**, pas de doute : il existe plusieurs bons babyphones, et ce ne sont pas forcément les plus chers. Philips et Motorola se classent en tête avec des modèles commercialisés en France : l'Avent SCD733/26 (à 140 €) et le MBP169 (vendu, lui... à 60 €).



Bulgarie BASTON POUR UN BONBON



Acheter des boîtes de bonbons en chocolat, vérifier les poids nets annoncés, observer la disproportion des emballages (marketing oblige, les chocolats doivent être présentés dans un écrin soigné) : c'est assez classique, quand on défend les consommateurs. Mais **Aktivnipotrebitali.bg** a même pensé à pénaliser les références comptant un nombre impair de bouchées, « ce qui peut être gênant lors du partage ». Pas faux !

Suisse MINIMACHINE, MAXILAVAGE

Les fabricants d'électroménager pensent aux petits espaces : Kenwood, AEG, Electrolux et Haier proposent des machines à laver de 70 cm de haut, faciles à placer sous un lavabo. Évidemment, à petit appareil, petite capacité : 3 à 5 kg maximum (soit moitié moins que celle d'un modèle classique). Mais, bonne nouvelle, les six références jugées par **Bon à savoir** s'avèrent efficaces.



QUE CHOISIR Toujours disponible sur QUECHOISIR.ORG

SMARTPHONES

Apple a fait tourner les publicités autour de son dernier-né, l'iPhone 16e. Mais que vaut-il ? Performances, qualité photo, autonomie... on a tout vérifié, pour ce téléphone, mais pas seulement.

Plus de 260 appareils testés

NETTOYEURS VAPEUR

Traîneaux ou balais, ils lavent sans détergent sols, vitres, plans de travail... Voilà des engins écologiques et polyvalents ! **27 modèles évalués**

CASQUES AUDIO

Vous cherchez un bon casque audio, ou encore des écouteurs ? Avec réduction de bruit ? Aucun doute, il se trouve parmi les **169 références envoyées au labo**

MICRO-ONDES

Pose libre ou encastrables, de moins de 25 à plus de 40 litres de volume intérieur...

Près de 200 fours passés sur le gril

QUE CHOISIR Plus de 235 tests sur QUECHOISIR.ORG

Des mises à jour en continu

Et les caractéristiques des produits pour trouver celui adapté à vos besoins

Des guides d'achat

Et tous nos conseils et décryptages pour bien choisir

- ALIMENTATION ● HIGH-TECH
- ÉLECTROMÉNAGER ● ÉNERGIE
- AUTO ● MAISON ● TOURISME
- SANTÉ ● BIEN-ÊTRE

QUE CHOISIR

QUECHOISIR.ORG

Votre guide conso au quotidien

GROS ÉLECTROMÉNAGER

Dur, dur de s'y retrouver

Alors qu'un indice de durabilité fait son apparition sur les lave-linge, notre enquête annuelle reste le seul outil de mesure indépendant de la fiabilité des marques de gros électroménager.

— Par **BORIS CASSEL** avec **JULIETTE VACANT**

Si vous cherchez à acheter un lave-linge, vous l'aurez certainement remarqué: vous pouvez dorénavant comparer les références selon leur indice de durabilité. Depuis le 8 avril 2025, tous les nouveaux modèles de machines à laver se voient attribuer une note (de 0 à 10) associée à une couleur (allant du rouge foncé au vert), censée refléter leur capacité à durer dans le temps. Créé par la loi Agec relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire de 2020, cet outil se substitue à l'indice de réparabilité, en vigueur depuis quelques années. Il en reprend, bien sûr, les grands principes (disponibilité et prix des pièces de rechange, démontage possible, etc.). Toutefois, il tient aussi compte – pour 50% du score final – d'éléments liés à la fiabilité de l'équipement (résistance à l'usure, facilité d'entretien, existence de garantie commerciale...). Visant à orienter les consommateurs vers les produits les plus costauds, la philosophie de cette notation est séduisante, mais sa mise en œuvre, un peu moins. Qu'il s'agisse de la disponibilité des pièces détachées, de leur coût ou même de la résistance des appareils

à l'usure, la plupart des informations sont établies et fournies par les constructeurs. De plus, ce pictogramme n'est actuellement disponible que sur les lave-linge et les téléviseurs. C'est bien peu !

C'est pourquoi, dans le domaine de la fiabilité, notre enquête annuelle reste l'indicateur indépendant de référence pour les consommateurs. Reposant sur de nombreux retours d'expérience de lecteurs (lire l'encadré ci-dessous), cette étude vous permet de repérer en un clin d'œil les marques que les utilisateurs conservent le plus longtemps. Après avoir étudié les appareils de petit calibre (cafetières, air fryers, aspirateurs, etc.) en avril dernier (lire QC n° 645), nous passons, ici, en revue le gros électroménager: réfrigérateurs, lave-vaisselle, lave-linge, ou encore fours. Coûteux, ces engins résistent globalement bien à l'épreuve du temps. Cependant, certains fabricants s'en sortent beaucoup mieux que d'autres. ♦

Comment nous avons procédé ?

Cette enquête a été réalisée via un questionnaire envoyé par courriel aux abonnés de la newsletter de *Que Choisir* en juin 2024. Les questions portaient sur la fiabilité de leur gros électroménager. Pour les lave-linge, sèche-linge,

lave-vaisselle et réfrigérateurs, les données ont été agrégées avec celles collectées lors d'une enquête effectuée en ligne en 2023. Au total, notre échantillon est constitué de 32145 avis de consommateurs français. Les résultats présentés

ne concernent que les marques actuellement en vente dans notre pays, et pour lesquelles nous avons obtenu un nombre suffisant de réponses (à minima 250). Les appareils de seconde main et ceux ayant moins d'un an ont été exclus des calculs.

L'espérance d'utilisation d'un produit (depuis son achat jusqu'à la séparation) et son espérance de vie sans panne sont calculées à partir des probabilités de fin de vie ou de panne à chaque âge de l'appareil (un an, deux ans...).





Enquête fiabilité

LAVE-LINGE

Nos lecteurs usent sans modération de leur lave-linge: 70 % d'entre eux lancent au moins deux machines par semaine et, visiblement, leurs appareils tiennent bien la distance. L'espérance d'utilisation atteint, en moyenne, 11 ans et 10 mois. Point positif, dans cette catégorie, même les marques réputées accessibles (Beko, Proline, Indesit, Whirlpool) obtiennent des résultats honorables: elles dépassent toutes la décennie. De façon générale, les lave-linge tombent en panne la première fois lors de leur neuvième année.

PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUENTS

- # Porte/fermeture de porte
- # Boutons de commande
- # Pompe d'évacuation/de vidange



LAVE-LINGE	ESPÉRANCE D'UTILISATION MOY.
1 MIELE	15 ans et 3 mois
2 SIEMENS	13 ans et 9 mois
3 LADEN	13 ans et 8 mois
4 LG	13 ans et 4 mois
5 BOSCH	12 ans et 8 mois
6 ELECTROLUX	12 ans et 5 mois
7 FAURE	12 ans et 1 mois
8 AEG	12 ans
9 HOTPOINT	11 ans et 9 mois
10 SAMSUNG	11 ans et 5 mois
11 VEDETTE	10 ans et 10 mois
12 INDESIT	10 ans et 10 mois
13 PROLINE	10 ans et 5 mois
14 WHIRLPOOL	10 ans et 4 mois
15 BEKO	10 ans et 3 mois
TOUTES MARQUES	11 ANS ET 10 MOIS

SÈCHE-LINGE

Banco pour les marques allemandes de sèche-linge! Le podium des fabricants les plus fiables est constitué de Bosch, Siemens et, surtout, Miele, avec 15 ans et 10 mois d'espérance d'utilisation. Mieux, les possesseurs de machines de cette marque n'ont rencontré aucune panne pendant plus de 15 ans. C'est le record de fiabilité toutes catégories d'électroménager confondues. Cela dit, nos lecteurs ont indiqué se servir assez peu de leur sèche-linge.

PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUENTS

- # Courroie
- # Séchage
- # Boutons de commande



SÈCHE-LINGE	ESPÉRANCE D'UTILISATION MOY.
1 MIELE	15 ans et 10 mois
2 SIEMENS	15 ans
3 BOSCH	14 ans
4 FAURE	13 ans et 7 mois
5 ELECTROLUX	13 ans et 5 mois
6 SAMSUNG	13 ans et 5 mois
7 BEKO	13 ans et 1 mois
8 WHIRLPOOL	12 ans et 5 mois
9 INDESIT	12 ans et 4 mois
10 BRANDT	12 ans et 3 mois
11 CANDY	10 ans et 11 mois
TOUTES MARQUES	13 ANS ET 6 MOIS

>>> **LAVE-VAISSELLE**

Notre enquête révèle d'importants écarts de fiabilité entre les marques de lave-vaisselle. Les premiers petits dysfonctionnements apparaissent ainsi dès la septième année de détention des appareils Brandt, quand ceux d'Ikea, Siemens, Bosch ou Miele atteignent les 11 ans d'usage sans le moindre pépin. Globalement, lorsque les pannes se produisent sur cet équipement, il s'agit, dans 24 % des cas, de problèmes liés à la pompe de vidange.

LAVE-VAISSELLE

	ESPÉRANCE D'UTILISATION MOY.
1 MIELE	14 ans
2 SIEMENS	13 ans et 9 mois
3 BOSCH	12 ans et 9 mois
4 IKEA	12 ans et 8 mois
5 VALBERG	12 ans et 3 mois
6 HOTPOINT	11 ans et 7 mois
7 ELECTROLUX	11 ans
8 AEG	10 ans et 8 mois
9 ROSIÈRES	10 ans et 8 mois
10 SMEG	10 ans et 4 mois
11 BEKO	10 ans et 3 mois
12 WHIRLPOOL	10 ans et 2 mois
13 CANDY	10 ans et 1 mois
14 DE DIETRICH	9 ans et 11 mois
15 BRANDT	9 ans et 6 mois
TOUTES MARQUES	11 ANS ET 10 MOIS



PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUENTS
 # Pompes (circulation, évacuation)
 # Boutons de commande
 # Fuites d'eau

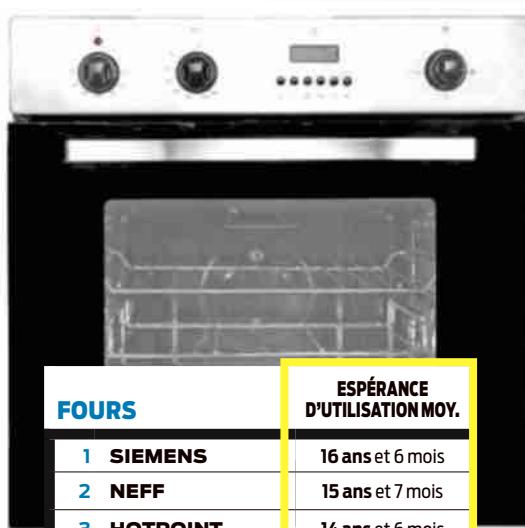
FOURS

C'est la première fois que notre enquête annuelle de fiabilité de l'électroménager s'attarde sur les fours. Établies à partir de 9 163 témoignages, les conclusions de cette étude statistique sont claires : toutes les marques de four ne se valent pas ! Ainsi, si les Siemens affichent une incroyable espérance d'utilisation de 16 ans et 6 mois, les appareils siglés Rosières et Beko ne franchissent pas la barre des 12 ans de service.

PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUENTS
 # Éclairage interne
 # Boutons de commande
 # Température



PLAQUES DE CUISSON



FOURS

	ESPÉRANCE D'UTILISATION MOY.
1 SIEMENS	16 ans et 6 mois
2 NEFF	15 ans et 7 mois
3 HOTPOINT	14 ans et 6 mois
4 BOSCH	14 ans et 1 mois
5 SAUTER	14 ans
6 ELECTROLUX	13 ans et 7 mois
7 DE DIETRICH	13 ans et 1 mois
8 FAURE	12 ans et 7 mois
9 BRANDT	12 ans et 3 mois
10 SAMSUNG	12 ans
11 ROSIÈRES	11 ans
12 BEKO	10 ans et 2 mois
TOUTES MARQUES	13 ANS ET 6 MOIS

PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUENTS
 # Élément(s) de chauffe
 # Problème électrique
 # Boutons de commande

PLAQUES DE CUISSON

	ESPÉRANCE D'UTILISATION MOY.
1 SIEMENS	14 ans et 2 mois
2 SAUTER	13 ans et 10 mois
3 BOSCH	13 ans et 8 mois
4 WHIRLPOOL	13 ans et 3 mois
5 DE DIETRICH	12 ans et 11 mois
6 ELECTROLUX	12 ans et 5 mois
7 BRANDT	11 ans et 8 mois
TOUTES MARQUES	13 ANS ET 3 MOIS

RÉFRIGÉRATEURS

COMBINÉS

Pour les appareils combinés commercialisés en France, l'espérance de vie s'élève à 13 ans et 8 mois. Les résultats de notre enquête statistique de fiabilité corroborent nos analyses effectuées en laboratoire. Certaines des marques bien classées ici, telles que LG ou Samsung, figurent aussi en bonne place dans nos tests de réfrigérateurs-congélateurs (lire également p. 32).

CLASSIQUES

Même s'ils sont plus petits que les combinés, les modèles classiques n'en sont pas moins solides. Vous pourrez espérer les garder pendant 14 ans, dont une décennie complète sans subir la moindre panne.

PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUENTS

- # Température
- # Étagères/bacs en plastique
- # Fuites d'eau



CONGÉLATEURS

Les congélateurs ont une espérance d'utilisation longue. Ainsi, 10 ans après leur achat, 74,7 % d'entre eux sont toujours en service, soit sensiblement plus que les combinés (63 %) ou les frigos classiques (68 %). Une différence qui s'explique par le fait que cet équipement est moins sollicité au quotidien, par rapport aux autres appareils de conservation au froid. Il se montre donc moins sujet à certaines pannes d'usure (par exemple, les problèmes de fermeture de porte).

PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUENTS

- # Fragilité des bacs en plastique
- # Dégivrage automatique
- # Température

CONGÉLATEURS

ESPÉRANCE D'UTILISATION MOY.	
1 LIEBHERR	16 ans et 8 mois
2 BOSCH	16 ans et 4 mois
3 WHIRLPOOL	14 ans et 6 mois
4 ELECTROLUX	14 ans et 5 mois
5 BEKO	13 ans et 11 mois
6 BRANDT	13 ans et 11 mois
7 INDESIT	13 ans et 7 mois
TOUTES MARQUES	15 ANS ET 2 MOIS

FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Des couacs qui questionnent

Le grand chantier de la fermeture du réseau cuivre a commencé. Si jusque-là, tout s'est plutôt bien passé, de menus incidents et les premiers retards laissent craindre un avenir moins radieux.

— Par CYRIL BROSSET

Le 31 janvier dernier marquait un tournant dans l'histoire des télécommunications. Ce jour-là, 159 communes voyaient leur vieux réseau de cuivre débranché. Si auparavant, celui de sept villes avait déjà été arrêté dans le cadre d'une série d'expérimentations (lire QC n° 628), c'est la première fois qu'un «lot de communes» abandonnaient définitivement le cuivre. Que ce soit à Aizenay, en Vendée, à Bousies, dans le Nord, ou encore à Grillon, dans le Vaucluse, il n'est désormais plus possible d'utiliser un téléphone fixe relié à une prise murale en T ni de se connecter à Internet via l'ADSL. Tous les habitants ont été obligés de choisir une technologie alternative, la fibre optique la plupart du temps. Orange, le propriétaire de l'infrastructure en charge de l'opération, se félicite du résultat: «*Le succès de la fermeture technique du lot 1 nous conforte dans notre capacité à mener à bien ce chantier*», assure-t-il. L'Avicca dresse aussi un bilan positif de cette première étape. Certes, cette association d'élus spécialisée dans les enjeux liés au numérique a bien eu vent d'un habitant de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) qui s'était manifesté après l'intervention parce que sa connexion ADSL ne fonctionnait plus. «*Il a admis être passé à côté de l'information, et tout est très vite rentré dans l'ordre*, reconnaît toutefois son délégué général, Ariel Turpin. *Cela ne veut pas dire que des propriétaires de maisons secondaires ne se signaleront pas dans les mois qui viennent. Néanmoins, il faut reconnaître que, globalement, tout s'est bien déroulé.*» Il s'en est toutefois fallu de peu, selon lui, pour que les remontées négatives soient plus nombreuses. «*Seulement trois mois avant le démantèlement du réseau, on m'a prévenu de la situation d'une vieille dame et de son fils handicapé qui, malgré*

Quatre millions de locaux doivent encore être raccordés à la fibre

leurs demandes répétées, n'arrivaient pas à obtenir la fibre, se souvient-il. Lorsque j'ai contacté les équipes d'Orange afin d'en savoir plus, j'ai eu la surprise de découvrir qu'elles avaient connaissance d'une trentaine de cas similaires qu'elles n'avaient pas prévu de régler avant l'arrêt du cuivre. In fine, les travaux ont été réalisés à temps, mais on a évité un gros couac. J'ose espérer qu'à l'avenir, les opérateurs tiendront moins compte de leurs tableaux Excel que des gens qui sont derrière.»

D'autant plus que ce bilan favorable s'explique également par le report in extremis de la fermeture technique dans trois villes. Alors qu'elles devaient aussi être effectuées le 31 janvier, les coupures de réseau ont été repoussées d'au moins six mois à Petit-Bourg, en Guadeloupe, à Schoelcher, en Martinique, et à Remire-Montjoly, en Guyane, car le nombre de lignes ayant basculé du cuivre vers la fibre optique a été jugé insuffisant. Le risque était trop grand que de nombreux habitants se retrouvent du jour au lendemain sans connexion.

Gare à la montée en puissance

Les conséquences de la suppression du réseau cuivre restent pour l'heure limitées, mais le chantier ne fait que débuter. Moins de 200 communes sur les près de 35 000 que compte la France ont migré irrévocablement. Le nombre de lignes concernées va croître de manière exponentielle jusqu'en





2030: 210 000 en janvier dernier, 954 000 début 2026, 2,5 millions un an plus tard, puis de 8,2 à 10,5 millions chaque année suivante. Si rien n'est fait pour corriger les bugs dès maintenant, les problèmes pourraient prendre des proportions plus inquiétantes.

Une remise en ordre rapide est d'autant plus primordiale que jusqu'à présent, toutes les conditions étaient réunies pour que cela se déroule au mieux. Déjà, la fibre optique avait été implantée presque partout dans la plupart des localités sélectionnées pour la fermeture. Or, c'est loin d'être le cas ailleurs. En décembre dernier, l'Autorité de régulation des communications électroniques (Arcep) estimait à 4 millions le nombre de locaux qu'il fallait encore raccorder dans l'Hexagone et s'inquiétait du fort ralentissement du rythme de déploiement (-32 % de prises reliées en 2024 par rapport à 2023). La couverture de l'ensemble du territoire en très haut débit demeure pourtant indispensable si l'on veut que l'arrêt du cuivre se passe bien. Ensuite, tous les acteurs étaient impliqués: les départements et les régions ont lancé des campagnes d'information, les opérateurs, organisé des réunions publiques à l'attention des habitants, les maires, envoyé leurs employés faire du porte-à-porte dans le but de convaincre les récalcitrants...

En sera-t-il de même quand le nombre de logements concernés sera beaucoup plus élevé? Rien n'est moins sûr. Cette question se posera encore plus dans les villes: les connexions ADSL de bonne qualité poussent moins leurs habitants à >>>

PRATIQUE

Tout savoir sur l'arrêt du réseau

Si vous avez chez vous une box internet ou un téléphone relié à une prise murale en forme de T, vous devez réagir et choisir une solution alternative. Si la migration a déjà eu lieu, vous n'avez rien à faire.

DATE DE FERMETURE **Les communes basculeront les unes après les autres, par lots, jusqu'en 2030.** Votre opérateur vous avertira entre 6 et 12 mois avant la date de fermeture prévue dans la vôtre. Vos collectivités locales (mairie, département, région) devraient aussi communiquer. Il est possible de savoir si une date a été fixée pour votre ville sur le site Treshautdebit.gouv.fr.

PROCÉDURE **qu'une date ait été déterminée ou non pour votre localité, rapprochez-vous de l'opérateur** de votre choix (le vôtre ou un autre). Il vous indiquera la solution la plus adaptée à votre cas. Dans la très grande majorité des cas, votre domicile devra être raccordé à la fibre optique. Un technicien viendra alors tirer un câble depuis une armoire située sur le domaine public jusqu'à l'intérieur de votre logement, et installera un petit boîtier optique auquel sera reliée votre box.

COÛT **Le raccordement à la fibre est gratuit.** Cependant, des frais annexes ne sont pas à exclure, notamment dans le cas où des travaux d'ingénierie sur la partie privative s'avèrent indispensables. Si votre téléphone fixe est très ancien, vous serez peut-être obligé d'en changer. Les autres technologies (satellite, 4G fixe, etc.) peuvent, quant à elles, nécessiter l'achat d'équipements spécifiques. Enfin, le nouveau forfait peut coûter plus cher que l'ancien.

TÉLÉPHONIE SEULE **Rien ne vous oblige à souscrire un forfait internet.** Vous devrez alors vous tourner vers un opérateur qui commercialise une offre ligne fixe. Pour l'heure, seuls Orange et SFR en proposent.

RISQUES **Sans action de votre part, vous n'aurez plus la possibilité ni de téléphoner ni d'accéder au Web** une fois le réseau de cuivre fermé, et votre abonnement sera automatiquement résilié. Vous pourrez toujours lancer des démarches pour changer de technologie, mais vous risquez de vivre quelque temps sans connexion.

>>> se connecter à la fibre, les refus de raccordement de la part de propriétaires et de syndics de copropriété y sont plus nombreux et, enfin, le porte-à-porte y est moins facile à réaliser. Une autre inquiétude émane des retards qui s'accumulent déjà. En janvier dernier, on attendait l'arrêt commercial du cuivre dans les 829 communes du lot 2, rendant impossible toute nouvelle création de ligne. Finalement, la mesure a été reportée pour 10% des foyers, soit 85 500. La sélection des localités du lot 4, dont la fermeture technique est prévue en 2028, a, elle aussi, connu des perturbations inopinées. Quelques semaines seulement après avoir été rendue publique, la liste a été expurgée d'une quarantaine de zones, dont des villes importantes comme Saint-Dizier (Haute-Marne), Étampes (Essonne), Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), mais également plusieurs arrondissements de Marseille (Bouches-du-Rhône), de Lyon (Rhône) et de Paris. L'Arcep a considéré que le taux de couverture en fibre s'avérait insuffisant pour espérer que la transition se fasse sereinement.

Les arnaques fleurissent

Autre écueil constaté: des arnaques en lien avec la suppression du cuivre commencent à émerger. Ici, des techniciens peu scrupuleux ont fait croire à des consommateurs qu'un souci sur leur installation les empêchait de les raccorder à la fibre (ce qui était faux), puis ils leur ont proposé de tout réparer en échange d'une somme en liquide. Là, des faux commerciaux ont tenté de persuader des maires qu'ils devaient payer afin que les établissements municipaux de leur commune soient reliés à la fibre. Là encore, des démarcheurs à domicile agissant pour le compte de fournisseurs d'accès à Internet ont menti à des clients, affirmant que leur connexion serait coupée d'ici à quelques jours s'ils ne

s'abonnaient pas immédiatement à leurs services. Actuellement, le nombre de ces escroqueries est restreint... mais il risque fortement d'explorer à l'avenir.

Des réunions publiques pour informer

Orange préfère minimiser ces contretemps et suivre son plan de route. Le 25 mars dernier, l'entreprise proposait une réunion d'information à la mairie de Faches-Thumesnil, dans la banlieue de Lille (Nord). La ville, sélectionnée pour intégrer le lot 2, verra son réseau fermer en janvier 2026. Sur place, des représentants des quatre principaux opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free) se sont déplacés afin de répondre aux questions des habitants. «*Je suis venue car je souhaitais me renseigner. Finalement, on m'a fixé un rendez-vous pour installer la fibre chez moi*, indique Annie, une abonnée SFR. *Je n'aime pas trop le changement, mais là, j'y suis bien obligée.*» Idem pour Claude qui, après avoir comparé les offres, s'est réengagée chez Orange: «*Je ne le fais pas par choix*. Cependant, la bonne nouvelle, c'est que je vais payer moins cher qu'aujourd'hui.» Des réunions de ce genre, Orange en organise dans quasiment toutes les localités concernées, quelques mois avant le démantèlement du cuivre. «À chaque fois, la commune est impliquée de près au processus», souligne Pierre Couture, le délégué régional Orange des Hauts-de-France. C'est important parce que cela rassure les administrés et les maires.» Patrick Proisy, l'édile de Faches-Thumesnil, lui, ne semble pas inquiet. «Nous faisons notre possible depuis un an afin que tout se passe bien. Je suis optimiste sur le fait que les 500 foyers qui utilisent encore le cuivre seront raccordés à temps à la fibre», positive-t-il. Il reste 10 mois à Orange et consorts pour réussir ce pari. ♦

Arrêts reportés, liste expurgée... les retards s'accumulent

UN PROCESSUS MAÎTRISÉ DE A À Z

Rdetek s'est spécialisée dans la remise en état des réseaux privatifs, parfois nécessaire avant d'installer la fibre.



Une aiguille et une sonde permettent aux techniciens de localiser l'endroit où la gaine est bouchée.



La galère du raccordement final

Si la fibre n'a pas pu être installée à cause d'un point de blocage, comme une gaine bouchée, sur une zone privée, c'est à vous de réaliser les travaux nécessaires.

Encourager les Français à se relier à la fibre optique, c'est une chose, mais encore faut-il que ce soit techniquement possible. À Toulouse (Haute-Garonne), Anne-Marie et Patrick n'ont plus de connexion internet depuis 10 jours. Leur opérateur SFR leur avait conseillé de passer directement à la fibre, ce qu'ils avaient accepté. Sauf que le technicien qui est venu n'a pas pu effectuer le raccordement, le fourreau servant à passer les câbles étant bouché. Vu que celui-ci se trouve sur le domaine privé, en l'occurrence sous une allée appartenant à la résidence, SFR a refusé de prendre à sa charge la remise en état, comme il en a le droit. Finalement, le syndic Square Habitat a pris la situation en main et fait appel à l'entreprise Rdetek Réseaux afin de résoudre le problème. Ce lundi de mars, deux techniciens se sont donc rendus sur place. Dans un premier temps, ils ont cherché à localiser les points de blocage. À cette fin, alors que l'un faisait coulisser une aiguille dans le fourreau, l'autre la suivait depuis la surface à l'aide d'une sonde. «Les câbles ont été enterrés il y a plusieurs

décennies. Depuis, le terrain a bougé et des racines ont poussé, ce qui a pu détériorer les réseaux», explique Antoine. Après avoir retiré les pavés et creusé la terre aux deux endroits identifiés, la gaine a été incisée et un tire-fil, inséré. «Nous en avons profité pour passer une fibre de bout en bout. Ce n'est pas vraiment notre rôle, mais ça simplifie le travail de l'opérateur et ça accélère la procédure pour les clients», indique-t-il. Les deux employés ont ensuite réparé la gaine et rebouché les trous. Le technicien SFR n'aura plus qu'à revenir afin de connecter la fibre aux deux extrémités.

Nouvelle activité

Rdetek Réseaux s'est lancée il y a quelques années dans cette activité d'un nouveau genre. «Bien souvent, quand un opérateur détecte un problème sur la partie privative du réseau, les abonnés se retrouvent livrés à eux-mêmes. Jusque-là, ils devaient faire appel à une société de détection pour localiser le blocage, puis à un terrassier pour creuser le sol, puis encore à un électricien pour remettre en état la gaine, etc. Le fait que nous soyons multicasquettes nous permet de maîtriser le processus de A à Z.

Et grâce à nos outils, nos interventions sont le moins invasives possible», assure Pierre Lambert, le fondateur. Résultat: des délais de réparation courts et des tarifs raisonnables, autour de 500 € l'opération en moyenne, selon lui.

Avec la fin du réseau cuivre et l'accélération des raccordements à la fibre, le nombre d'interventions de ce type devrait se multiplier dans les années qui viennent. Cependant, les consommateurs concernés ont parfois du mal à trouver des techniciens capables de répondre à leur besoin, les opérateurs rechignant souvent, pour des questions de respect de la concurrence, à les orienter vers un prestataire plutôt qu'un autre.

À NOTER Si, lors d'un premier raccordement, l'opérateur repère un souci sur la partie privative de votre habitation, l'empêchant de faire passer la fibre, il vous reviendra de réaliser les travaux nécessaires pour y remédier. Les frais seront alors à votre charge. Dans tous les cas, prenez le temps de contacter plusieurs entrepreneurs et de comparer les devis qu'ils vous soumettent. ♦

Une fois le point de blocage détecté, les professionnels sortent la gaine de terre, la débouchent puis y passent une fibre. D'ordinaire, les abonnés doivent contacter plusieurs sociétés pour que chacune réalise une des étapes de l'intervention.



REPORTAGE : LÉA CASSIN

LOGEMENT NEUF

Le PTZ accessible partout

Ce crédit immobilier, sans intérêts et sans frais pour les particuliers, est élargi à la France entière sur les projets dans le neuf.

— Par **FABRICE POULIQUEN**

La construction de logements a reculé de 21,9% l'an dernier, après une diminution de 7,6% en 2023... Et 2025 inquiète déjà. C'est dans ce contexte de crise que Michel Barnier, l'ex-Premier ministre, avait promis, en octobre, des mesures en faveur des primo-accédants. Parmi celles-ci, l'élargissement à tout le territoire du prêt à taux zéro (PTZ), ce dispositif d'aide à l'accession à la propriété des foyers modestes. La mesure est entrée en vigueur le 1^{er} avril.

Le prêt à taux zéro est un crédit sans intérêts et sans frais, l'État réglant ces coûts aux banques. Il s'avère donc très avantageux pour les particuliers. Toutefois, il y a plusieurs critères à remplir: la durée du prêt n'excédera pas 25 ans et la somme prêtée doit couvrir plus de 50% du montant total de l'acquisition. En clair, on est obligé de compléter le financement par d'autres emprunts. En outre, il ne faut pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours



La durée du prêt
à taux zéro court sur
25 ans au maximum.

des deux années précédant l'émission de l'offre de prêt, sauf cas particuliers⁽¹⁾. Enfin, les ressources du demandeur (revenu fiscal de référence de l'année N-2) ne peuvent pas dépasser certains plafonds, qui varient suivant des zones (se référer au tableau publié sur le site internet du gouvernement).

Relancer la construction

Surtout, on n'achète pas n'importe quel logement avec un prêt à taux zéro. En 2024, son périmètre avait été restreint. Il n'était possible de le déclencher que pour un appartement neuf en zone tendue (là où la demande est plus élevée que l'offre) ou un bien ancien construit il y a plus de cinq ans en zone détendue, sous réserve d'y réaliser de gros travaux de performance énergétique (25% du coût de l'opération immobilière). Ce sont ces règles qui évoluent. Enfin, pas en ce qui concerne l'ancien: le PTZ est toujours

accordé uniquement pour une acquisition en zone détendue et à la condition d'entreprendre une rénovation énergétique. Sur Service-public.fr, un simulateur dédié indique le statut de son secteur.

En revanche, il n'y a plus de question à se poser sur un projet dans le neuf. Depuis le 1^{er} avril, le PTZ est étendu à tout le territoire, pour une maison comme un appartement.

Valérie Létard, ministre chargée du Logement, vante «une mesure décisive pour relancer la construction et permettre à davantage de ménages modestes d'accéder à la propriété». Relativisons: la grande majorité des primo-accédants achète dans l'ancien. Mais pour ceux qui sont concernés, c'est une bonne nouvelle. ♦

BON À SAVOIR



Depuis le 1^{er} avril, les donations des parents et grands-parents

à leurs enfants ou petits-enfants sont exonérées jusqu'à 300 000 € pour l'achat d'un bien neuf destiné à l'habitation principale ou à la location longue durée.

Par ailleurs, si les droits de mutation à titre onéreux («frais de notaire») peuvent augmenter dans les départements où les élus le décident, les primo-accédants en sont protégés.

(1) Si l'emprunteur ou l'un des occupants est titulaire d'une carte d'invalidité, d'une allocation aux adultes handicapés ou d'éducation de l'enfant handicapé, victime d'une catastrophe ayant rendu inhabitable son logement, etc.

GRANDE DISTRIBUTION

Lidl champion des prix bas

Qui est le moins cher ? Dans le match qui oppose les distributeurs, E.Leclerc se revendique régulièrement vainqueur. C'est peut-être vrai comparé aux enseignes traditionnelles, mais pas face à Lidl...

— Par **ELSA CASALEGNO** avec **NOÉ BAUDUIN**

Dans ses publicités, E.Leclerc l'affiche allègrement : il est « le moins cher ». D'après les relevés de prix que nous effectuons régulièrement, cette enseigne est en effet meilleur marché qu'Auchan, Carrefour, Intermarché ou U. Mais qu'en est-il face aux discounters Lidl et Aldi, qui commercialisent surtout des produits sous leurs propres marques de distributeur (MDD) ?

Pour le vérifier, nous avons comparé, chez les uns et les autres, un panier représentatif des achats des ménages, composé de 80 produits de grande consommation alimentaires ou d'hygiène, dont 75% sont vendus sous les marques respectives de chaque enseigne. En ce qui concerne le quart restant, il s'agit de marques très répandues, en rayons dans toutes les chaînes : une bouteille de Coca-cola, un pot de Nutella, des saucisses Knacki, un gel douche Ushuaïa, un produit d'entretien La Croix, etc.

Verdict : Lidl monte sur la plus haute marche du podium, détrônant E.Leclerc ! Son panier coûte environ 2,5 % moins cher que celui du distributeur breton. Aldi, lui, arrive à la quatrième place, passant derrière Intermarché. Quant à Système U, il est plombé par les tarifs plus hauts en moyenne de ses MDD, alors qu'il se révèle moins onéreux sur les marques nationales. Carrefour et Auchan ferment la marche, avec des prix de 10 à 11 % au-dessus de ceux de Lidl.

Des MDD très compétitives

La politique de tarification de Lidl et d'Aldi, unique pour tous leurs magasins, leur permet d'être très compétitifs dans les zones où les prix sont les plus élevés, tels les centres-villes des grandes agglomérations. En particulier, leurs MDD affichent des montants imbattables. Pour qu'ils soient moins chers au kilo, les produits de Lidl sont souvent

proposés dans des formats plus volumineux que chez les concurrents. Ainsi, le grammage est, en moyenne, supérieur de presque 5 % à celui de E.Leclerc.

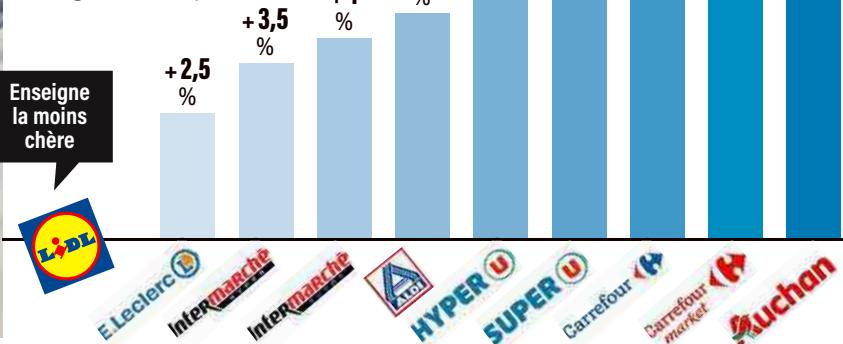
Le reste est (un peu) plus cher

Par contre, les deux discounters ne sont pas toujours meilleur marché sur les marques nationales. Elles sont, en moyenne, 0,5 % (pour Lidl) et 4,5 % (pour Aldi) plus coûteuses que chez E.Leclerc. C'est d'ailleurs parce que ce dernier ne compare que ces marques qu'il peut se revendiquer plus abordable que Lidl sur son appli Qui est le moins cher ?... En outre, le choix des marques nationales est plus restreint chez Lidl, et encore plus chez Aldi. Nombre de produits essentiels ne sont disponibles que sous MDD. Or, les Français sont de grands adeptes des marques nationales ou internationales – ces dernières constituent les deux tiers du panier moyen d'un foyer. L'offre de ces deux enseignes ne correspond donc pas toujours aux envies des consommateurs. ♦



QUI PROPOSE LES MEILLEURS PRIX ?

Nous avons relevé les prix dans des magasins Lidl et Aldi le 28 février dernier. Nous les avons ensuite comparés à ceux observés sur les drives des autres enseignes le même jour.



LIVRAISON DE FLEURS

On veut connaître l'origine

Si la livraison et la qualité sont plutôt au rendez-vous, il est souvent impossible de savoir d'où proviennent les fleurs que l'on achète en ligne. Un comble.

— Par **CYRIL BROSSET** avec **ISABELLE BOURCIER**

En prévision de la fête des Mères, le 25 mai prochain, l'Observatoire de la consommation de l'UFC-Que Choisir a testé 13 sites de livraison de fleurs. Sur chacun d'entre eux, deux commandes ont été passées: une le 10 février dernier, pour une remise au destinataire dans un appartement parisien quatre jours plus tard, à l'occasion de la Saint-Valentin (jour de grande activité), puis une autre le 11 février, pour une livraison le 16 (un dimanche) dans un pavillon, en Normandie. Nous avons évalué, à chaque fois, le processus d'achat, la livraison du bouquet ainsi que sa beauté, sa fraîcheur et sa tenue dans le temps.

→ **COMMANDE** LA PRUDENCE EST DE MISE

Globalement, commander des fleurs sur Internet ne pose aucun problème. Deux aspects sont néanmoins à surveiller. D'une part, le prix réellement réglé: beaucoup de sites ont en effet tendance à mettre en avant un tarif de base («à partir de...») mais, sur la page suivante, présélectionnent un bouquet de plus grand gabarit. Conséquence, si l'on n'y prend pas garde, on risque de payer plus cher que prévu. La prudence est d'autant plus nécessaire que la photo associée ne correspond pas forcément à la taille choisie. L'attention doit également être portée aux délais de livraison, qui varient de quelques heures à plusieurs jours, ainsi qu'au nombre et à la durée des créneaux proposés (plus il y en a et plus ils sont courts, mieux c'est).

Au vu du bilan environnemental désastreux et de la forte teneur en pesticides des fleurs provenant de loin ou cultivées sous serre (lire QC n° 644), nous avons décidé, cette année, de n'acheter que des bouquets de saison. Or, si tous les fleuristes en ligne en proposent (voire ne présentent que cela, à l'instar de Monsieur Marguerite et de Bergamotte), certains les mettent plus en avant que d'autres. Parfois, il faut parcourir beaucoup de pages et d'onglets pour les dénicher.



Enfin, nous avons constaté qu'à budget identique, les compositions reçues étaient, dans l'ensemble, plus petites et moins jolies que celles réceptionnées lors de notre précédente enquête, il y a cinq ans. La faute, sans aucun doute, à l'inflation, qui a fait grimper le prix des fleurs entre-temps. Les frais de livraison n'y ont pas échappé non plus: ils ont bondi, en moyenne, de 16% sur la même période.

→ **LIVRAISON** LES LIVREURS DANS LE COLLIMATEUR

Bonne nouvelle: toutes les commandes sont arrivées en temps et en heure à destination, d'où la note de ★★★ octroyée à tous les webmarchands sur ce critère. Il n'y a eu que deux légers retards et, à chaque fois, nous avons été prévenus. L'amabilité des livreurs, à l'inverse, est loin d'avoir été systématique. Certains nous ont bien fait sentir qu'ils étaient très pressés, et l'un d'eux a rechigné à monter jusqu'à l'appartement. La manière dont quelques-uns traitent les colis est aussi problématique. Un bouquet des Fleurs de Nicolas a été ballotté dans son carton, un vase en plastique du Jardin des fleurs s'est renversé pendant le transport, quelques roses de Bergamotte ont été décapitées et un bouquet d'Aquarelle a été remis légèrement abîmé. Rien de très grave, mais quand même... À noter qu'à aucun moment, nous n'avons vu la couleur de la bulle d'eau promise sans surcoût par L'Agitateur floral. Autre point négatif: la livraison le dimanche n'est pas toujours respectée. En fait, si la majorité des sites offrent ce service, dans la pratique, cela dépend souvent de ce que l'on choisit. Seuls 123fleurs

13 FLEURISTES EN LIGNE

	FRAIS DE LIVRAISON	COMMANDÉ	LIVRAISON	BOUQUET								D'ACCOMPAGNEMENT	APPRECIATION	MESSAGE	APPRÉCIATION GLOBALE
				Conformité	Beauté	Etat	Fraîcheur	Tenue des fleurs dans le temps							
	€														Note sur 20
1	123fleurs.com	12,90	★★	★★★	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	17,4	★★★
2	Monsieurmarguerite.com	8,90	★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	17,1	★★★
3	Aquarelle.com	10,90	★★	★★★	★★	★★★	★★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	17	★★★
4	Lesfleursdenicolas.com	10	★★	★★★	■	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	16,8	★★★
5	Interflora.fr	14,95	★	★★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	16,5	★★★
6	Bergamotte.fr	9,90	★★	★★★	★★	★★★	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	16,5	★★★
7	Agitateur-floral.com	10,90	★★	★★★	★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	16,5	★★★
8	Florajet.com	12,95	★	★★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	16,4	★★★
9	Francefleurs.com	9,99	★★	★★★	★★	★★★	★★★	★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	15,8	★★
10	Lejardindesfleurs.com	14	★	★★★	★★	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★	15,4	★★
11	Foliflora.fr	10,90	★	★★★	★★	★★	★★★	■	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	15	★★
12	Monceaufleurs.com	9,90	★	★★★	■	★★	★★★	★	★★	★★	★★	★★	★★	13,6	★★
13	Aunomdelarose.fr	9,90	■	★★★	★★	★★	★★★	■	★★	★★	★★	■	★★	13	★★

★★★ très bon
★★ bon
★ moyen
■ médiocre
■■ mauvais

et L'Agitateur floral nous ont envoyé ce jour-là le bouquet de saison que nous désirions. Quant à la livraison express, que nous avons testée en parallèle et que 7 plateformes sur 13 proposent, elle s'est plutôt bien déroulée. Sauf pour Florajet, qui a annulé notre commande faute d'avoir trouvé un fleuriste capable de l'honorer. Les six autres ont respecté le délai imparti, ou nous avons été avertis du retard. Les chances d'être livré en quatre heures restent toutefois plus importantes dans les grandes villes qu'ailleurs.

BOUQUETS PAS D'EFFET WAOUH!

Nos destinataires n'ont pas été éblouis par les compositions expédiées. Ils les ont jugées, en moyenne, assez petites et décevantes. Et estimé que huit manquaient visiblement de fraîcheur. Un bouquet d'Au nom de la rose présentait quelques fleurs un peu desséchées et des pétales flétris, et un autre, de Foliflora, est arrivé avec des feuilles mortes. Sans parler des tulipes des Fleurs de Nicolas reçues toutes en bouton, ce qui n'était pas du plus bel effet. Enfin, une composition de Monceau Fleurs accordait plus de place à la verdure qu'aux fleurs... Au moins, ces produits correspondaient-ils tous, généralement, à la description qui en avait été faite lors de la commande, même si un bouquet de L'Agitateur floral ne comportait que des renoncules là où on se serait attendu à plus de diversité. Heureusement, il était joli! Celui de Foliflora nous a surpris avec ses teintes rouges et blanches et son cœur en feutrine: il faisait penser à la Saint-Valentin, alors que sa dénomination «de saison» ne le laissait pas présager. Côté conservation, en revanche, aucun souci. Tous les bouquets

ont tenu au moins huit jours. Enfin, le message rédigé pour accompagner la composition était présent à chaque fois, seule sa présentation différait d'un site à l'autre. Mauvais point, ici, à Au nom de la rose, qui a davantage mis en avant une publicité pour un parfumeur partenaire que notre petit mot!

ORIGINE L'INFO FAIT DÉFAUT

Acheter des fleurs cultivées en France, c'est bon pour la planète. Encore faut-il les trouver! Parmi les fleuristes en ligne testés, seul Bergamotte indique le lieu d'origine de chaque élément de la composition – ce qui prouve, au passage, que c'est possible. Certains déclarent «privilégier les fleurs françaises», en reconnaissant toutefois s'approvisionner aussi ailleurs, sans plus de précisions; beaucoup, enfin, demeurent vagues sur le sujet. D'autres affichent le label Fleurs de France, qui garantit l'origine hexagonale des végétaux, mais seulement sur un nombre limité de bouquets, et sans que l'on sache à chaque fois si cela concerne toutes les fleurs les composant. Et ne vous laissez pas influencer par le nom du site Francefleurs: en réalité, il ne fait pas mieux que les autres, les vendeurs n'ayant aucune obligation de préciser la provenance des produits qu'ils commercialisent. Si la filière affirme travailler à plus de transparence, on en est encore loin. De plus, il n'est pas rare que les bouquets de fleurs tricolores ne soient pas soumis aux mêmes conditions de livraison que les autres. Cela parce que les webmarchands, s'appuyant d'ordinaire sur des réseaux de fleuristes, ont créé des ateliers afin de pouvoir s'assurer de l'origine bleu-blanc-rouge de certaines fleurs qu'ils vendent. Les bouquets sont alors confiés à un transporteur. ♦



FORUM

— Avec le **DÉPARTEMENT D'INFORMATION JURIDIQUE** de l'UFC-Que Choisir

Ces pages sont les vôtres ! Posez-nous des questions d'ordre juridique et nous vous apporterons les réponses les plus complètes. Partagez aussi vos expériences vécues dans votre vie quotidienne.



LOCATION

C'est l'état des lieux qui fait foi

Je quitte l'appartement que je louais. L'agence immobilière met à ma charge le remplacement du robinet de machine à laver vétuste et la pose d'un détecteur de fumée qui m'avait été remis non fixé lors de mon emménagement. Ne me fait-elle pas supporter des réparations que le propriétaire doit payer ? ♦

Jean-Jacques Pena, Marchenoir (41)

LA RÉPONSE DE Q C

Il faut consulter vos états des lieux d'entrée et de sortie. Si, par exemple, le premier ne précise pas que le détecteur de fumée vous a été fourni non fixé ou que le second mentionne le robinet à changer sans aucune autre précision, vous pouvez rencontrer des difficultés à dégager votre responsabilité (art. 1353 du Code civil). En effet, le locataire n'est redevable que de ses dégradations et des réparations locatives, sauf à prouver qu'elles sont liées notamment à la vétusté de l'équipement (art. 7 de la loi n° 89-462 du 06/07/1989 et décret n° 87-712 du 26/08/1987). Quant au détecteur de fumée, le législateur impose au propriétaire d'en installer un, mais son entretien et son renouvellement incombent à l'occupant du logement (art. R. 142-3 du Code de la construction et de l'habitation). Si vous disposez des preuves nécessaires, contestez ces frais en expédiant un courrier recommandé avec AR à l'agence. Puis, si besoin, saisissez la commission départementale de conciliation dont dépend le bien loué.



De quoi échauffer les esprits



ASSURANCES

Les complémentaires santé ont la fièvre...

Une étude récente de l'UFC-Que Choisir indique qu'en 2025, les tarifs des complémentaires santé ont grimpé, en moyenne, de 10 %. En moyenne ! Car pour mon épouse et moi-même, tous deux sexagénaires, notre mutuelle a appliqué une majoration de 17%, sans modification des garanties. Depuis notre souscription, la mensualité s'élevait à 145 €. Elle est passée à 170 € cette année. Comme quoi, une moyenne peut cacher de douloureuses... augmentations. ♦

Jean-Luc Schmitt, Guénange (57)

... Et les multirisques habitation flambent

J'ai reçu la prime 2025 de mon assurance multirisque habitation (Assur'Toit de la Caisse d'épargne). Son montant est désormais de 197,20 €, soit un renchérissement de 19 % par rapport à 2024. J'ai eu la curiosité de faire une comparaison avec les années précédentes. Entre 2017 et 2025, la hausse atteint... 53 %. Même explosion des coûts avec ma complémentaire santé Axa : je paie 9 % de plus en 2025 (199,42 € par mois), après un bond de 20 % l'an dernier. Cela représente + 76 % en huit ans. Certes, entretemps, j'ai fêté mes 70 ans, mais quand même... Ah, si seulement ma pension de retraite avait suivi une pareille ascension ! ♦

Jean-Paul G., par courriel



BILLETS D'AVION

Hors zone euro, ça banque !

Quand j'ai acheté des billets d'avion sur le site de la compagnie Saudia, ma banque, la Société générale, m'a prélevé 18 €, parce qu'il s'agissait d'un paiement hors zone euro. Or, il a été réalisé dans cette monnaie. Est-ce justifié ? ♦

Ludovic C., par courriel

LA RÉPONSE DE QC

Les banques sont libres de fixer leurs tarifs (art. 1103 du Code civil et L. 312-1-1 du Code monétaire et financier). Elles peuvent prévoir des frais en cas de paiement par carte bancaire hors zone euro, aussi bien quand on règle des achats dans un pays tiers que sur Internet, dès lors que le siège social du webmarchand n'est pas situé dans ladite zone. La Société générale prend, pour une opération par CB à l'étranger de plus de 10 €, une commission fixe et une autre, supplémentaire, variant selon le montant et le type de carte. Les deux s'appliquent, quelle que soit la monnaie dans laquelle la transaction a été effectuée. Saudia étant domiciliée en Arabie saoudite, le prélèvement semble justifié. Vérifiez néanmoins que les 18 € coïncident avec les tarifs de votre convention de compte. À défaut, adressez à l'établissement un recommandé avec AR pour être remboursé de la différence.



TRUITES ET SAUMONS FUMÉS

Cure d'amaigrissement

Grand amateur de truites et de saumons fumés, je remarque malheureusement que les produits Labeyrie sont régulièrement, pour ne pas dire systématiquement, en dessous du poids affiché : de quelques grammes à quasiment 20 grammes de différence tout de même ! Soit je n'ai vraiment pas de chance, soit Labeyrie, une marque française plutôt réputée, a adopté une pratique commerciale trompeuse. Comme j'en mange au moins une fois par mois, je pencherais plutôt pour la seconde hypothèse... ♦

Sébastien Bagot, par courriel



BOX INTERNET

Messageries en sursis

Lors d'un passage en boutique Bouygues Telecom, notre opérateur en téléphonie mobile, on nous a proposé de prendre une box à un prix intéressant. Nous avons accepté l'offre, ayant été rassurés sur le fait que nous pourrions conserver nos adresses mail Orange, notre fournisseur d'accès à Internet. Ce dernier nous a, au contraire, indiqué que nous devrions en changer dans six mois, ce que nous ne souhaitons pas. Peut-on nous l'imposer ? ♦ **Marie-Renée**, Douarnenez (29)



LA RÉPONSE DE QC

Orange est tenu de vous laisser un accès gratuit à vos comptes de messagerie pendant six mois, à compter de la résiliation de votre abonnement (art. L. 44-1 du Code des postes et des communications électroniques). Passé ce délai, vos boîtes de courrier électronique seront supprimées, sauf arrangement commercial. Si pouvoir les garder était déterminant dans votre choix et que vous avez été induits en erreur par le vendeur de Bouygues Telecom vous ayant affirmé que c'était possible, envoyez, par recommandé

avec AR, une réclamation à son service client. Les preuves, notamment écrites, que vous auriez en votre possession vous permettraient de dénoncer cette pratique commerciale trompeuse et vous autoriseraient ainsi à réclamer une indemnisation pour le préjudice subi (art. L. 121-2 du Code de la consommation et art. 1231-1 du Code civil). Enfin, si vous souhaitez revenir chez Orange, il vous faudra résilier votre nouvel abonnement. Vérifiez que vous avez le droit de le faire à tout moment et sans frais dans les conditions générales de vente.

 **SERVICE APRÈS-VENTE**

Si tu appelles, tu paies

À réception d'une commande effectuée sur le site Fnac.com, j'ai constaté qu'un des produits manquait. J'ai appelé leur service téléphonique, qui est payant pour ce type de problème. Puis-je prétendre au remboursement de cette communication ? ♦

F.A., par courriel

LA RÉPONSE DE QC

 À titre de dédommagement, vous pouvez demander, sous certaines conditions, le remboursement d'une partie du prix de la communication. Le professionnel doit en effet être joignable sur une ligne téléphonique non surtaxée pour le traitement des réclamations (art. L. 121-16 du Code de la consommation). Il est aussi tenu de mentionner ce numéro dans le contrat et toutes ses correspondances avec le consommateur. Vérifiez que vous en avez été informé (dans les conditions générales de vente, le courriel de confirmation de commande...). Si la Fnac a manqué à l'une de ces deux obligations⁽¹⁾, adressez à son service client, par lettre recommandée avec AR, votre demande d'indemnisation correspondant à la partie surtaxée de l'appel.

(1) *Leur non-respect expose la société au paiement d'une amende administrative (art. L. 132-21 du Code de la consommation).*

ADRESSEZ VOS COURRIERS

233, BD VOLTAIRE,
75555 PARIS CEDEX 11

OU VOS E-MAILS

WWW.QUECHOISIR.ORG/
NOUS-CONTACTER-N42652

 **ÉLECTRICITÉ**

Qui choisit de passer au rouge ?

Ayant souscrit à l'offre Tempo d'EDF, je souhaite savoir qui décide de la couleur des jours. ♦

L.J., par courriel

LA RÉPONSE DE QC

 Tempo d'EDF fait varier le prix du kilowattheure (kWh) en fonction de la couleur (rouge, blanc, bleu) attribuée à chaque journée et selon des tranches horaires heures pleines/heures creuses (HP/HC). C'est l'algorithme créé par Réseau de transport d'électricité (RTE) qui programme les jours rouges (quand le tarif du kWh est le plus élevé) entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, hors week-ends et jours fériés, dans un maximum de cinq journées consécutives. Pour ce faire, il s'appuie sur les critères définis par la Commission de régulation de l'énergie (délibération de la CRE du 30/10/2014).

Le but ? Réguler la consommation d'électricité pendant les périodes de forte demande. À la souscription de l'offre, il n'est pas possible d'en connaître les dates. Cependant, RTE publie sur son site internet, en milieu de matinée, la couleur du lendemain. EDF l'indique aussi quotidiennement via son application, un SMS ou un courriel. Enfin, le gestionnaire du réseau Enedis relaie, lui, l'information vers le compteur du titulaire de l'offre et sélectionne les plages HP/HC. Comme vous êtes libre de changer de fournisseur à tout moment et gratuitement, n'hésitez pas à faire jouer la concurrence.

 **CHAUFFAGE AU BOIS**

Une juste analyse

Bravo pour votre article sur le chauffage au bois individuel publié dans QC n° 644 (mars 2025). Comme vous le soulignez, il pose un vrai problème de santé publique, avec l'émission de particules fines non filtrées. Il a aussi un impact négatif pour nos forêts, même dans le cadre d'une gestion durable. Or, moins de forêts, c'est moins de carbone stocké, pourtant l'une des priorités de nos politiques environnementales. ♦

Dominique Lepretre, par courriel





LIVRAISON DE COLIS

Plusieurs paquets de problèmes

Depuis mon arrivée à Paris, plusieurs de mes achats ne m'ont pas été livrés, et ce sans que j'en sois avertie. Ainsi, trois livres que j'ai commandés m'auraient été expédiés. En réalité, ils ne sont jamais arrivés. Ce matin, nouveau problème : pas de colis car, m'explique-t-on, il ne pouvait pas entrer dans ma boîte aux lettres. Et pour cause, il s'agissait de deux tapis achetés au Portugal. Ils ont été déposés chez un commerçant situé à 10 minutes de chez moi. Or, comme j'ai du mal à me déplacer, j'avais payé une réception à domicile. Une prestation qui ne m'a donc pas été fournie. ♦

Marie-Dominique Massoni, par courriel



RÉPARATION

Pas possible sans téléphone

Je me suis rendu dans un magasin de sport afin de faire réparer mon vélo. Le commerçant a refusé sous prétexte qu'il faut détenir un smartphone pour constituer un dossier. Est-ce légal ? ♦

Régis V., par courriel

LA RÉPONSE DE QC

La pratique consistant à réserver l'accès à une prestation aux seuls propriétaires de téléphone pourrait être contestable et qualifiée, sous réserve de l'appréciation des juges, de discrimination indirecte. Cette dernière se définit comme une disposition ou un critère neutre en apparence, mais risquant de désavantager certaines personnes en raison, par exemple, de leur âge ou de leur fragilité financière (art. 1^{er} de la loi n° 2008-496 du 27/05/2008 et art. 225-1 du Code pénal). Ces conditions semblent ici réunies puisque la mesure exclut les clients qui ne disposent pas d'un mobile. De plus, le but poursuivi doit être légitime (telle la sécurité) et les moyens pour l'atteindre seront proportionnés (alternatives raisonnables). Invoquez ces arguments pour inciter le professionnel à vous proposer d'autres solutions vous permettant d'établir un dossier de réparation (formulaire papier, tablette...). S'il refuse, rapprochez-vous du Défenseur des droits. En outre, l'attitude de ce réparateur est susceptible d'être considérée comme un refus de prestation, sanctionnable en l'absence de motif légitime (art. L. 121-11 du Code de la consommation).



On en connaît un rayon

PRIX

Des écarts toujours en notre défaveur

Vous devriez mener une grande enquête sur les écarts, trop nombreux, entre les prix affichés en rayon et ceux demandés lors du règlement des courses. Ce phénomène s'est-il amplifié depuis la suppression des tickets de caisse ? On peut se poser la question... Le magasin La Vie claire où je me rends régulièrement est ainsi coutumier du fait. À chacune de mes visites, il y a des erreurs (quatre, hier, pour neuf articles achetés) et elles ne sont jamais à mon avantage. Deux de mes enfants ont observé la même chose dans d'autres points de vente de la chaîne. L'un d'eux m'a aussi rapporté que, dans le Monoprix de son quartier, les promotions ou les réductions n'étaient quasiment jamais appliquées en caisse. Pour trois casse-pieds comme nous (on assume !) qui épluchons systématiquement nos reçus, combien de personnes ne s'en rendent pas compte ? Au profit exclusif de ces enseignes. ♦

Françoise Bissette, par courriel

Gérer une rencontre en liberté

En randonnée, vous risquez plus de vous faire mordre par des tiques que par un chien ! Mieux vaut tout de même savoir réagir face à un animal récalcitrant.

1 La règle : pas de divagation

Beaucoup de randonneurs profitent des espaces naturels pour laisser leur chien en liberté. C'est autorisé, à condition qu'il ne s'éloigne pas à plus de 100 m. De plus, il est censé répondre au rappel. Il y a plusieurs exceptions. En ville, la laisse est obligatoire. Les chiens d'attaque et de défense doivent rester attachés, partout et tout le temps.

Afin de protéger la faune, les canidés n'ont pas le droit de courir dans les champs, les vergers ou les vignes, ni au bord des étangs, des lacs ou des rivières. Quelques parcs nationaux leur sont également interdits.



3 Chiens de protection, contournez l'obstacle

La présence de loups a obligé les éleveurs à protéger leurs troupeaux avec des chiens destinés à faire fuir les prédateurs, comme les patous ou les bergers d'Anatolie. Si, au cours de votre promenade, vous tombez dessus, il y a de fortes chances qu'ils vous bloquent. Si vous passez à proximité du bétail, ils viendront jusqu'à vous pour s'assurer que vous ne représentez pas une menace. Laissez-les vous renifler, en prenant soin d'interposer votre sac à dos, avant de reprendre votre route. Le berger sera rarement dans les parages, car ces animaux travaillent en autonomie. De plus, il n'a pas forcément d'autorité sur eux, puisqu'ils appartiennent à l'éleveur. Si vous tombez sur un patou mal éduqué ou trop agressif, tentez de rebrousser chemin à reculons.



Chiens de berger, de compagnie ou de protection : s'ils vous mordent, le propriétaire est responsable.

2 Rester calme

Il n'est pas rare, lors d'un footing ou d'une balade, de tomber sur un toutou en vadrouille. Si vous craignez le contact avec ces bêtes, le mieux est d'interpeller le propriétaire. S'il n'y a personne ou que l'animal n'obéit pas, poursuivez votre chemin sans paniquer, en évitant

de le regarder dans les yeux. Il aboie, montre les crocs, se raidit en pointant la queue et les oreilles puis fait mine de venir au contact ? Arrêtez-vous. Intercalez, sans geste brusque, un objet entre le chien et vous : votre sac à dos, une veste, votre vélo... Attendez un peu : il est possible qu'il batte en retraite spontanément ou sur rappel de son maître. Dans le cas où il continuerait à vous mettre la pression, renoncez à passer : sans le fixer ni lui tourner le dos, reculez lentement, jusqu'à ce qu'il s'en aille. Sauf s'il vous attaque, l'usage d'un spray (eau poivrée) n'est pas conseillé car cela exacerberait l'agressivité de l'animal.



4 Et en cas de morsure ?

La blessure sera soignée en fonction de sa gravité. Le propriétaire étant responsable du comportement de son chien, il est tenu de déclarer la morsure en mairie, ce qui déclenche une surveillance de l'animal. La victime a intérêt, elle aussi, à signaler l'accident, voire à porter plainte.

L'assureur et l'Assurance maladie doivent, en outre, être prévenus, afin que les coûts et l'indemnisation des dommages puissent être mis à la charge du maître ou de sa compagnie d'assurances.

ALIMENTATION //

Ces oignons qui ne font pas pleurer

Une nouvelle variété d'oignons qui ne pique pas les yeux est apparue sur le marché français en 2023. Comment a-t-elle été obtenue ?

30 ANS DE RECHERCHE

« Fini de pleurer ! », nous promet-on sur l'étiquette de ce filet d'oignons, à côté d'un logo Saveur de l'année 2025... Alors ces Sunions, vaine promesse marketing ou réelle innovation ? Les conclusions de notre test sont sans appel. À l'épluchage, pas un picotement. À la découpe, pas une larme. Et à la cuisson, toujours pas le torrent qui habituellement coule à flots sur les joues, à peine une légère irritation... Magique ! Enfin, presque. « Pas moins de 30 ans de recherche ont été nécessaires », nous explique Nunhems, la filiale de la multinationale BASF qui a développé cette variété.

AUCUNE MANIPULATION GÉNÉTIQUE

S'agit-il d'un OGM ? Non, répond Nunhems. « Les Sunions sont obtenus à la suite de séries de croisements naturels » et « suivant une méthode

de sélection conventionnelle naturelle », sans usage des « nouvelles techniques génomiques de mutagénèse dirigée ou rayon X », précise l'entreprise. Pour protéger le fruit de son labeur, elle a obtenu, en 2018, une sorte de brevet, appelé « certificat d'obtention végétale », comme cela se pratique couramment en Europe quand un semencier met au point une nouvelle variété. Jusqu'en 2043, seule Nunhems pourra en vendre les semences aux agriculteurs souhaitant cultiver ce végétal.

NÉCESSITÉ D'UN « TEMPS D'AFFINAGE »

Il semblerait cependant que le patrimoine génétique de cet oignon ne soit pas le seul responsable de ses faibles émissions de gaz irritant. « À cela s'ajoute un temps d'affinage nécessaire entre l'arrachage et la commercialisation », nous écrit-on.



Le secret : croisements, sélection et affinage.

En quoi cela consiste exactement ? Combien de temps dure cette étape ? Peut-on la reproduire chez soi avec des bulbes classiques ? La firme n'a malheureusement pas souhaité nous en dire davantage. Dommage, car si l'on en croit le site de courses en ligne du distributeur Carrefour, cette variété coûte tout de même quatre fois plus cher que des oignons français premier prix... et ce malgré l'absence de label bio. Ou comment tirer des larmes aux consommateurs sensibles à leur budget et aux conséquences de leurs achats sur notre santé et l'environnement.

SUNIONS

PFAS //

Résultats rassurants sur les air fryers

Nos analyses des revêtements antiadhésifs de six air fryers montrent qu'ils ne comportent pas de PFAS proscrits.

LE REVÊTEMENT POSE QUESTION

Vu le succès des air fryers et la grande place qu'ils occupent désormais sur nos plans de travail, s'interroger devient légitime : l'usage de ces friteuses sans huile est-il bien dépourvu de tout danger ? C'est d'autant plus crucial que l'argument d'une cuisine saine est très souvent avancé par leurs fabricants. Le revêtement antiadhésif, en particulier, pose question, car les PFAS, ces composés chimiques à la liaison carbone-fluor quasi indestructible, aussi appelés polluants éternels, sont utilisés comme composants principaux des enduits, dans des poêles notamment.

ÉVALUATION EN LABO

Que Choisir a envoyé en laboratoire six air fryers pour en avoir le cœur net : deux Ninja, un Philips, un Tefal, et deux de marques moins connues, Princess et Inventum. Les résultats obtenus s'avèrent plutôt rassurants : aucun des PFAS désormais proscrits en raison de leur toxicité – PFOA, PFOS et PFHxS – n'a été détecté. Le PFOA, en particulier,

est totalement absent alors qu'il a longtemps été intégré dans les revêtements antiadhésifs. Sa dangerosité est aujourd'hui bien établie. Le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) l'a classé cancérogène pour l'humain, et il est interdit de fabrication, d'exportation et d'importation en Europe. Nous n'avons décelé que des fluoropolymères, comme le PTFE. Logique, puisqu'il s'agit du principal composant du téflon. Un PFAS, certes, mais qui, en l'état des connaissances, n'a pas d'effets délétères sur la santé, du moins aux températures de chauffe ordinaires. Il faut en effet monter à 260 °C avant que des particules se libèrent. Or, les air fryers ne proposent pas ces niveaux de cuisson. En se servant d'ustensiles adaptés (en bois ou en silicone), qui ne peuvent pas rayer les parois et la grille, il n'y a pas de risques de relargage.





MARIE-AMANDINE
STÉVENIN
PRÉSIDENTE DE
L'UFC-QUE CHOISIR

Retrouvez dans ces pages « Aussi une association », les actions menées par l'UFC-Que Choisir, à l'échelle nationale et locale, ainsi que quelques litiges résolus.

ACTION DE GROUPE

Eau secours !

Depuis 2014, les associations de consommateurs peuvent mener des actions de groupe afin d'indemniser, en un seul procès, les victimes de pratiques illégales des professionnels. Mal taillé par le législateur et mal traité par les juridictions, ce dispositif présente un bilan aussi maigre que décevant. Mais nous ne baissions pas les bras, et bataillons pour une amélioration de la procédure actuelle. Dans le même temps, nous poursuivons le combat judiciaire, surtout lorsqu'un droit fondamental est touché : l'accès à l'eau potable. Alors qu'en métropole, près de 98 % des Français bénéficient d'une eau du robinet conforme, ce n'est pas le cas sur l'île de La Réunion. Pendant des années, le distributeur Cise Réunion, filiale de la société Saur, a délivré à plus de 80 000 habitants une eau impropre à la consommation. Il a ainsi manqué à deux obligations : l'une de résultat, l'autre de continuité du service public. Cette carence a obligé ces abonnés à boire quotidiennement de l'eau en bouteille ou à investir dans des équipements coûteux, tout en réglant leurs factures d'eau. C'est pourquoi l'UFC-Que Choisir a lancé, en 2021, une action de groupe afin que ces citoyens obtiennent le remboursement des bouteilles qu'ils ont été contraints d'acheter et de leurs factures. Le dossier a été plaidé en mars, la décision sera connue fin mai. Dans une autre affaire, la justice réunionnaise a déjà reconnu la responsabilité de la Cise Réunion à l'égard d'un particulier... Si notre action de groupe n'aboutit pas favorablement, ce sera une nouvelle preuve du besoin urgent de réformer. À défaut, il faudra multiplier les actions individuelles, mais la justice risque de boire la tasse. ♦

Retrouvez les billets de Marie-Amandine Stévenin sur **QUECHOISIR.ORG**

NUTRI-SCORE

Le nouveau mode de calcul enfin validé

Après plus d'un an d'attente, et malgré les réticences exprimées par la ministre de l'Agriculture, qui se targuait de bloquer le dossier, le nouvel algorithme du Nutri-Score a enfin été promulgué par le gouvernement. En vigueur depuis longtemps dans les autres États ayant adopté le Nutri-Score comme modèle officiel, cette version révisée tient compte des dernières avancées scientifiques, et durcit un peu les notations. Les industriels disposent d'un délai pour afficher les scores mis à jour, mais il est possible de connaître dès maintenant les nouvelles notes des produits alimentaires concernés grâce à notre application mobile gratuite *Quelproduit* (disponible sur l'App Store d'Apple ou Google Play).

La notation devient un peu plus sévère

L'entrée en vigueur de cet algorithme amélioré constitue une première victoire pour une meilleure information des consommateurs sur la qualité nutritionnelle des aliments. Toutefois, il faut qu'elle en appelle une autre : alors que le projet de rendre obligatoire cet étiquetage est gelé à l'échelon européen, la France doit obtenir que le Nutri-Score réévalué soit, à minima, imposé sur notre territoire. ♦

R. VILLALON/BELPRESS-ANDIA

III | Quelproduit

Vous pouvez, dès à présent, connaître les scores de vos références préférées grâce à notre appli Quelproduit.



ACCÈS AUX SOINS

Un pas vers l'installation régulée des médecins

Cela fait plus de 10 ans que l'UFC-Que Choisir se bat pour obtenir une régulation de l'installation des médecins, laquelle permettrait de garantir l'accès de tous les assurés aux soins. Ce combat est motivé par les criantes inégalités territoriales et financières qui existent en la matière. Début avril, l'Assemblée nationale a examiné la proposition de loi transpartisane visant à lutter contre la désertification médicale. Celle-ci reprenait initialement notre demande, que soutiennent aussi d'autres associations et autorités.

Cependant, face au lobby des médecins, vent debout contre la mesure, la Commission des affaires sociales de l'Assemblée l'avait, de justesse, retirée du texte. L'UFC-Que Choisir s'est utilement mobilisée afin que la mesure soit réintroduite en séance, à une large majorité. Rappelons que cet encadrement concerne déjà nombre de professionnels de santé (à l'instar des dentistes et des infirmiers) et a fait ses preuves à l'étranger, comme le soulignait un rapport du ministère de la Santé en 2021. L'examen de ce texte doit se poursuivre en mai. ♦

AIRBAGS TAKATA

À quand une commission d'enquête parlementaire ?

La gestion des campagnes de rappel des airbags Takata a été tardive et chaotique, alors que ces équipements défectueux ont déjà provoqué plusieurs décès. En janvier 2025, l'UFC-Que Choisir sollicitait la création d'une commission d'enquête parlementaire pour que toute la lumière soit faite sur les défaillances et les responsabilités des acteurs de ce scandale, mais aussi sur la nature précise des dangers auxquels les consommateurs français ont été et demeurent exposés. Soyons clairs : il ne s'agit nullement d'empêter sur

les indispensables investigations judiciaires à mener (l'UFC-Que Choisir a d'ailleurs porté plainte à cette fin). L'objectif ? Révéler les carences réglementaires et législatives du cadre actuel, et proposer toutes les solutions correctrices utiles afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise à l'avenir. Cet appel a été entendu. En mars dernier, M^e Karine Lebon, députée de La Réunion, a déposé, avec plus de 80 de ses collègues, une résolution allant dans ce sens. Hélas, elle n'a pas (encore ?) été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. ♦

ACHAT GROUPÉ DE PELLETS

Soyons plus pour payer moins

Visa sa filiale, la SAS Que Choisir, notre association organise un achat groupé de pellets/granulés de bois au niveau national. Il s'agit de fédérer les demandes des consommateurs afin d'obtenir les prix les plus compétitifs possibles. Comme pour nos opérations concernant l'électricité, le gaz et le fioul, votre inscription à « Choisir son pellet » est gratuite et sans engagement. Si vous passez une commande, vous avez uniquement à régler une participation forfaitaire aux frais d'organisation d'un montant de 5 € (TTC), qui est reversée à la SAS Que Choisir. ♦

 **Renseignements et inscription sur Choisirsonpellet.fr**



L. LE CRABE/HANS LUCAS/AFP; FREE LIFE DESIGN/ADOBESTOCK; J.-M. DELAGE/HANS LUCAS/AFP

— Par MARIE BOURDELLÈS



PRINTEMPS DES CONSOMMATEURS

Demandez le programme de l'édition 2025 !

C'est officiel, l'édition 2025 du Printemps des consommateurs, organisé par l'UFC-Que Choisir, est lancée ! Comme chaque année, les associations locales (AL) concoctent des activités et des événements autour de la consommation responsable. Ciné-débats, rendez-vous conso ou encore des opérations portes ouvertes émailleront les trois mois printaniers. Parmi les nombreuses AL impliquées, celle d'Indre-et-Loire a planifié deux journées, les 13 et 14 juin, intitulées « Cons'eau –

L'eau potable et le consommateur », en partenariat avec l'association de défense de la nature Sepant et Eau-Touraine, dans les locaux de la mairie de Tours. Deux conférences se tiendront le premier jour, l'une sur l'eau comme bien commun, l'autre sur la sécurisation de l'eau du robinet. Le lendemain, une table ronde traitant de la gestion de l'eau potable est également prévue. Durant ces 48 heures, des bénévoles du monde associatif, mais aussi des avocats, des experts en hydrologie et des universitaires interviendront pour débattre de ces sujets essentiels.

L'opération est organisée au niveau national

D'autres actions, plus singulières, ont bourgeonné. L'AL de Rennes (Ille-et-Vilaine) a ouvert le bal en rencontrant, dès la mi-mars, des étudiants sur le campus de Villejean, grâce à sa stagiaire en communication. Accompagnée des bénévoles, cette dernière s'est adressée aux jeunes sur le thème de la consommation responsable et

leur a présenté l'application Quelproduit, conçue par l'UFC-Que Choisir pour repérer les substances indésirables. Autre réjouissance originale, le 22 juin : l'AL de la Sarthe organise un

vide-grenier à son siège, situé dans une école dont les cours de récréation seront investis pour l'occasion. L'événement est accessible à tous, mais s'adresse en priorité aux adhérents, aux parents des élèves de l'établissement et aux habitants du Mans et des alentours. L'objectif : promouvoir la consommation responsable, et donc le recyclage, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Voilà quelques exemples des manifestations au programme, beaucoup d'autres auront lieu. Rapprochez-vous de l'association locale la plus proche de chez vous pour en savoir plus. ♦

Des milliers de litiges sont traités chaque année par les associations locales de l'UFC-Que Choisir.

INTERNET

Orange fait le coup de la panne

Lorsque, comme Monsieur N., on télétravaille, on a absolument besoin d'Internet. Or, un jour, sa connexion Orange s'interrompt. Accompagné par l'UFC-Que Choisir de Meudon, il se lance dans un parcours du combattant semé d'interminables échanges avec des téléconseillers. Un premier interlocuteur lui demande de changer l'adaptateur fibre sur sa box. Après l'avoir récupéré et posé, aucun résultat. Deuxième essai : un technicien vient chez lui et ne constate pas d'anomalie. Le client et l'employé se rendent alors au point de mutualisation (PM) de la fibre (armoire de rue à laquelle les fournisseurs d'accès se raccordent pour distribuer la fibre). La connexion revient, mais pas longtemps, c'est à nouveau la panne. Monsieur N. installe une box neuve, sans succès. Et c'est reparti : appels, tchat... en vain. Excédé, il exige le passage d'un technicien. Tous deux retournent au PM. Cette fois, le professionnel relève le manque d'entretien des lignes de la part d'Orange et procède au nettoyage, qui s'avère efficace. L'entreprise n'a accordé au particulier qu'un dédommagement de 100 € pour ces trois semaines épiques sans Internet. Pas très généreux... ♦

UFC-QUE CHOISIR DE MEUDON-ISSY-VANVES-MALAKOFF (92)



L.RFA/DNA-MAXPPP

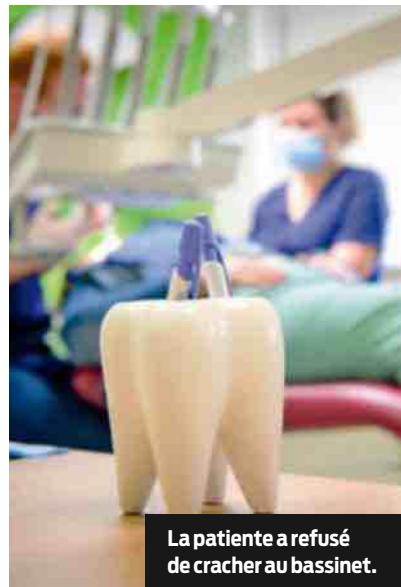
LITIGES RÉSOLUS

SOINS DENTAIRES

Le dentiste perd au bridge

Sa couronne en métal étant usée, Madame S. prend rendez-vous chez un dentiste à Royan afin de la remplacer. Satisfait de la première visite, elle revient signer un devis de 1565 € et verse un acompte de 450 €. Elle en refuse toutefois un autre, de 9658 €, concernant la pose d'un bridge. Lors du rendez-vous suivant, les travaux de remplacement de sa prothèse ne démarrent pas. Elle assiste à un cours sur l'hygiène dispensé dans la salle d'attente par l'assistante dentaire, qui lui fait acheter une brosse à dents et trois brossettes pour un montant de 250 €. Elle retourne par la suite au cabinet une

quatrième fois. Aucune intervention du praticien n'est encore prévue, et l'assistante recommence la vérification de son hygiène buccale. Trop, c'est trop, la patiente décide d'annuler les soins planifiés et se tourne vers l'UFC-Que Choisir de Charente-Maritime. Elle adresse un courrier recommandé au professionnel de santé et porte également sa réclamation auprès de l'Ordre des chirurgiens-dentistes. Cette démarche fonctionne, elle récupère l'intégralité de l'acompte versé. ♦



La patiente a refusé de cracher au bassinet.

UFC-QUE CHOISIR DE CHARENTE-MARITIME (17)

LOCATION AUTO

Y a pas photo

Un couple de vacanciers loue une voiture. Quand il la récupère, il fait un état des lieux avec l'agence, note coups et éraflures, prend des photos. Après restitution de l'auto, c'est le choc : on lui réclame 600 € pour dégradations, car il y aurait d'autres griffures. Le comble ? Cette somme lui est prélevée deux fois, par erreur. Certes, ces rayures n'avaient pas été consignées dans l'état des lieux. Mais les clichés de Madame X. attestent qu'elles existaient bien avant la prise en main du véhicule. Le montant débité par erreur est restitué, la somme initiale, non.

Le couple sollicite alors l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin, qui indique au loueur qu'il se devait d'être diligent lors de l'état des lieux et que les photos prouvent la présence des éraflures au moment de la location. Après quelques échanges infructueux avec l'entreprise, les clients sont enfin remboursés. ♦



UFC-QUE CHOISIR DU BAS-RHIN (67)

VENTE AUX ENCHÈRES

Pochette surprise

Hheureux d'acquérir une voiture lors d'une vente aux enchères organisée par Alcoppa Auction, à Rennes, Monsieur J. déchante vite. Après l'achat, il reçoit le dossier exhaustif du modèle vendu, qui complète le descriptif sommaire transmis avant la transaction. C'est la douche froide, plusieurs interventions sont nécessaires : réparer une fuite d'huile, remplacer le pot catalytique et la courroie de distribution. L'automobiliste s'adresse à un garage à Cancale, qui ne trouve pas l'origine de la fuite. Le moteur doit être démonté pour continuer les recherches.

Monsieur J. décide d'arrêter les frais, mais il ne parvient pas à joindre Alcoppa Auction. Il se rend à la permanence cancaleise de l'association locale (AL) de Saint-Malo et ses environs. Celle-ci envoie un e-mail à la société d'enchères, en précisant notamment que la carte grise est toujours à son nom et pas à celui de l'acheteur. Alcoppa Auction propose la reprise du véhicule et rembourse la facture du garage. ♦

Un litige vite résolu

UFC-QUE CHOISIR DE SAINT-MALO ET SES ENVIRONS (35)

REJOIGNEZ NOS BÉNÉVOLES !

L'UFC-Que Choisir, première association française de défense des consommateurs, compte près de 120 000 adhérents et 135 associations locales. Ses bénévoles sont essentiels. Que vous soyez actif ou retraité, spécialiste du droit ou non, venez nous rejoindre !

Renseignez-vous auprès de l'association locale la plus proche de chez vous (liste sur Quechoisir.org, onglet « Nos combats »).



Une réaction du groupe Dartagnans

La loi nous oblige à publier ce droit de réponse adressé par Romain Delaume, président et fondateur de la société Dartagnans.

A la suite de la publication de votre article intitulé « Dartagnans : un pour tous, tout pour lui ! » (*Que Choisir* n° 642, janvier 2025), article qui me met en cause en ma qualité de fondateur et de dirigeant de cette société, il me semble indispensable d'apporter à vos lecteurs les précisions suivantes. Il importe en premier lieu de rappeler que l'ensemble des actionnaires a accès à l'intégralité des comptes des sociétés que vous évoquez. Toutes les assemblées générales ont été tenues, et toutes les informations ont été communiquées ! Aucun million n'est « *parti en fumée* ». À ce jour, les 57 000 co-châtelains de notre communauté peuvent facilement analyser les comptes sociaux des sociétés mis à leur disposition. Il est ainsi aisément vérifiable que sur 6,8 millions d'euros levés, 7,9 millions ont été investis. Soit 1,1 million de plus ! En outre, la grande majorité des fonds ne sont pas levés par Dartagnans, mais en direct par les sociétés qui détiennent les châteaux. Ces données sont publiques et donc facilement vérifiables. Il est par ailleurs exact qu'une filiale a été mise en liquidation à notre demande. Elle n'avait plus d'activité depuis trois ans et son principal actionnaire est décédé. La disparition de cette filiale ne perturbe en rien l'avancée des projets ni les travaux de restauration. Ces travaux n'ont pas été interrompus, bien au contraire. Les châteaux ont mené des travaux et des actions d'intérêt général de 2018 à 2024. Ces travaux sont visibles : le public peut les constater en venant sur place ou en suivant nos nombreuses publications sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, malgré les difficultés que nous avons rencontrées pendant les deux années de covid, qui nous ont malheureusement contraints à nous séparer de deux châteaux, nous n'avons eu de cesse que de développer nos activités.

Rien qu'à La Mothe Chandeniers, nous avons accueilli plus de 30 000 visiteurs en 2024. Enfin, la situation financière de Dartagnans SAS est saine. Notre gestion est approuvée par 95 % des actionnaires qui votent en assemblée générale. Je m'étonne aussi que vous parliez de licenciement abusif. Aucun conseil de prud'hommes n'a jamais été saisi à ce jour pour licenciement abusif. En dernier lieu, sont listées dans

votre article les prétendues infractions qui auraient été commises « *à la pelle* ». Comment faire autrement que d'accepter le tribunal médiatique et de celui de quelques détracteurs face à notre démarche novatrice ? Qu'il nous soit cependant permis de souligner qu'en plus de l'approbation quasi unanime de nos actionnaires, il n'y a, à notre connaissance, aucun conflit en cours.



La réponse de *Que Choisir*

Que Choisir maintient intégralement ses informations. Elles sont issues d'une enquête approfondie, ayant abouti à un premier article, dans notre magazine, dès 2021, et étayées par de nombreux témoignages et documents écrits. Monsieur Delaume n'hésite pas, pour sa part, à livrer des contrevérités ou à procéder à des « régulations a posteriori ». Démonstration... Monsieur Delaume écrit : « *La grande majorité des fonds ne sont pas levés par Dartagnans, mais en direct par les sociétés qui détiennent les châteaux.* » Les faits : aucune des sommes collectées avant 2020 (1579 500 € pour le château de La Mothe Chandeniers, 846 900 € pour l'Ébaupinay et 472 743 € pour Vibrac) n'a été versée au capital des sociétés de « co-châtelains » ;

elles ont été virées au fonds de dotation de Dartagnans. C'est facilement vérifiable... sur les bilans comptables des entreprises. Monsieur Delaume écrit aussi : « *Toutes les assemblées générales ont été tenues.* » Les faits : les AG 2022 et 2023 ont eu lieu en janvier 2025, donc après la publication de notre article. Monsieur Delaume écrit encore : « *Aucun conseil de prud'hommes n'a jamais été saisi pour licenciement abusif.* » Les faits : la mention de la saisine d'un conseil de prud'hommes est notée dans le jugement de liquidation de la société Dartagnans développement. Enfin, nous notons que Monsieur Delaume mentionne une liste « *d'infractions commises à la pelle* » par le groupe Dartagnans. Mais sans chercher à les contester.

Complétez votre collection



QUE CHOISIR



N° 645



N° 644



N° 643



N° 642

QUE CHOISIR BUDGETS/ARGENT



N° 178



N° 177



N° 176



N° 175

QUE CHOISIR PRATIQUE



N° 143



N° 142



N° 141



N° 140

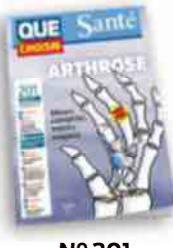
QUE CHOISIR SANTÉ



N° 203



N° 202



N° 201



N° 200

Pour conserver tous vos numéros



12 €



11,50 €

La reliure
QUE CHOISIR

La reliure
QUE CHOISIR SANTÉ

Pour commander

Merci de découper ou recopier ce bulletin et de le retourner, accompagné de votre règlement, à :

QUE CHOISIR

Service Abonnements
45, avenue du Général-Leclerc
60643 CHANTILLY CEDEX



BULLETIN DE COMMANDE

Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous les exemplaires suivants :

Numéros commandés | Prix unitaire | Ex. Total (en €)

QUE CHOISIR

N° 642 <input type="checkbox"/>	N° 643 <input type="checkbox"/>	5 €	
N° 644 <input type="checkbox"/>	N° 645 <input type="checkbox"/>	5 €	

QUE CHOISIR BUDGETS/ARGENT

N° 175 <input type="checkbox"/>	N° 176 <input type="checkbox"/>	5,20 €	
N° 177 <input type="checkbox"/>	N° 178 <input type="checkbox"/>	5,20 €	

QUE CHOISIR PRATIQUE

N° 140 <input type="checkbox"/>	N° 141 <input type="checkbox"/>	7,30 €	
N° 142 <input type="checkbox"/>	N° 143 <input type="checkbox"/>	7,30 €	

QUE CHOISIR SANTÉ

N° 200 <input type="checkbox"/>	N° 201 <input type="checkbox"/>	4,20 €	
N° 202 <input type="checkbox"/>	N° 203 <input type="checkbox"/>	4,20 €	

LES RELIURES

Reliure Que Choisir	12 €	
Reliure Que Choisir Santé	11,50 €	

Participation aux frais d'expédition, à ajouter à votre montant total (délai de réception de 3 semaines) 1 article:

1,50 €
2 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE COMMANDE

M. Mme

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Je joins mon règlement

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Que Choisir

par carte bancaire

N° _____

Date de validité _____ Signature _____

Offre valable en France métropolitaine.

En application des dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, la vente des produits présentés sur cette page n'ouvre pas droit à rétractation.

NOTRE APPLI QUELPRODUIT FAIT PEAU NEUVE !



Un service sans abonnement

Faites vos courses avec

Quelproduit

La nouvelle version de **Quelproduit** vous accompagne au supermarché pour mieux choisir vos produits du quotidien. Composition, qualité nutritionnelle ou environnementale... découvrez nos évaluations.

À télécharger



Fonds de dotation